

Portrait démographique de la Suisse

Edition 2009



Età	Age
Ville	Stadt
Alter	Donne
Décès	Frauen
Uomini	Nascite
Divorzi	Famiglia
Familie	Alterung
Männer	Wohnort
Divorce	Migranti
Suisses	Etat civil
Decessi	Domicile
Mobilità	Mortalité
Femmes	Domicilio
Stranieri	Habitants
Mobilität	Migration
Todesfall	Fecondità
Hommes	Nuptialité
Immigrés	Minorenni
Fécondité	Scheidung
Ausländer	Nationalité
Schweizer	Migrazione
Population	Nazionalità
Divortialité	Popolazione
Emigration	Bevölkerung
Wanderung	Immigrazione
Verwitwung	Einwanderung
Emigrazione	Auswanderung
Sterblichkeit	Naturalizzazione
Naturalisation	Lebenserwartung
Speranza di vita	Espérance de vie
Einbürgerung	Viellissement
Nationalität	Jugendliche
Naissance	Immigration
Migranten	Einwohner
Zivilstand	Matrimoni
Nuzialità	Etrangers
Mariage	Bambini
Kinder	Enfants
Heirat	Geburt



La série «Statistique de la Suisse»
publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS)
couvre les domaines suivants:

- 0** Bases statistiques et produits généraux
- 1** Population
- 2** Espace et environnement
- 3** Vie active et rémunération du travail
- 4** Economie nationale
- 5** Prix
- 6** Industrie et services
- 7** Agriculture et sylviculture
- 8** Energie
- 9** Construction et logement
- 10** Tourisme
- 11** Mobilité et transports
- 12** Monnaie, banques, assurances
- 13** Protection sociale
- 14** Santé
- 15** Education et science
- 16** Culture, médias, société de l'information, sport
- 17** Politique
- 18** Administration et finances publiques
- 19** Criminalité et droit pénal
- 20** Situation économique et sociale de la population
- 21** Développement durable et disparités régionales et internationales

Portrait démographique de la Suisse

Edition 2009

Rédaction Section Démographie et migration

Editeur Office fédéral de la statistique (OFS)

Editeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Complément d'information: Centre d'information, Section Démographie et migration, OFS,
Tél. 032 713 67 11, e-mail: info.dem@bfs.admin.ch

Réalisation: Section Démographie et migration, OFS

Diffusion: Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel
tél. 032 713 60 60 / fax 032 713 60 61 / e-mail: order@bfs.admin.ch

Numéro de commande: 480-0900

Prix: 13 francs (TVA excl.)

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 1 Population

Langue du texte original: Français

Page de couverture: typisch gmbh, Berne

Graphisme/Layout: OFS

Copyright: OFS, Neuchâtel 2009
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,
si la source est mentionnée

ISBN: 978-3-303-01250-5

Table des matières

Introduction	5	3 Mariages, divorces et décès d'un conjoint	47
Les principaux résultats en bref	7	3.1 Mariages et nuptialité	48
0 Vue d'ensemble	11	3.2 Divorces et divortialité	50
0.1 La population dans le temps	12	3.3 Décès de l'un des conjoints	52
0.2 La population dans l'espace	14	4 Evolution future de la population	55
0.3 La Suisse en comparaison internationale	18	4.1 Evolution future de la population suisse	56
1 Composition de la population et bilan démographique	23	4.2 Evolution future de la population des cantons et des grandes régions	58
1.1 Composition de la population	24	Annexe	61
1.2 Bilan démographique	28	Tableaux de base	63
2 Mouvements de la population	31		
2.1 Mouvement naturel			
2.1.1 Naissances et fécondité	34		
2.1.2 Décès et mortalité	36		
2.2 Mouvement migratoire			
2.2.1 Migrations internationales	40		
2.2.2 Migrations internes	42		
2.3 Acquisitions de la nationalité suisse	44		

Introduction

Le «Portrait démographique de la Suisse», édition 2009, est une publication de l'Office fédéral de la statistique (OFS) qui présente l'évolution récente de la population de la Suisse et décrit les résultats annuels de la statistique démographique courante.

Il vise avant tout à décrire la situation actuelle, en présentant les résultats les plus récents. Les sources de données sont, d'une part, la statistique du mouvement naturel de la population (BEVNAT), basée sur la collecte directe d'informations auprès des offices d'état civil, et d'autre part, la statistique de l'état annuel de la population (ESPOP) et la statistique de la population résidente de nationalité étrangère (PETRA).

Nous avons choisi de ne présenter que les données pouvant être actualisées chaque année et, par conséquent, de faire l'impasse sur plusieurs domaines importants de la démographie. Dans le domaine des ménages et de la famille, nous disposons de très peu de données. Les recensements de la population, effectués tous les dix ans, et les enquêtes spéciales réalisées périodiquement, telles que l'Enquête suisse sur la famille de 1994/95, sont quasiment et jusqu'à aujourd'hui les seules sources d'informations disponibles sur les ménages et la famille. Cette lacune devrait être en partie au moins comblée, dans un premier temps, grâce à l'enquête structurelle qui se tiendra à la fin de l'année 2010, puis grâce à l'introduction successive des statistiques de base de la population (STATPOP) en 2011 et à l'enquête thématique prévue pour 2013 sur les familles et les générations.

Le «Portrait démographique de la Suisse» s'articule autour de six parties. «Les principaux résultats en bref» fournissent au lecteur pressé un bref résumé des informations essentielles sur la situation démographique de la Suisse en 2008. La publication est ensuite divisée en cinq chapitres qui décrivent et illustrent, à l'aide de graphiques, les divers aspects de l'évolution démographique de la Suisse: «Vue d'ensemble», «Composition de la population et bilan démographique», «Mouvements de la population», «Mariages, divorces, et décès d'un conjoint» et «Evolution future de la population». Par

rapport aux éditions antérieures à celle de 2007, les textes et les graphiques relatifs à la «Fondation et l'agrandissement de la famille», ainsi que ceux touchant aux «Changements de la situation familiale» n'apparaissent plus. Ces thèmes seront ou sont déjà traités dans d'autres publications. A ce propos, une publication spécifique, parue en 2009 et qui s'intitule «*Les comportements démographiques des familles en Suisse, de 1097 à 2008*», présente les évolutions démographiques des quarante dernières années sous la perspective familiale.

La publication sur papier d'une volumineuse série de données répondant de moins en moins aux besoins actuels, les tableaux détaillés concernant l'évolution démographique de la Suisse sont mis à disposition sous forme électronique, seuls les tableaux généraux paraissant sur papier. Tous les tableaux sont disponibles dans le domaine «Population» du portail statistique à l'adresse: <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/01.html>.

Les principaux résultats en bref

En 2008, la Suisse compte plus de mariages, de naissances et de décès qu'en 2007, tandis qu'elle enregistre une légère diminution du nombre de divorces. L'espérance de vie augmente aussi bien pour les femmes que pour les hommes. L'accroissement démographique dépend essentiellement de la croissance de la population de nationalité étrangère. Bien que le solde migratoire de la population de nationalité suisse soit négatif, cette dernière augmente grâce aux naturalisations et, pour la première fois depuis 1997, grâce à un accroissement naturel positif.

Population en forte hausse

Au 31 décembre 2008, la Suisse compte 7'701'900 habitants selon les résultats de la statistique de l'état annuel de la population ESPOP. La population continue à croître en 2008. Cette augmentation de 108'400 personnes (+1,4%) est plus importante qu'en 2007 (+84'800). Une telle variation n'avait plus été observée dans notre pays depuis plus de quarante ans. Elle reste cependant inférieure à celle que l'on pouvait relever entre 1961 et 1963.

La croissance de la population en 2008 s'explique par le solde migratoire international positif qui s'élève à 98'200 personnes. Le solde naturel atteint 15'500 personnes. Les immigrations de l'étranger restent donc la principale composante de la croissance démographique de notre pays.

Nouveau gain migratoire

Le nombre d'émigrations diminue. Entre 2007 et 2008, il passe de 90'200 à 86'100 soit une baisse de 4,5%. Les immigrations, quant à elles, augmentent et passent de 165'600 en 2007 à 184'300 en 2008 (+11,3%).

Le solde migratoire positif est uniquement le fait de l'affluence de ressortissants étrangers, car les Suisses sont plus nombreux à émigrer qu'à rentrer au pays (-5200). Le solde migratoire des personnes de nationalité étrangère augmente de 24,3% en 2008, s'élevant à 103'400 personnes contre 83'200 l'année précédente. Par rapport

à 2007, l'immigration étrangère est en hausse (+12,4%). Les étrangers sont au contraire un peu moins nombreux à quitter la Suisse (-4,0%).

Pratiquement la moitié des immigrants étrangers sont d'origines allemande, portugaise, française, italienne et serbe-et-monténégrine. La population résidente permanente étrangère totalise 1'669'700 personnes à la fin 2008, un chiffre en augmentation de 67'600 personnes ou de 4,2% par rapport à l'année précédente (2007: +47'600 ou +3,1%).

Plus de Suisses grâce aux naturalisations

Le nombre de citoyens suisses augmente de 0,7% en 2008 et passe, pour la première fois, la barre des 6 millions. Cette augmentation s'explique essentiellement par les 44'400 ressortissants étrangers qui ont obtenu la nationalité suisse. Cependant, pour la première fois depuis 1997, le nombre de citoyens suisses progresse également grâce à un léger accroissement naturel positif (+600).

Poursuite du vieillissement démographique

Le vieillissement de la population se poursuit. La proportion des personnes ayant 65 ans ou plus augmente depuis 2000 de 15,4% à 16,6% en 2008, alors que celle des moins de 20 ans diminue depuis 2000 de 23,1% à 21,2%. La proportion des personnes en âge de travailler (20 à 64 ans) a donc légèrement augmenté depuis 2000 (2008: 62,2%), étant donné que les personnes sont plus nombreuses à entrer dans cette tranche d'âges qu'à la quitter. Cependant, dans un proche avenir, cette tendance va s'inverser. Le rapport de dépendance des personnes âgées s'accroît constamment (26,6%), tandis que le rapport de dépendance des jeunes diminue depuis 2000 (34,1%), après avoir connu un fort déclin de 16 points dans les années 1970 et 1980 et une relative stabilité dans les années 1990. Ceci dit, à la fin 2008, on compte environ 61 personnes ayant de 0 à 19 ans ou 65 ans ou plus pour 100 personnes en âge de travailler.

Augmentation des naissances

En 2008, le nombre de naissances augmente légèrement: 76'700 naissances vivantes, dont 39'600 garçons et 37'100 filles. Ainsi, nous constatons une croissance des naissances de 2,9%. Un quart (25,6%) des enfants nés en 2008 sont de nationalité étrangère. Leur nombre s'élève à 19'600 (+5% par rapport à 2007), celui des naissances d'enfants de nationalité suisse à 57'100 (+2,3%).

En général, en Suisse, les naissances touchent des couples mariés. Les accouchements de femmes célibataires, divorcées ou veuves sont relativement rares, même si leur nombre progresse. La proportion des naissances hors mariage dans l'ensemble des naissances vivantes s'élève à 17,1% en 2008, ce qui représente une augmentation de 8,8% par rapport à 2007.

Tandis que le nombre de naissances est influencé par l'effectif et la composition par âge de la population, l'indicateur conjoncturel de fécondité reflète les changements de comportement intervenant dans une population. Le nombre moyen d'enfants par femme s'élève à 1,48 en 2008, soit à un faible niveau. Les disparités entre Suissesses et étrangères subsistent. Le nombre moyen d'enfants par femme de nationalité suisse est de 1,37, celui par femme étrangère de 1,85.

Les mères sont de plus en plus âgées à la naissance de leur enfant. En 1970, 68,9% des mères étaient âgées de moins de 30 ans, alors qu'en 2008, pratiquement la même proportion de mères (64,7%) sont âgées de 30 ans ou plus. En conséquence, l'âge moyen des femmes au moment de leur accouchement augmente. En 2008, elles ont en moyenne 31 ans, soit 0,2 an de plus qu'en 2007 ou 3,2 ans de plus qu'en 1970.

L'espérance de vie continue d'augmenter

En 2008, on dénombre 61'200 décès, dont 31'800 décès féminins et 29'400 décès masculins. Le nombre de décès diminue légèrement pour les hommes (-0,2%) mais progresse pour les femmes en 2008 (+0,7%). Si les décès sont plus nombreux chez les femmes depuis quelques années, cela tient au fait qu'environ quatre cinquièmes des décès concernent des personnes âgées de 65 ans ou plus, et que ce groupe d'âges compte nettement plus de femmes que d'hommes. Parmi toutes les personnes décédées en 2008, 59% (soit 35'900 cas) avaient 80 ans ou plus.

L'espérance de vie à la naissance augmente à nouveau pour les deux sexes. En 2008, elle s'élève à 84,4 ans pour les femmes et à 79,7 ans pour les hommes. L'écart entre les durées de vie moyennes féminine et masculine s'élève à 4,7 ans. L'espérance de vie des personnes âgées progresse également. Les hommes ayant atteint l'âge de la retraite peuvent compter vivre encore 18,7 ans en moyenne, les femmes de même âge 22 ans.

En 2008, le taux de mortalité infantile progresse légèrement. 308 nourrissons sont morts avant d'atteindre leur premier anniversaire contre 293 en 2007. Sur 10'000 nourrissons, 40 décèdent (2007: 39).

Plus de mariages ...

En 2008, 41'500 couples se marient – environ 1200 de plus que l'année précédente. 27'500 mariages sont conclus entre célibataires. Avec 66,4%, la part des premiers mariages réciproques se stabilise par rapport à 2007. 14'000 unions sont considérées comme des remariages, c'est-à-dire qu'au moins l'un des deux partenaires a déjà été marié. Le pourcentage des remariages a progressé pratiquement de 20 points depuis 1970, par suite principalement de la hausse de la divortialité. De un sur cinq en 1970, leur proportion est passée aujourd'hui à un sur trois. Une femme sur cinq (21,4%) et près d'un quart des hommes (24%) qui se marient en 2008 l'ont déjà été auparavant.

Si la nuptialité des personnes célibataires se maintient au niveau de 2008, il est à supposer que 64% des femmes et 59% des hommes se marieront au moins une fois dans leur vie. L'âge moyen lors du premier mariage augmente légèrement par rapport à l'année précédente. En 2008, les hommes se mariant pour la première fois ont en moyenne 31,4 ans contre 29,1 ans en moyenne pour les femmes.

... et moins de divorces

En 2008, 19'800 mariages se sont soldés par un divorce, soit 1,4% de moins qu'en 2007. Le risque de divorce est particulièrement grand durant les premières années de mariage. En 2008, la plus grande partie des divorces (6,7%) a été prononcée durant la sixième année de mariage. Les couples unis depuis 20 ans et plus ne sont pas épargnés non plus. Plus d'un quart des divorces (27,3%) les concernent. Les mariages dissous en 2008 ont une durée moyenne de 14,6 ans. Si la divortialité observée en 2008 restait stable, le risque qu'un mariage finisse devant un juge serait de 48%.

Evolution future de la population

Selon le scénario «moyen», la population continue à croître jusqu'en 2036, s'élevant à 8'162'000 personnes. Au-delà, le solde migratoire positif ne parvient plus à compenser le solde naturel négatif et la population commence à décroître, parvenant en 2050 à 8'061'000 personnes.

La proportion des moins de 20 ans dans la population totale diminue de 22% actuellement à 17% en 2050, alors que le pourcentage de personnes de 65 ans ou plus augmente de 16% à 28% au cours de la même période. Dès 2017, le nombre de personnes de 65 ans ou plus atteint et dépasse celui des enfants et des adolescents (0-19 ans).

La classe d'âges des 80 ans ou plus connaît la plus forte croissance, son effectif augmentant de 179% dans les prochains 45 ans. Cet accroissement est dû avant tout à l'actuelle structure par âge de la population. Les personnes nées dans les années 1960 sont très nombreuses. Entre 2025 et 2035, elles prendront leur retraite et engendreront une hausse rapide du rapport de dépendance.

Le rapport de dépendance des personnes âgées se monte aujourd'hui à 26 personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes de 20 à 64 ans. En 2050, il atteint la valeur de 51, soit environ une personne à la retraite pour deux personnes en âge de travailler.

0 Vue d'ensemble

0.1 La population dans le temps

L'effectif de la population de la Suisse a triplé depuis 1860, passant de 2,515 millions à 7,702 millions d'habitants. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'immigration a beaucoup plus contribué à cette dynamique que l'accroissement naturel. Le vieillissement de la population, observé depuis le début du 20^e siècle, s'accélère depuis le milieu des années 1960.

Entre 1860 et 2008, l'effectif de la population de la Suisse a plus que triplé, passant de 2,5 à 7,7 millions d'habitants, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 0,8%. Le rythme de la croissance n'a toutefois pas été uniforme. Les taux de croissance ont été exceptionnellement élevés durant les années 1961 à 1963 (> 2%), marquées par une très forte immigration. Par contre, la population a diminué en 1918 (-0,4%) à cause de l'épidémie de grippe espagnole, ainsi qu'en 1975 (-0,6%), en 1976 (-0,6%) et en 1977 (-0,1%) du fait de la crise pétrolière, qui a entraîné un recul de l'emploi et, par conséquent, une augmentation de l'émigration des personnes de nationalité étrangère.

Le solde naturel est demeuré positif depuis 1860 jusqu'à aujourd'hui (sauf en 1918), le nombre annuel de naissances étant toujours supérieur à celui des décès. Jusqu'en 1945, la croissance a résulté essentiellement du mouvement naturel (graphique G0.1.1). Mais à partir de 1946, les variations annuelles de l'effectif de la population sont dues bien davantage au solde migratoire qu'à l'accroissement naturel. Ainsi, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la Suisse est devenue un pays d'immigration, avec un solde migratoire presque constamment positif, à l'exception des années 1970, 1975 à 1977, 1996 et 1997.

Les migrations sont actuellement la principale composante de l'évolution de la population de la Suisse. Les grandes vagues d'immigration des cinq dernières décennies ont fortement influencé la croissance démographique de la Suisse. Calot et al. (1998) ont ainsi montré qu'au cours de la période 1946–1995, les immigrations ont eu pour effet d'augmenter l'effectif de la population d'au moins 35%.

La Suisse, comme la plupart des autres pays occidentaux, a vu sa population vieillir au cours du 20^e siècle. En 1900, quatre personnes sur dix avaient moins de 20 ans et une personne sur dix-sept avait 65 ans ou plus. En 2008, 21,2% de la population a moins de 20 ans et 16,6% a 65 ans ou plus. La diminution de la proportion des jeunes a été presque exactement compensée par l'augmentation de la proportion des personnes âgées, la proportion des personnes âgées de 20 à 64 ans demeurant relativement stable (graphique G0.1.2). Ces évolutions, qui résultent de la baisse à long terme de la natalité et de la mortalité, constituent les caractéristiques générales du vieillissement démographique.

Le vieillissement démographique observé depuis le début du siècle va s'accroître de façon marquée au cours des prochaines décennies. Il a toutefois été freiné par le baby-boom et par les grandes vagues d'immigration de la période 1945–1965. Les pyramides des âges conservent, durant plusieurs décennies, l'empreinte des niveaux exceptionnels atteints par la natalité et le solde migratoire. Dans la pyramide actuelle, les générations les plus nombreuses sont celles nées vers 1965 (chapitre 1.1: graphiques G1.1.1 et G1.1.3).

Base:

1860–1945: population résidente; à partir de 1946: population résidente permanente

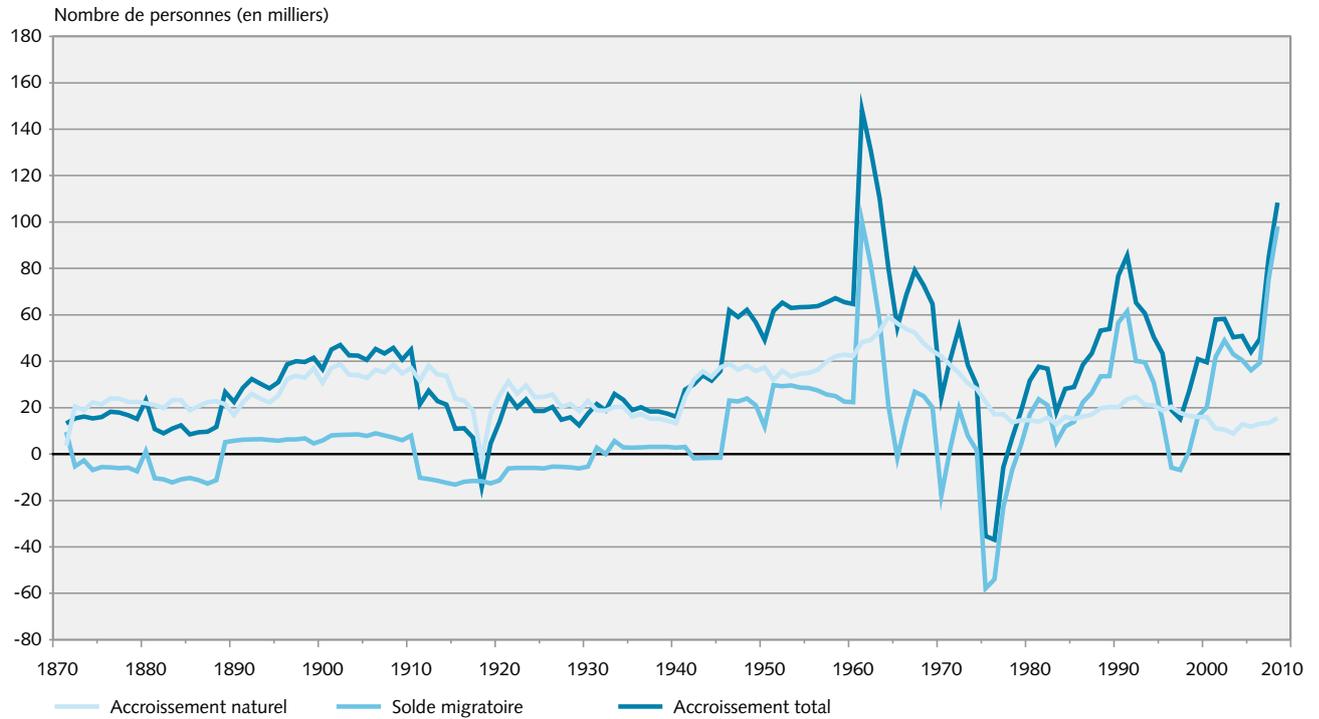
Sources:

OFS/RFP, OFS/ESPOP, OFS/BEVNAT

0.1 La population dans le temps

Variation de l'effectif de la population résidente permanente, de 1871 à 2008

G 0.1.1

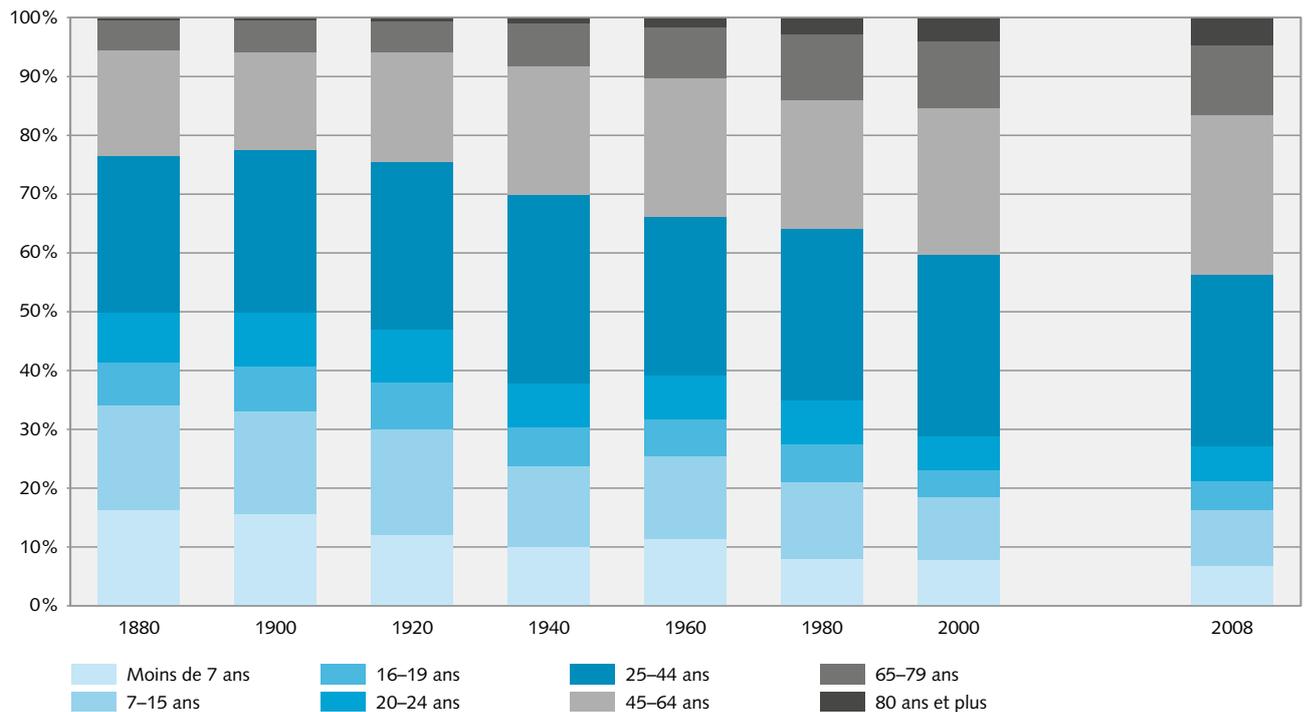


Source: ESPOP

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Composition de la population résidente permanente par âge, de 1880 à 2008

G 0.1.2



Source: ESPOP

© Office fédéral de la statistique (OFS)

0.2 La population dans l'espace

La moitié de la population de la Suisse vit dans les cinq cantons les plus peuplés: Zurich, Berne, Vaud, Argovie et Saint-Gall. En 2008, aucun canton suisse ne voit sa population diminuer, mais les hausses les moins marquées s'observent dans les cantons de Glaris, Jura, Appenzell Rhodes-Intérieures et Uri. Parmi les sept grandes régions, l'Espace Mittelland est la région la plus peuplée (1,730 million d'habitants) en 2008, suivie de la Région lémanique (1,438 million) et de Zurich (1,333 million). Près des trois quarts de la population, soit 5,666 millions d'habitants, résident dans des zones urbaines. La croissance démographique est actuellement plus forte dans les régions urbaines (+1,6%) que dans les campagnes (+1%).

Un habitant sur deux réside, fin 2008, dans l'un des cantons les plus peuplés de Suisse: Zurich, Berne, Vaud, Argovie et Saint-Gall. Zurich compte le plus grand nombre d'habitants: 1,333 million, soit 17,3% de l'ensemble de la population. A l'opposé, le canton le moins peuplé, Appenzell Rhodes-Intérieures, ne compte que 15'500 habitants, soit 0,2% de la population de la Suisse. La population s'accroît dans tous les cantons suisses. En 2008, huit cantons enregistrent des taux de croissance démographique supérieurs à la moyenne suisse de 1,4%: Vaud (2,4%), Fribourg (2,0%), Zurich et Schwytz (1,9%), Genève (1,8%), Argovie (1,7%), Valais (1,6%) et Thurgovie (1,5%).

Pour analyser les taux de croissance dans les grandes régions et dans les cantons depuis 1981, nous avons sciemment pris en compte les taux des années 1991 et 2001, même si les bilans démographiques cantonaux présentaient, ces années-là, des croissances démographiques parfois surprenantes. Ces dernières sont dues à l'ajustement des effectifs auquel on a procédé sur la base des recensements de la population réalisés l'année d'avant. Le changement de canton du Laufonnais, le 1er janvier 1994, n'est lui aussi pas pris en compte. Pour ne pas fausser les taux moyens de croissance, les cantons concernés, soit Berne et Bâle-Campagne, n'ont pas été considérés pour l'année 1994.

En Suisse, entre 1981 et 2008, les taux de croissance annuels moyens sont de 0,7%. En comparaison, les taux les plus élevés sont observés dans les cantons de Schwytz (1,5%), de Fribourg et Zoug (respectivement 1,4%), de Nidwald (1,2%), du Valais (1,1%), d'Argovie, Vaud, Thurgovie et Obwald (respectivement 1%). Bâle-Ville, au contraire, a connu une baisse annuelle moyenne de -0,3% durant la même période.

Les graphiques G0.2.1 et G0.2.2 montrent les différences de dynamique de la croissance démographique dans les grandes régions et dans les trois zones d'analyse considérées. Le transfert du Laufonnais dans un autre canton n'a pas été nivelé dans ces graphiques. Dans le premier graphique, les données ont été indexées sur l'année 1981. Le deuxième graphique présente les taux effectifs de croissance. Considérons tout d'abord les grandes régions.

L'Espace Mittelland, 1,730 million d'habitants, est la grande région la plus peuplée de Suisse depuis 1981. C'est par contre la région qui connaît le taux de croissance le plus faible (+12,8%) entre 1981 et 2008. La forte progression de la population observée dans le canton de Fribourg (45,6%) a empêché que le bilan ne soit plus mauvais: la croissance est en effet minime dans les cantons de Berne (6,4%), Jura (8,6%) et Neuchâtel (8,8%).

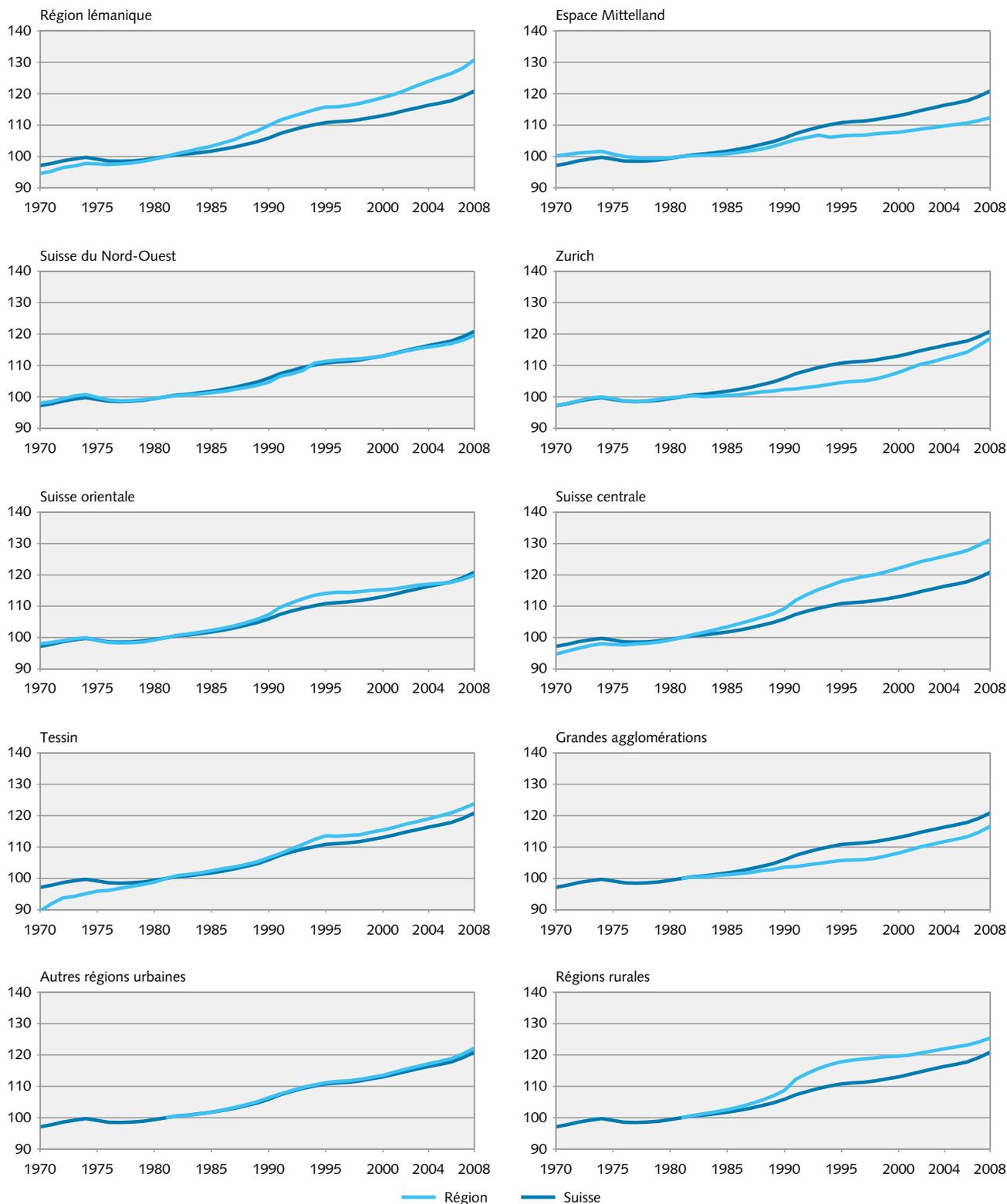
Durant la même période, la Suisse centrale et la Région lémanique enregistrent des taux de croissance de presque 33% et le Tessin de 25,3%. La Suisse du Nord-Ouest (20,2%) et Zurich (18,9%) présentent des taux inférieurs à la moyenne suisse de 21,6%.

Jusqu'en 1983, Zurich était la deuxième région la plus peuplée de Suisse. Depuis 1984, la population résidant dans la Région lémanique est plus nombreuse que celle résidant à Zurich. Grâce à un rythme de croissance nettement plus rapide dans les cantons lémaniques dans les années 1980 et 1990, l'écart s'est encore creusé. En 2008, la Région lémanique compte 1,438 million d'habitants et Zurich 1,333 million. Les deux grandes régions les plus dynamiques de ces trois dernières décennies, soit la Suisse centrale et la Région lémanique abritent, en 2008, respectivement 733'200 et 1'437'600 habitants.

0.2 La population dans l'espace

Evolution de la population dans les grandes régions, les grandes agglomérations, les autres régions urbaines et les régions rurales, de 1970 à 2008 (1981: indice 100)

G 0.2.1



Source: ESPOP

© Office fédéral de la statistique (OFS)

0.2 La population dans l'espace

Le Tessin a eu une forte croissance dans les années 70. En tant que région frontalière, il a connu pendant la crise économique du milieu des années 1970 un solde migratoire plus favorable que celui des autres régions du pays. La nette croissance enregistrée en Suisse centrale est en revanche due essentiellement à une poussée démographique plus forte que dans les autres régions pendant les années 1990.

Fin 2008, 5,666 millions de personnes, soit près des trois quarts (73,6%) de la population résidente permanente, habitent une région urbaine. Parmi ces personnes, la moitié – 2,835 millions de personnes (36,8% de la population totale) – réside dans l'une des agglomérations des cinq grandes villes de Suisse (Zurich, Bâle, Genève, Berne et Lausanne). Les régions rurales comptent 2,036 millions d'habitants (26,4% de la population totale).

Jusque dans les années 1970, les cinq grandes agglomérations ainsi que les autres communes urbaines ont connu des taux de croissance démographique plus élevés que les régions rurales. Puis la tendance s'est inversée entre 1970 et 1998: les taux de croissance étaient alors nettement plus importants dans les régions rurales que dans les régions urbaines, en raison d'une natalité plus forte et d'un solde migratoire plus élevé. Depuis 1998, le taux de croissance démographique est à nouveau plus fort dans les régions urbaines: 1,6% dans les régions urbaines contre 1% dans les régions rurales en 2008. Si ces dernières continuent à bénéficier d'un accroissement naturel supérieur à celui des zones urbaines, leur solde migratoire est en revanche inférieur.

Les trois zones analysées connaissent une évolution similaire. L'augmentation du taux de croissance a toutefois été plus marquée dans les régions rurales et suivie d'une diminution également plus importante. L'écart le plus fort en faveur des communes rurales se situe à la fin de la haute conjoncture des années 1980. En 1990, le taux de croissance rurale atteint 1,6%, alors que le taux de croissance urbaine n'est que de 1,0%. Les communes centrales des grandes agglomérations ont enregistré, cette même année, un taux de croissance de 0,3% seulement. Le taux de croissance extraordinaire relevé en 1991 dans les régions rurales (3,3%) est dû au moins pour moitié aux adaptations des chiffres sur la base des résultats du recensement de la population de 1990.

Dans les agglomérations, la croissance démographique s'observe essentiellement dans les communes périphériques, les communes centrales ayant enregistré des taux de croissance négatifs de 1981 à 1999, à l'exception des années 1990–1992. Depuis 2000, les communes centrales voient à nouveau leur population croître, mais à un rythme moins soutenu que celle des communes périphériques. En 2008, les cinq grandes villes gagnent ensemble 14'700 habitants (+1,6%). Si l'on ventile cette progression par ville, on observe les augmentations suivantes : Zurich (+6590), Genève (+3320), Lausanne (+3100), Bâle (+1420) et Berne (+270). La population des communes périphériques des grandes agglomérations s'accroît globalement de 31'500 personnes (+1,7%).

Définitions:

Le territoire de la Suisse est constitué de 26 **cantons**, 166 **districts** (il n'y a pas de districts dans les cantons d'Uri, Obwald, Nidwald, Glaris, Zoug, Bâle-Ville, Appenzell Rhodes-Intérieures et Genève) et 2706 **communes** (état au 31.12.2008).

Une **agglomération** est définie à l'aide de critères statistiques uniformes fournis par le Recensement fédéral de la population (RFP), tels que le nombre d'habitants, le lien de continuité de la zone bâtie la structure économique, la présence de pendulaires, etc. Les 56 agglomérations du pays sont formées de **communes centrales** et de **communes périphériques**.

On entend par **régions urbaines** les agglomérations et les villes isolées. Sont considérées comme villes isolées les communes qui ne sont rattachées à aucune agglomération mais qui comptaient au moins 10'000 habitants lors du dernier recensement de la population de 2000.

Les **régions rurales** comprennent toutes les communes qui n'appartiennent à aucune agglomération et qui ne sont pas des villes.

Base:

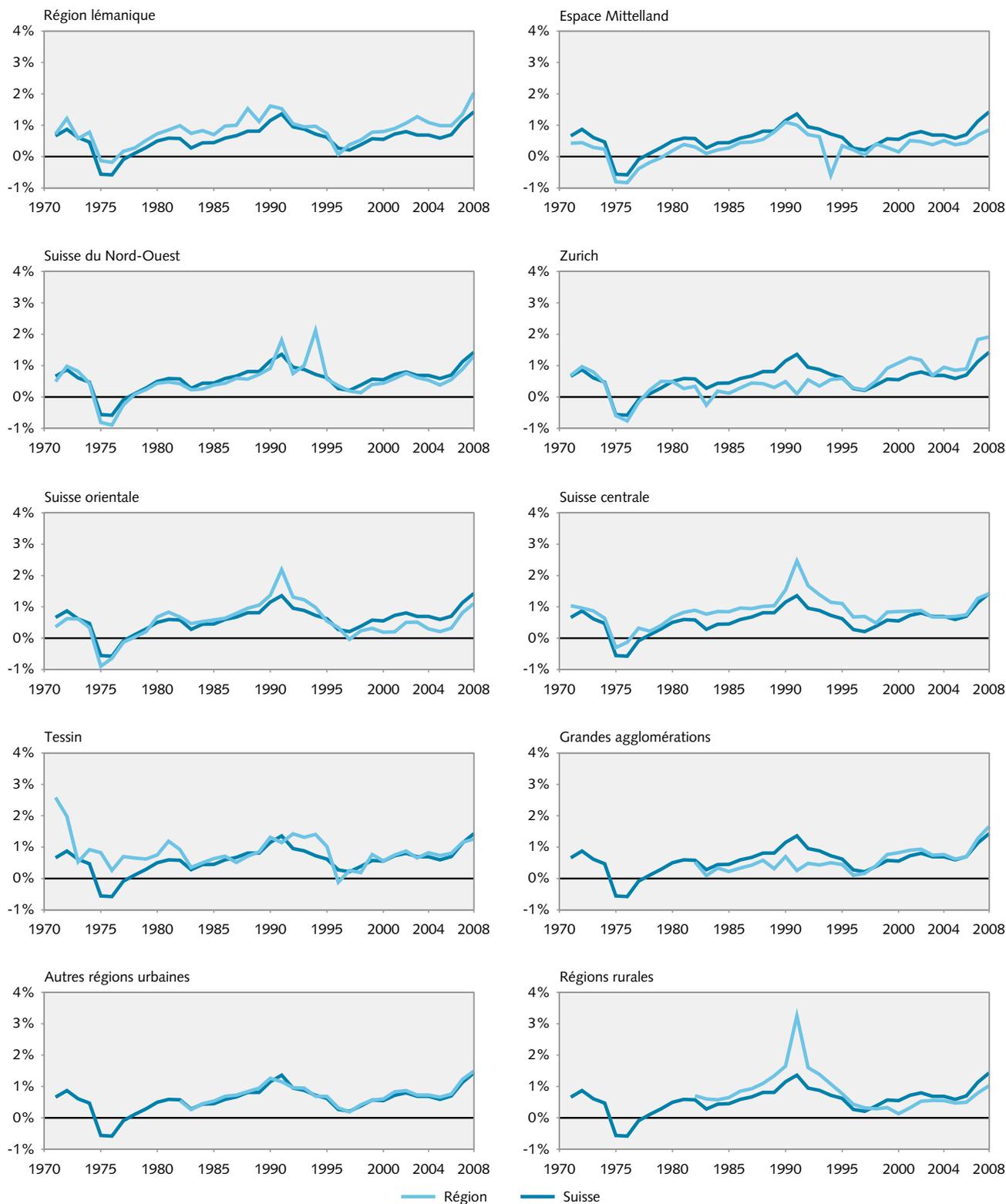
Population résidente permanente

Sources:

OFS/BEVNAT, OFS/ESPOP

Accroissement de la population dans les grandes régions, les grandes agglomérations, les autres régions urbaines et les régions rurales, de 1970 à 2008

G 0.2.2



Source: ESPOP

© Office fédéral de la statistique (OFS)

0.3 La Suisse en comparaison internationale

Les continents du sud ont une population jeune et une fécondité élevée. En Europe, la croissance démographique stagne en raison d'une accélération du vieillissement de la population et d'une fécondité basse. La Suisse présente l'une des croissances démographiques les plus élevées d'Europe (11‰), notamment en raison des immigrations.

La croissance de la population mondiale semble ralentir aujourd'hui, après l'accélération du siècle passé. En 1804, la population mondiale atteignait le premier milliard d'êtres humains, en 1927 le deuxième, en 1960 le troisième, en 1974 le quatrième, en 1987 le cinquième et en 1999 le sixième. Ainsi, il aura fallu à peine plus d'une décennie pour atteindre les deux derniers milliards. Mi-2005, la population mondiale est estimée à environ 6,512 milliards d'êtres humains. Selon les projections des Nations Unies, 8,012 milliards d'êtres humains devraient vivre sur la Terre en 2025 et ce nombre devrait passer à 9,150 milliards en 2050.

La population mondiale s'accroît d'environ 1,2% par an. La plus grande partie de cet accroissement se produit dans les pays en développement d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes. D'ici à 2050, c'est en Asie que l'augmentation devrait être la plus forte en terme d'effectif, la population passant de 3,9 milliards à 5,2 milliards. L'Afrique devrait approcher deux milliards d'habitants d'ici 2050. La proportion de la population mondiale qui vit dans les régions en développement est passée de 68% en 1950 à 81% en 2005.

Aujourd'hui, plus de 2 milliards des habitants des pays en développement ont moins de 20 ans. En Afrique, plus de la moitié de la population n'a pas encore 20 ans. Globalement, d'ici 2030, le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus devrait doubler. Dans les pays industrialisés, la part de ce groupe dans la population devrait passer de 15% à 22%.

Dans les paragraphes suivants, nous comparons les repères démographiques principaux avec ceux des membres de l'Espace économique européen.

La population européenne représente actuellement 11,2% de la population mondiale. L'Union européenne (UE) compte, au 1^{er} janvier 2008, 497,7 millions d'habitants. Dans la plupart des pays d'Europe, on observe les tendances suivantes: taux de croissance très faible, accentuation du vieillissement démographique, stabilisation du solde migratoire, fécondité basse et tardive, hausse de l'âge moyen au premier mariage et allongement de la durée moyenne de vie.

Le taux de croissance démographique de la Suisse en 2007 (11,2‰) est l'un des plus élevés d'Europe. L'Islande présente, avec 25‰, le taux de croissance démographique le plus fort suivi de près par l'Irlande et l'Espagne, tandis que les taux les plus bas, parfois même négatifs, se trouvent en Europe de l'Est et du Nord-Est. En 2007, les seuls pays d'Europe connaissant une croissance supérieure à celle de la Suisse sont, outre l'Islande, l'Irlande, l'Espagne, le Luxembourg, Chypre et la Norvège. Tous les autres Etats se situent en dessous de notre pays sur ce plan.

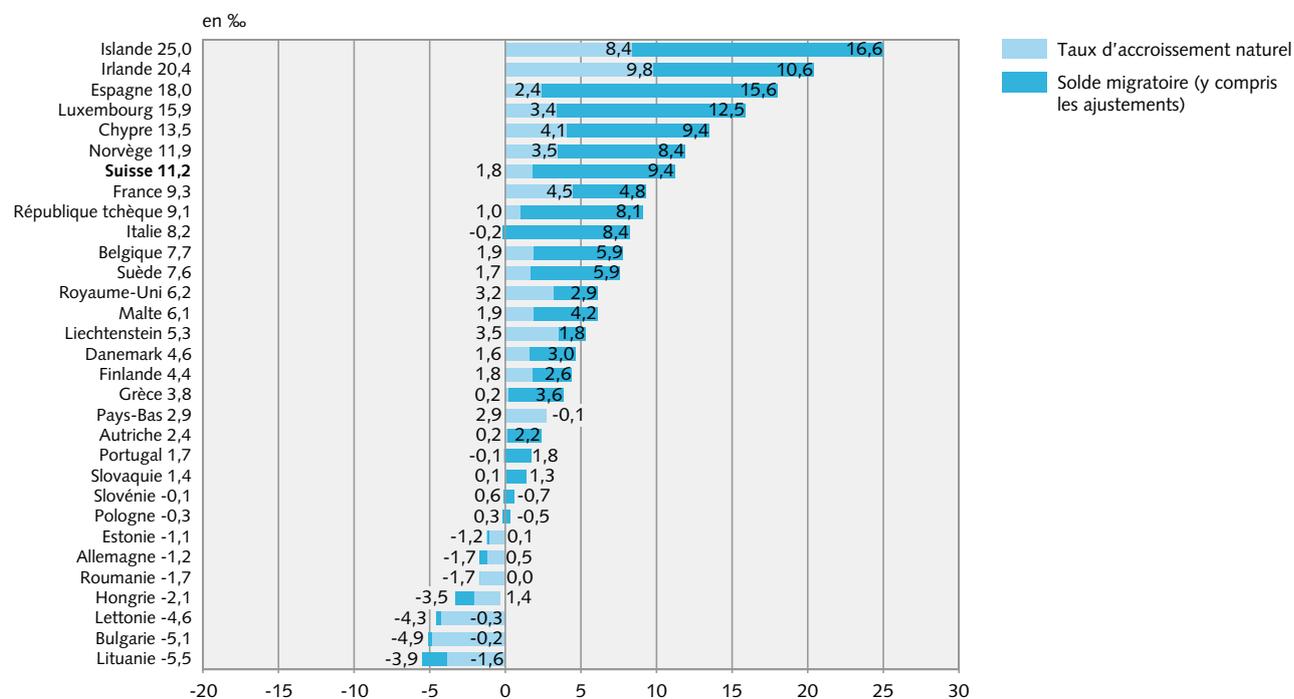
En Suisse, comme dans la majorité des pays de l'UE, les migrations internationales contribuent majoritairement à la croissance de la population en 2007, pour la Suisse, par exemple, à raison de 84,9%. Le Portugal, l'Italie, la Lituanie, la Lettonie, la Bulgarie, l'Estonie, la Roumanie, l'Allemagne et la Hongrie enregistrent davantage de décès que de naissances. Le solde migratoire positif de ces quatre derniers pays ne suffit cependant pas à enrayer le déclin de leur population. En revanche, les effectifs de la population du Royaume-Uni, du Liechtenstein et des Pays-Bas augmentent davantage en raison des naissances que des immigrations. Enfin, les Pays-Bas doivent leur croissance exclusivement aux naissances (graphique G0.3.1).

Le vieillissement de la population influence le rapport entre les générations. En 2007, la Suisse compte 23 jeunes (moins de 15 ans) et 24 retraités (65 ans et plus) pour 100 personnes en âge de travailler (15–64 ans). En Europe, ces rapports de dépendance varient entre 31% (Islande) et 19,3% (Bulgarie) pour le rapport de dépendance des jeunes et entre 30,4% (Italie, Allemagne) et 15,9% (Irlande) pour le rapport de dépendance des personnes âgées (graphique G0.3.2).

0.3 La Suisse en comparaison internationale

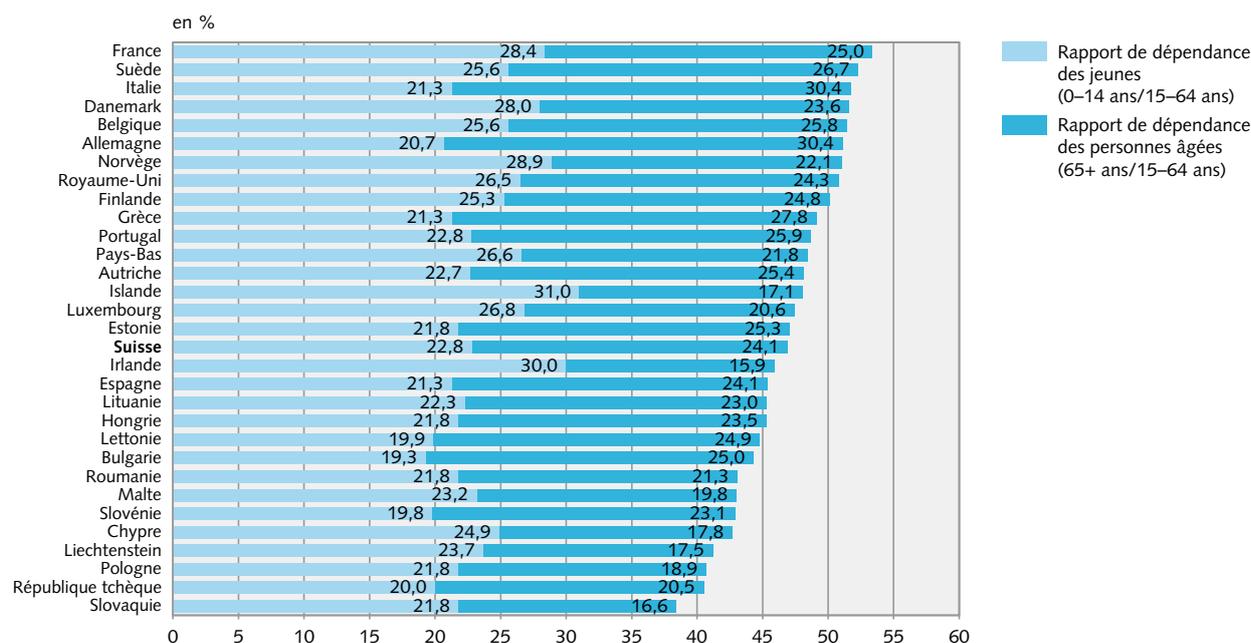
Taux d'accroissement de la population en Europe en pour mille, autour de 2007

G 0.3.1



Rapport de dépendance des jeunes et rapport de dépendance des personnes âgées en Europe en pour cent, autour de 2007

G 0.3.2



0.3 La Suisse en comparaison internationale

L'évolution démographique observée en Suisse est proche de celle des autres pays européens. En Suisse, en 2007, une femme a en moyenne 1,46 enfant, ce qui est inférieur à la moyenne de l'Union européenne. Si l'on considère le taux brut de nuptialité, notre pays a un taux légèrement plus élevé (5,3‰) que celui de l'Union européenne (4,9‰). Quant au taux brut de divortialité, la Suisse est l'un des pays où il est le plus élevé (2,6‰ en 2007).

L'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF), qui exprime le nombre moyen d'enfants que les femmes mettent au monde en une année, est, outre l'espérance de vie, l'indicateur au monde qui présente les plus fortes différences. Le nombre moyen d'enfants par femme diminue globalement. Aujourd'hui, la moyenne mondiale est de 2,7 enfants par femme. Cependant, les différences entre les régions du monde sont considérables. Une Européenne met 1,4 enfant au monde en moyenne, une femme vivant en Afrique 5,0 enfants. On observe des différences notables même à l'intérieur de l'Europe. En 2007, une femme vivant en Suisse a en moyenne 1,46 enfant, niveau qui se situe en dessous de la moyenne de l'UE (1,53). Aucun Etat membre de l'UE n'atteint néanmoins le seuil de 2,1 enfants par femme nécessaire au remplacement des générations. Les pays d'Europe où la fécondité est la plus forte sont, par ordre décroissant, l'Islande (2,09), l'Irlande (2,03) et la France (1,98). A l'autre bout du classement, on trouve la Pologne (1,31), la Roumanie (1,30) et la Slovaquie (1,25) (graphique G0.3.3).

Dans pratiquement tous les pays de l'Europe, on compte moins de mariages et plus de divorces. De prime abord, le phénomène semble contradictoire. Mais il reflète la polarisation croissante des modes de vie maritaux et non maritaux, laissant le choix aux personnes entre le mariage et un autre mode de vie. L'acceptation accrue de la pluralité des formes familiales joue également un rôle. Afin d'illustrer ce fait, nous avons mis en lien les indicateurs conjoncturels de primo-nuptialité et de divortialité pour les pays voisins de la Suisse (graphique G0.3.4).

Le taux brut de nuptialité de la Suisse s'élève, en 2007, à 5,3 mariages pour 1000 personnes. La Suisse se place à la douzième place derrière la Roumanie (8,8‰), Chypre (7,5‰), la Lituanie et la Lettonie (respectivement 6,8‰), le Danemark (6,7‰), la Pologne (6,5‰), Malte (6,1‰), la Finlande (5,6‰), la République tchèque, l'Islande et la Grèce (respectivement 5,5‰).

La même année, le taux brut de divortialité en Suisse est de 2,6 divorces pour 1000 personnes. Notre pays se trouve dans la moyenne européenne. La Lituanie (3,4‰), la Lettonie (3,3‰) et la République tchèque (3,0‰) entre autre ont des valeurs plus élevées, alors que le Danemark a un taux identique à celui de la Suisse. Les autres pays ont des taux de divortialité plus bas.

Base:

Suisse: population résidente permanente
Les données internationales ne sont que partiellement comparables, car les critères de collecte des données peuvent varier d'un pays à l'autre.

En outre, les résultats disponibles les plus récents ne se réfèrent pas toujours à la même année et sont parfois lacunaires.

Définitions:

Taux brut de nuptialité: nombre de mariages enregistrés durant une année civile rapportés à l'effectif de la population au milieu de l'année. Le résultat s'exprime en pour mille.

Taux brut de divortialité: nombre de divorces enregistrés durant une année civile rapporté à l'effectif de la population au milieu de l'année. Le résultat s'exprime en pour mille.

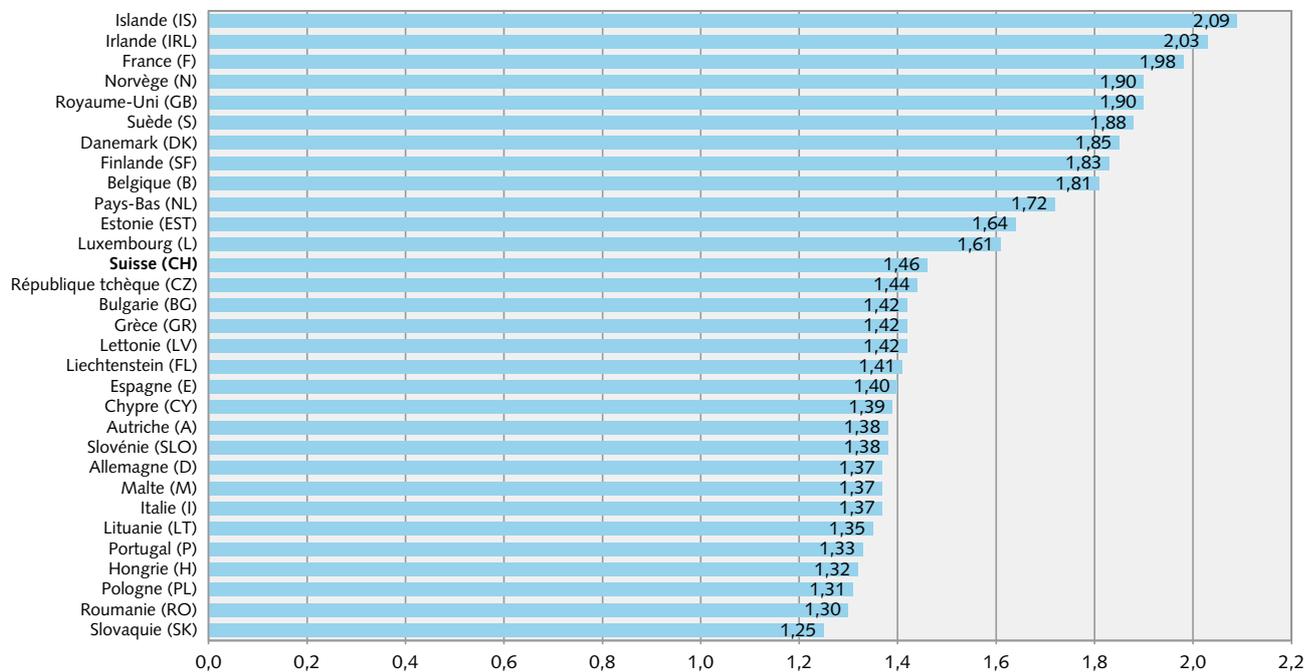
Sources:

OFS/ESPOP, OFS/BEVNAT, Eurostat, ONU

0.3 La Suisse en comparaison internationale

Indicateur conjoncturel de fécondité en Europe, autour de 2007

G 0.3.3

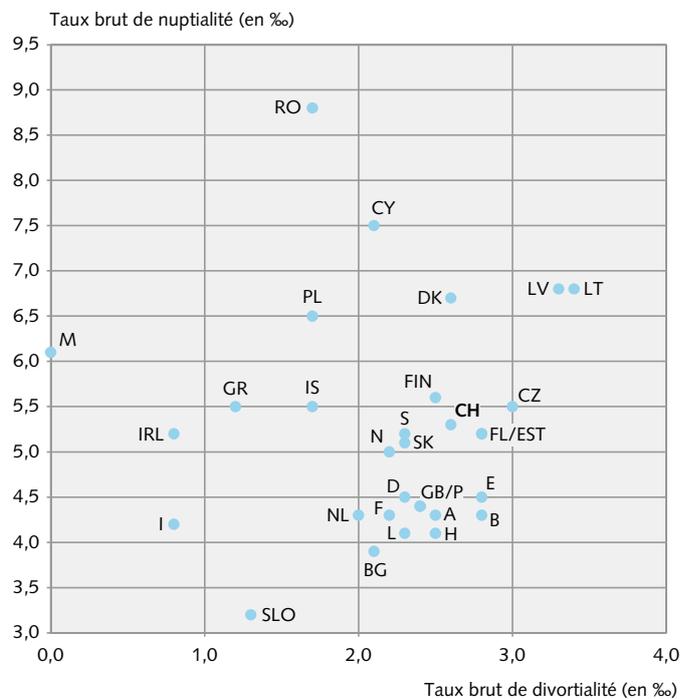


Source: Eurostat

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Taux brut de nuptialité et taux brut de divortialité en Europe, autour de 2007

G 0.3.4



Source: Eurostat

© Office fédéral de la statistique (OFS)

1 Composition de la population et bilan démographique

1.1 Composition de la population

La Suisse compte, à la fin 2008, 7'701'856 habitants. La pyramide des âges s'est considérablement modifiée au cours des cent dernières années. La proportion des jeunes diminue, passant de 41% en 1900 à 21,2% aujourd'hui, alors que celle des personnes âgées augmente, atteignant 16,6% contre 6% en 1900. L'âge moyen d'un Suisse est de 41,2 ans.

La Suisse compte, à la fin 2008, 7,702 millions d'habitants, dont 3,787 millions d'hommes (49,2%) et 3,915 millions de femmes (50,8%). 1,635 million de personnes ont moins de 20 ans, soit 21,2%. Les personnes à l'âge de la retraite (65 ans et plus) sont au nombre de 1,276 million, soit 16,6% de la population résidente permanente. 4,790 millions de personnes sont en âge de travailler (20–64 ans), soit 62,2% de la population. La classe d'âges des 40–44 ans comprend les générations les plus nombreuses. Il s'agit des générations nées vers 1965, en Suisse ou à l'étranger. En moyenne, la population résidant en Suisse a 41,2 ans (graphique G1.1.1).

Au cours du 20^{ème} siècle, la composition par âge de la population a été profondément transformée par la baisse de la natalité et de la mortalité et par les grandes vagues d'immigration de la seconde moitié du siècle. L'effectif des personnes âgées a fortement augmenté du fait de l'allongement de la durée moyenne de vie. Leur effectif a été multiplié par six en l'espace de cinquante ans. La proportion des personnes âgées de 80 ans ou plus dans l'ensemble de la population atteint aujourd'hui 4,7%, contre 0,5% en 1900 et 1,2% en 1950.

En termes absolus, la Suisse compte aujourd'hui un peu plus de personnes de moins de 20 ans qu'en 1900, mais ce groupe d'âges s'est réduit en termes relatifs: sa part dans la population est passée de 41% en 1900 à 21,2% en 2008. La croissance de la population âgée de 20 à 64 ans a été nettement plus forte que celle des jeunes, mais plus faible que celle des personnes âgées. La proportion des personnes de 20 à 64 ans ne s'est accrue que jusqu'en 1950, atteignant 60% contre 54% en 1900. Au-delà, la proportion est restée relativement stable, oscillant entre 58% et 63%.

Les transformations de la pyramide des âges ont modifié les rapports entre les générations, en particulier entre les personnes dites «dépendantes», c'est-à-dire les enfants et les retraités, et les personnes en âge de travailler. Au début du 20^e siècle, la Suisse comptait 76 personnes âgées

de moins de 20 ans pour 100 personnes âgées de 20 à 64 ans. Ce rapport a diminué de moitié en un siècle. On ne compte actuellement plus que 34 jeunes pour 100 personnes en âge de travailler. Le rapport entre les personnes âgées de 65 ans ou plus et les personnes âgées de 20 à 64 ans a, en revanche, augmenté considérablement et de manière continue à partir de 1920. On compte actuellement un retraité pour quatre personnes en âge de travailler, alors qu'au début du 20^e siècle on ne dénombrait qu'une personne âgée de 65 ans ou plus pour dix personnes âgées de 20 à 64 ans (graphique G1.1.2).

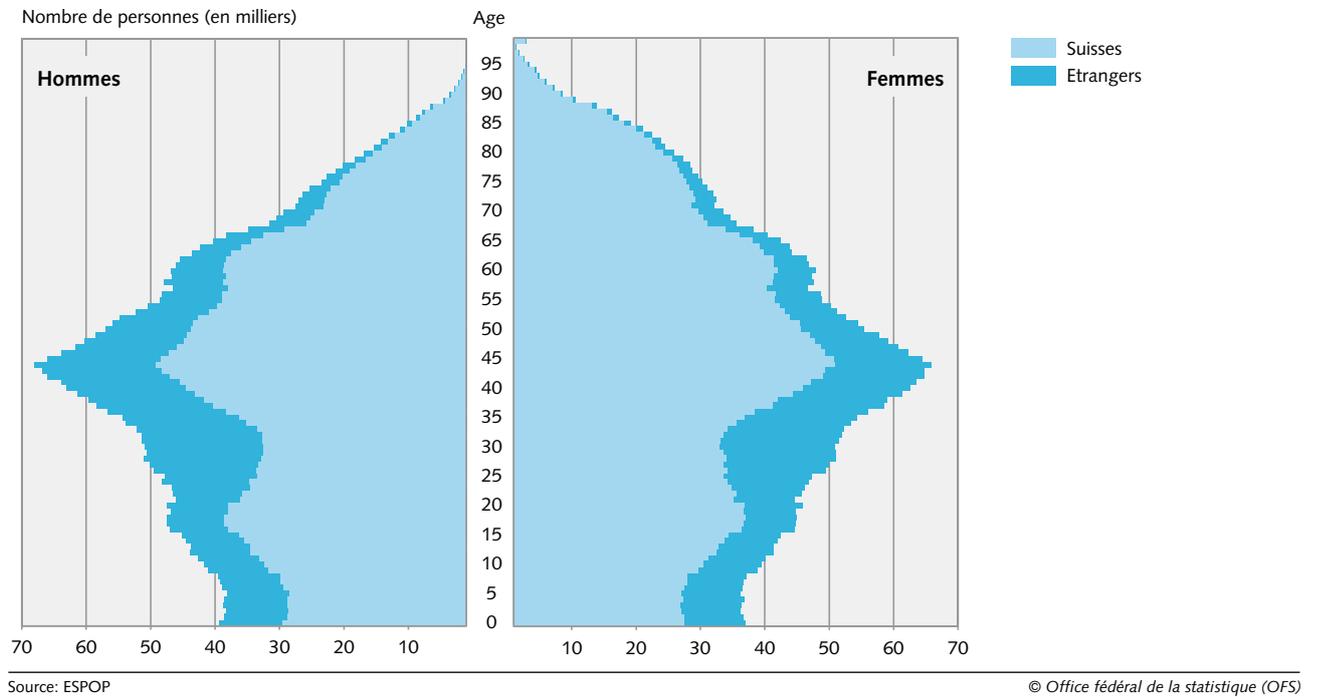
Si l'on considère les tendances démographiques aux plans régional et cantonal, on observe des variations parfois importantes, qui ont une incidence sur le vieillissement au niveau des grandes régions. Ce dernier est aussi lié aux migrations internes. Les personnes jeunes et les personnes âgées se concentrent dans les centres urbains, alors que les familles vont vivre dans des périphéries de plus en plus éloignées des centres.

Dans les grandes régions, les indicateurs relatifs à l'âge montrent que le vieillissement est plus avancé au Tessin et, de manière un peu moins marquée, dans l'Espace Mittelland. En 2008, 19,9% de la population résidente de la grande région du Tessin a plus de 64 ans. Le rapport de dépendance des personnes âgées atteint 32,6% dans cette grande région, soit 6 points au-dessus de la moyenne nationale. En contrepartie, la part des personnes de moins de 20 ans y est basse (19%). C'est également le cas dans la grande région de Zurich (19,8%) et de la Suisse du Nord-Ouest (20,4%). La Suisse centrale et la Région lémanique présentent, quant à elles, un vieillissement plus faible et une plus forte proportion de personnes jeunes: près d'un quart de leur population a moins de 20 ans. La Suisse centrale est aussi la grande région où l'âge moyen est le plus bas (39,7 ans), alors que c'est à nouveau le Tessin qui est la grande région où l'âge moyen est le plus élevé (43 ans).

1.1 Composition de la population

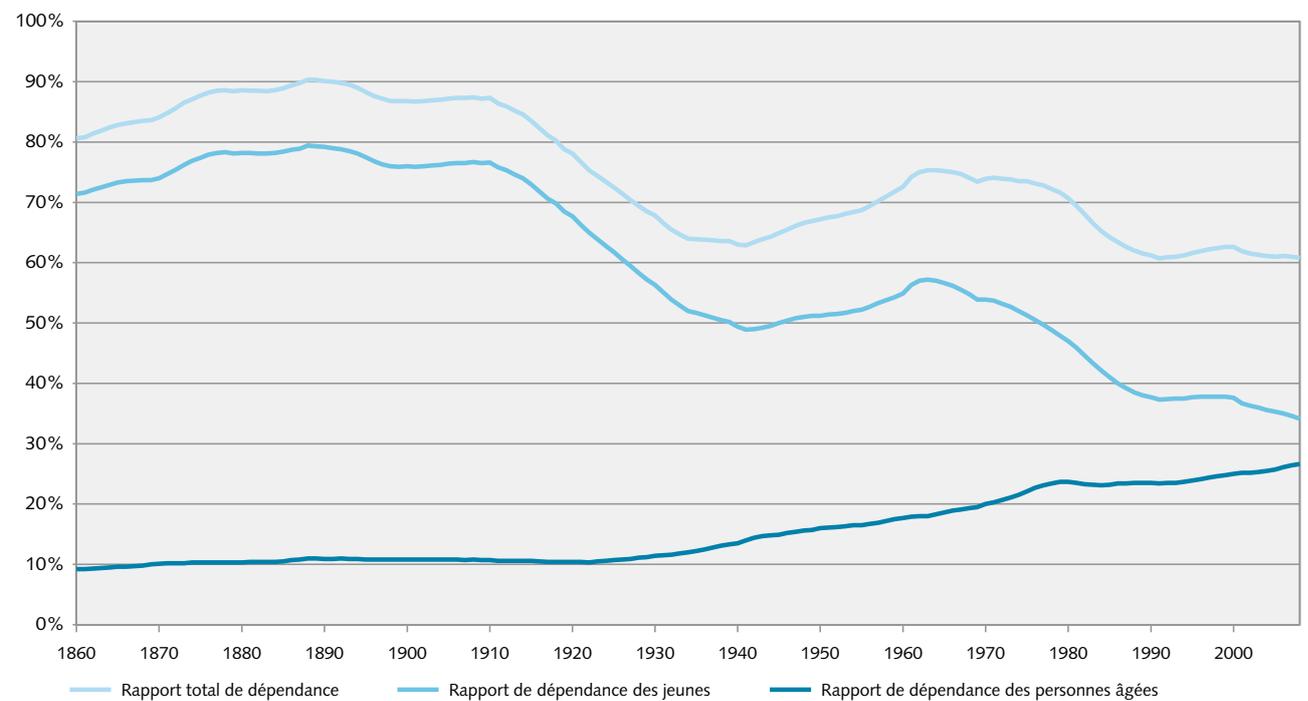
Pyramide des âges selon le sexe et la nationalité, en 2008

G 1.1.1



Rapports de dépendance, de 1860 à 2008

G 1.1.2



1.1 Composition de la population

Actuellement, les personnes célibataires représentent 42,8% de la population de la Suisse, les personnes mariées 44,8%, les personnes divorcées 7% et les personnes veuves 5,3%. La proportion des personnes divorcées a plus que doublé depuis 1980. Une personne sur cinq résidant en Suisse est de nationalité étrangère. Les ressortissants de Bosnie et Herzégovine, de Serbie-et-Monténégro, de Slovénie, de Croatie et de Macédoine forment près d'un cinquième de la population étrangère. La population résidente permanente de nationalité étrangère n'est pas répartie de manière uniforme en Suisse.

La population résidente permanente se compose, fin 2008, de 3,298 millions de personnes célibataires, 3,451 millions de personnes mariées, 541'200 personnes divorcées, 405'400 personnes veuves et 5800 personnes liées par un partenariat ou en partenariat dissous. Ces quatre groupes principaux se différencient par leur composition par sexe et âge (graphique G1.1.3). Les hommes célibataires (1,748 million, soit 53%) sont légèrement plus nombreux que les femmes célibataires (1,550 million, soit 47%). La différence est plus faible parmi les personnes mariées: 1,734 million d'hommes (50,3%) et 1,717 million de femmes (49,7%). En revanche, les femmes divorcées (312'800, soit 57,8%) sont plus nombreuses que les hommes divorcés (228'400, soit 42,2%). Les personnes veuves sont en grande majorité des femmes, puisqu'elles vivent en moyenne plus longtemps que les hommes: 334'600 femmes (82,3%) contre 71'800 hommes (17,7%). Les partenariats enregistrés concernent des hommes dans 71% des cas.

Le nombre de personnes divorcées augmente fortement depuis 30 ans. Leur poids dans l'ensemble de la population a plus que triplé, passant de 1,9% en 1970 à 7% en 2008. Par contre, en chiffre absolu, le nombre de célibataires et de personnes mariées n'augmente que faiblement. Ainsi, la proportion des personnes célibataires diminue, passant de 45,4% en 1970 à 42,8% en 2008, comme celle des personnes mariées, passant de 47,3% à 44,8%. L'augmentation du nombre de personnes veuves est sensiblement plus marquée, mais leur poids dans l'ensemble de la population reste relativement stable et s'établit, en 2008, à 5,3%.

En 2008, une personne sur cinq résidant de façon permanente en Suisse est de nationalité étrangère, soit 1,670 million de personnes. Près d'un étranger sur cinq (19,2%)

résidant en Suisse est ressortissant de Bosnie et Herzégovine, de Serbie-et-Monténégro, de Slovénie, de Croatie et de Macédoine.

Les Italiens représentent le 17,5% de la population résidente permanente étrangère, suivis des Allemands 14,1%, des Portugais 11,8%, des ressortissants de Serbie-et-Monténégro 11,1%, des Français 5,2%, des Turcs 4,3% et enfin des Espagnols 3,9% (graphique 1.1.4).

La population résidente permanente étrangère n'est pas répartie uniformément en Suisse et elle se concentre principalement dans des cantons à forte empreinte urbaine tels que Genève (38,1% de la population) ou Bâle-Ville (30,7%).

A fin 2008, deux étrangers sur cinq vivent dans les cantons de Zurich, Genève et Vaud.

La répartition de la population étrangère dans le pays varie aussi considérablement selon la nationalité. En effet, la présence de certains groupes de nationalités dépend parfois fortement de la langue principale parlée dans une région. Ainsi, 15,3% des étrangers vivant dans la Région lémanique sont des citoyens français ou belges; en Suisse ils ne constituent que 5,9% de la population étrangère. Les Allemands, les Autrichiens et les ressortissants du Liechtenstein sont surreprésentés dans la Suisse du Nord-Ouest, à Zurich et en Suisse orientale allant de 21,2% à 27,6% (en Suisse 16,3%). Enfin, bien plus que la moitié (57,9%) des étrangers domiciliés au Tessin sont de nationalité italienne. Un tiers des ressortissants turcs résident dans la Suisse du Nord-Ouest. La Suisse centrale et la Suisse orientale sont caractérisées par une forte proportion de ressortissants de Bosnie et Herzégovine, de Serbie-et-Monténégro, de Slovénie, de Croatie et de Macédoine (respectivement 32% et 30,5%).

Base:

Population résidente permanente

Définition:

La loi fédérale sur le partenariat (LPart) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2007. Elle confère un véritable statut aux couples de même sexe en les dotant d'un nouvel état civil («lié par un partenariat» et «partenariat dissous»).

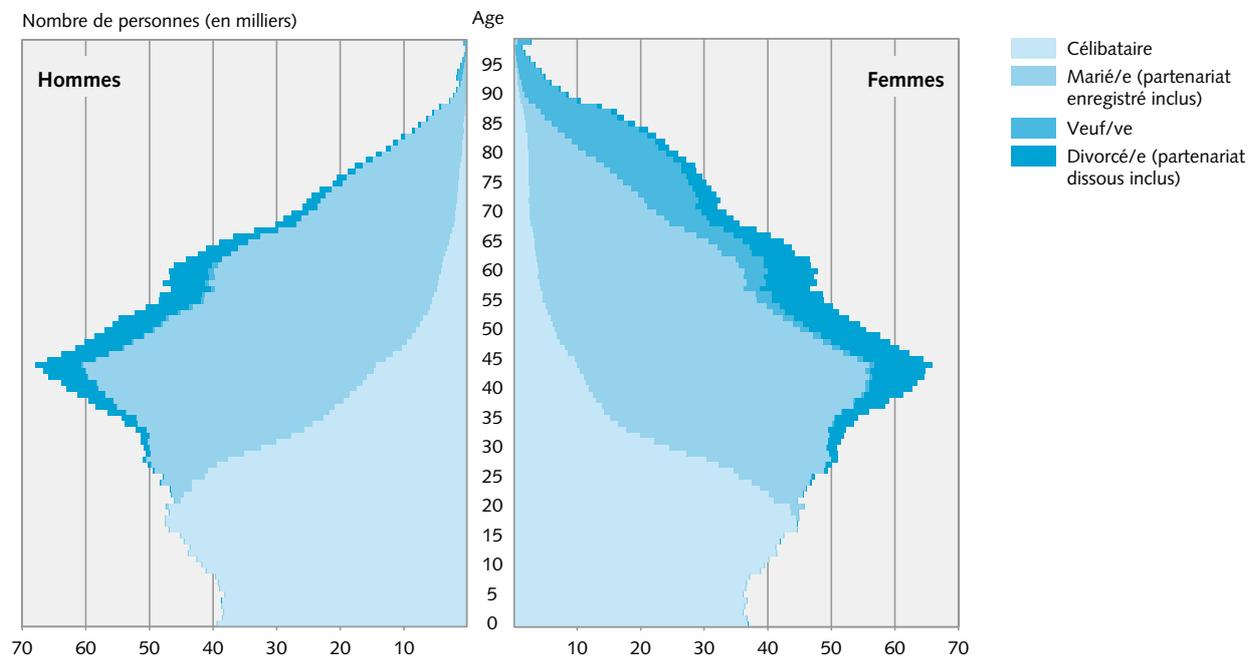
Sources:

OFS/ESPOP, OFS/PETRA

1.1 Composition de la population

Pyramide des âges selon le sexe et l'état civil, en 2008

G 1.1.3

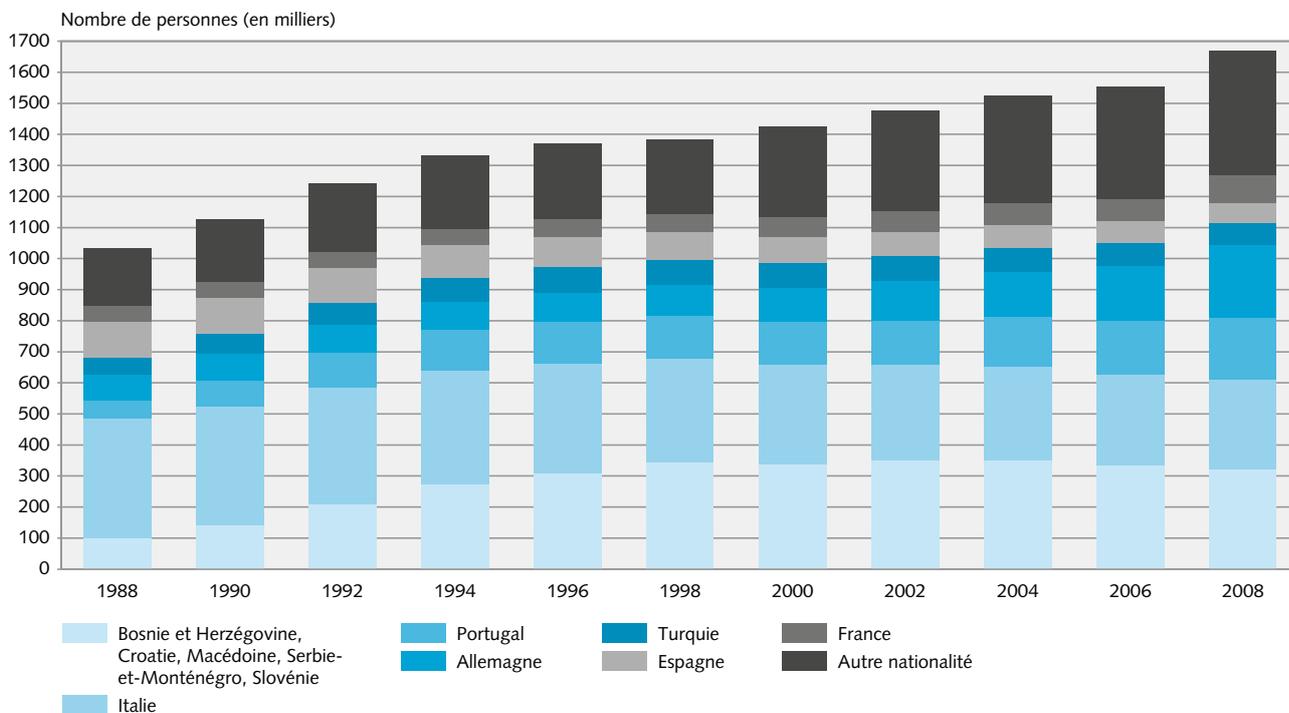


Source: ESPOP

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Population résidente permanente étrangère selon la nationalité, de 1988 à 2008

G 1.1.4



Source: PETRA

© Office fédéral de la statistique (OFS)

1.2 Bilan démographique

En 2008, la population de la Suisse augmente de 1,4%. La croissance de la population résidente permanente étrangère est à nouveau plus importante (+4,2%) que celle de la population suisse (+0,7%). La population à passeport rouge à croix blanche augmente grâce aux 44'400 naturalisations et, pour la première fois depuis 1997, grâce à un léger accroissement naturel (+600 personnes) qui compensent le solde migratoire négatif de la population suisse.

En 2008, la population résidente permanente augmente de 108'400 personnes, passant au cours de l'année de 7,593 millions de personnes à 7,702 millions, soit une progression de 1,4%. Cette hausse est supérieure à celle observée en 2007 (84'800). 86% de la croissance de la population est due au solde migratoire. Ce dernier atteint les 98'200 personnes, soit une augmentation de 30,1% par rapport à celui de 2007 (+75'500). Depuis 2001, le solde migratoire se rapproche des valeurs observées dans les années 1990–92, période marquée par une forte immigration et pendant laquelle les migrations ont exercé une influence beaucoup plus forte sur le nombre d'habitants que celle du mouvement naturel de la population, et il les a même dépassées de manière significative ces deux dernières années. En 2008, le solde migratoire est le plus élevé de l'histoire démographique Suisse, après celui enregistré en 1961 (100'000 personnes). De 1995 à 1999, l'accroissement naturel a en revanche eu, sur la croissance démographique, une incidence aussi importante, voire plus importante que le solde migratoire.

A part les émigrations (86'100; -4,5%), les autres composantes de l'évolution démographique affichent, en 2008, des niveaux supérieurs à ceux de l'année précédente (graphique G1.2.1). Ainsi, le nombre de décès augmente à 61'200 (+0,2%), celui des naissances se monte à 76'700 (+2,9%) et celui des immigrations s'établit à 184'300 (+11,3%).

En 2008, la croissance de la population résidente permanente de nationalité étrangère est à nouveau nettement supérieure à celle de la population de nationalité suisse.

L'effectif des étrangers résidant en Suisse atteint 1,670 million de personnes, soit une augmentation de 67'600 personnes par rapport à l'année précédente. Cette progression correspond à un taux de croissance de +4,2%. L'effectif des Suisses a progressé dans le même temps de 40'700 personnes pour totaliser 6,032 millions de personnes (+0,7%). Depuis 1981, le rythme de croissance de la population de nationalité suisse est plus lent, mais plus régulier que celui de l'ensemble de la population, alors que celui de la population de nationalité étrangère est plus rapide, mais nettement plus irrégulier (graphique G1.2.2).

Les acquisitions de la nationalité suisse constituent actuellement le facteur principal de croissance de la population de nationalité suisse. L'accroissement naturel a enregistré une forte baisse au cours de la dernière décennie, passant d'un surplus de 8600 en 1991 à un déficit de 600 en 2007. Cependant, pour la première fois depuis 1997, l'accroissement naturel est positif et se monte à 600 personnes en 2008. Le solde migratoire est négatif depuis 1992 déjà. Il atteint les -5'200 personnes en 2008 et est moins marqué que l'année précédente (-7700). Ce solde migratoire négatif est largement contrebalancé par les 44'400 acquisitions de la nationalité suisse.

Les naturalisations sont considérées comme des pertes d'effectif au sein de la population de nationalité étrangère (-44'400). Elles sont toutefois largement compensées par des soldes migratoire et naturel positifs s'élevant respectivement à 103'400 et 14'800 personnes en 2008.

Définitions:

Les effectifs de la population au 31 décembre de chaque année sont déterminés à l'aide de la méthode de la statistique progressive (aussi appelée **bilan démographique**): on ajoute les naissances et les immigrations enregistrées au cours de l'année aux effectifs de la population au 1^{er} janvier (qui correspondent aux effectifs au 1^{er} décembre de

l'année précédente) et on retranche les décès et les émigrations enregistrés au cours de l'année.

L'accroissement naturel correspond à la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès, le **solde migratoire** à la différence entre le nombre d'immigrations et le nombre d'émigrations.

Base:

Population résidente permanente

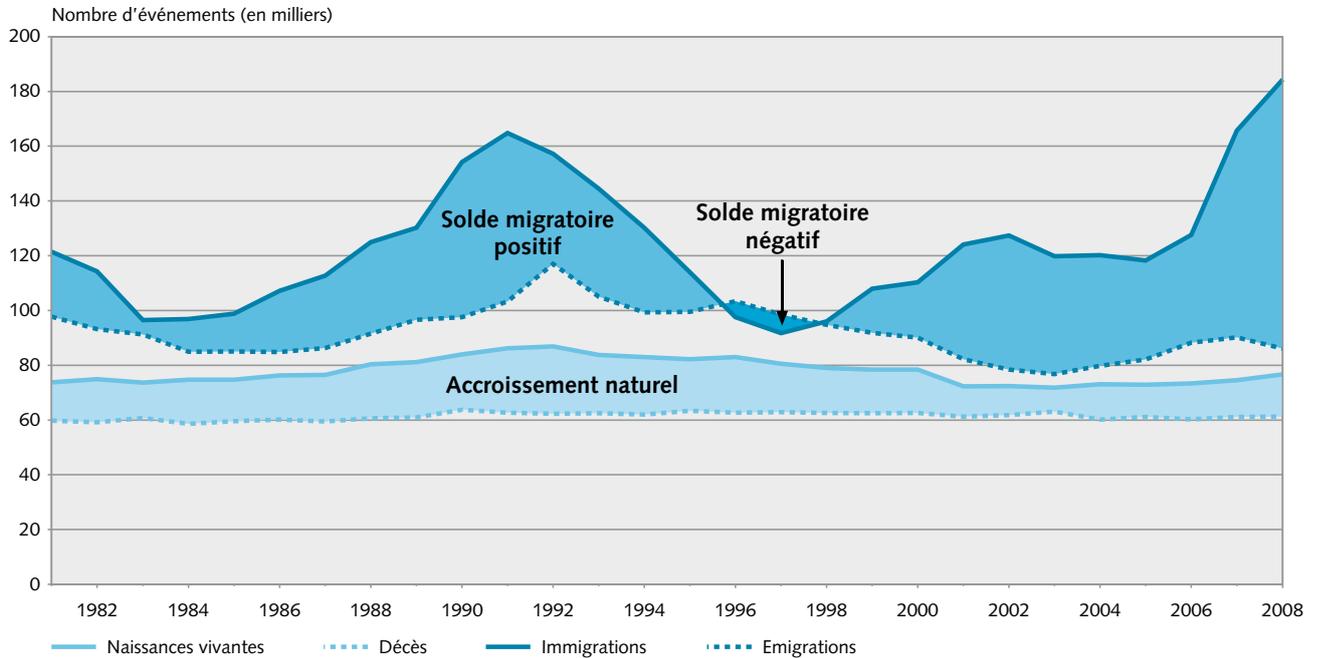
Sources:

OFS/ESPOP, OFS/PETRA

1.2 Bilan démographique

Mouvement naturel et migrations de la population résidente permanente, de 1981 à 2008

G 1.2.1

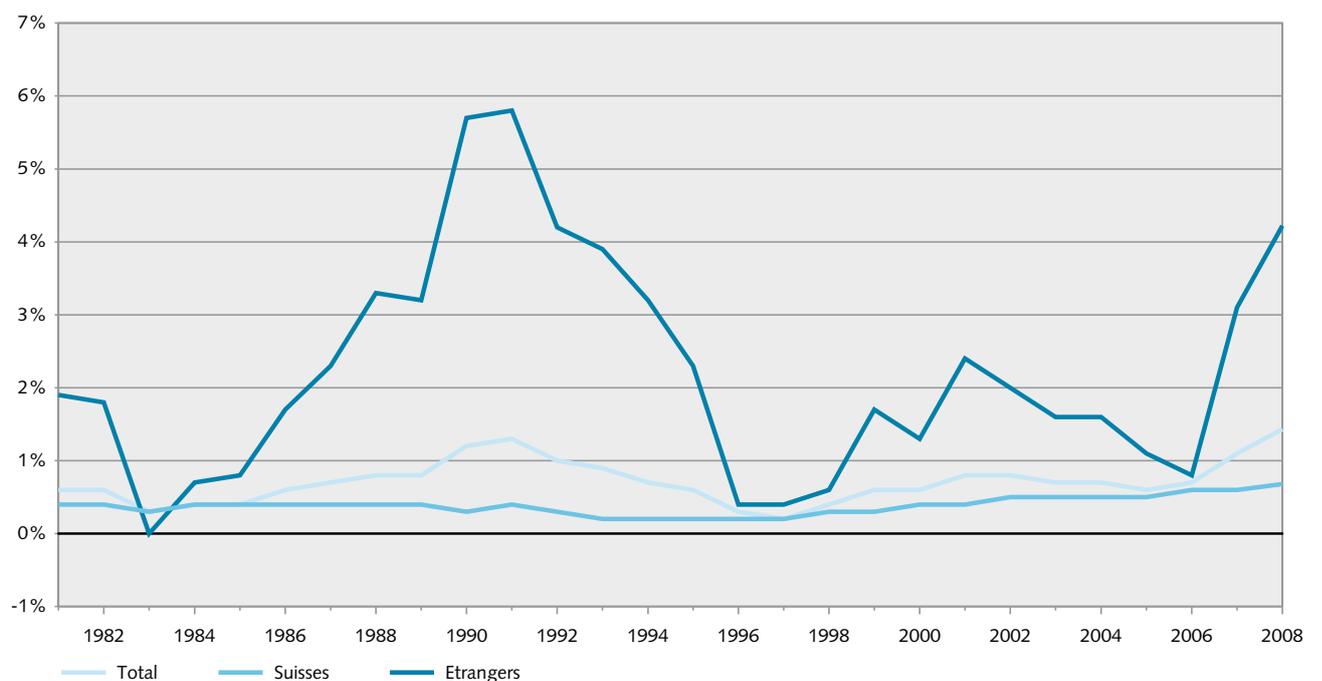


Source: ESPOP

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Taux d'accroissement de la population résidente permanente selon la nationalité, de 1981 à 2008

G 1.2.2



Source: ESPOP

© Office fédéral de la statistique (OFS)

2 Mouvements de la population

2.1.1 Naissances et fécondité

En 2008, le nombre de naissances augmente de 2,9% par rapport à l'année précédente, 76'700 naissances contre 74'500 en 2007. Un peu plus du quart des enfants nés en 2008 sont de nationalité étrangère. Près des deux tiers des mères ont 30 ans et plus à la naissance de leur enfant. Le nombre de naissances hors mariage s'élève à 17,1%, alors qu'il n'atteignait que 16,2% en 2007.

Par rapport à l'année précédente, le nombre de naissances augmente. On compte 2200 naissances en plus, soit un total de 76'700 naissances vivantes, dont 39'600 garçons et 37'100 filles. 19'600 enfants nés en 2008 n'ont pas la nationalité suisse. Le nombre des naissances d'enfants étrangers augmente par rapport à 2007 (+5%), tout comme celui des enfants de nationalité suisse (+2,3%). La part des naissances d'enfants étrangers sur toutes les naissances progresse donc de 0,5 point de pourcent pour atteindre 25,6%.

L'évolution du nombre de naissances en général et celles selon la nationalité des nouveau-nés en particulier sont très irrégulières depuis 1970. Les années 1970 ont été marquées par un fort recul des naissances. Durant cette décennie, elles sont passées de 100'000 à environ 70'000. A cet égard, notamment à partir de 1974, les naissances d'enfants étrangers ont diminué sensiblement plus que celles d'enfants suisses, en raison du retour de nombreux étrangers dans leur pays d'origine suite à la crise économique. Cette évolution a duré jusqu'en 1979. En 1979, le recul des naissances se chiffrait à 59,8% pour les enfants étrangers et à 13,6% pour les enfants suisses. Dans les huit années suivantes, le nombre de naissances s'est remis à progresser légèrement, de 4,0% pour les nouveau-nés étrangers, et de 6,7% pour ceux de nationalité suisse. Entre 1987 et 1992, on a observé une forte augmentation du nombre de naissances d'enfants étrangers (+63,4%) et presque une stagnation (+4,0%) de celui des naissances d'enfants suisses. Depuis 1993 et jusqu'en 2003, le nombre de nouveau-nés – suisses et étrangers – a diminué, le recul étant plus marqué pour les enfants de

nationalité suisse (-17,4% contre -4,2%). Depuis 2004, le nombre des naissances d'enfants suisses augmente et en 2008, pour la première fois celui des naissances d'enfants étrangers progresse à nouveau. En 2008, le nombre de naissances est inférieur de 22,7% à celui observé en 1970 (enfants étrangers: -34%; enfants suisses: -17,9%). La répartition des naissances selon l'âge de la mère s'est fortement modifiée depuis les années 1970. En 2008, près des deux tiers des mères sont âgées de 30 ans et plus à la naissance de leur enfant. Elles n'étaient qu'un peu moins d'un tiers à être dans ce cas en 1970.

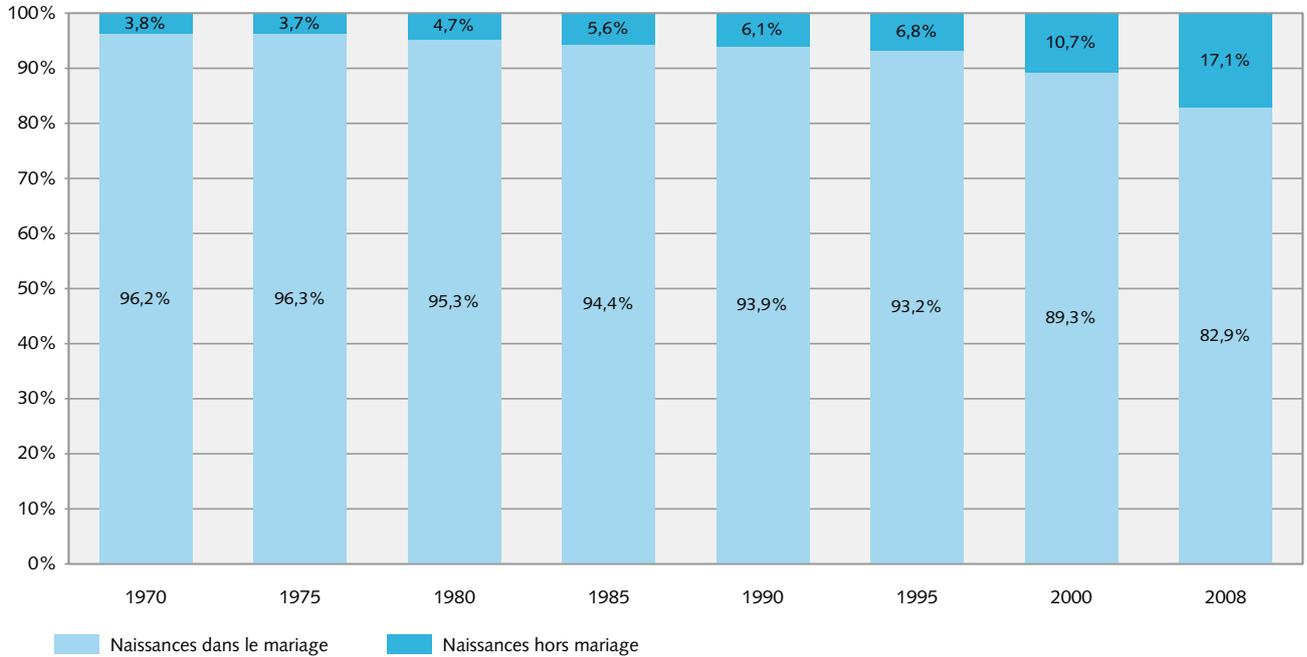
Les naissances hors mariage ne représentent toujours qu'une petite proportion de l'ensemble des naissances. En 2008, 63'600 mères (82,9%) sont mariées à la naissance de leur enfant, 10'900 (14,3%) célibataires, 2100 (2,7%) divorcées et 90 femmes sont veuves ou ont un autre état civil. Le nombre des naissances hors mariage s'accroît de 0,9 point de pourcent. Les naissances chez les femmes célibataires progressent moins fortement (+0,7 point) et celles des femmes divorcées encore moins (+0,2 point).

En 2008, les premiers-nés d'un mariage en cours représentent 46,2% de toutes les naissances légitimes, les naissances de deuxième rang 38,5%, celles de troisième rang 11,8% et les naissances de quatrième parité ou plus élevée encore 3,4%. Depuis l'an 2000, ces proportions ont diminué pour les enfants de troisième rang ou plus haut au profit des enfants de première parité, alors qu'elles restaient stables de 1980 à 2000. La tendance à la famille à un ou deux enfants se consolide.

2.1.1 Naissances et fécondité

Evolution de la part des naissances hors mariage, de 1970 à 2008

G 2.1.1.1

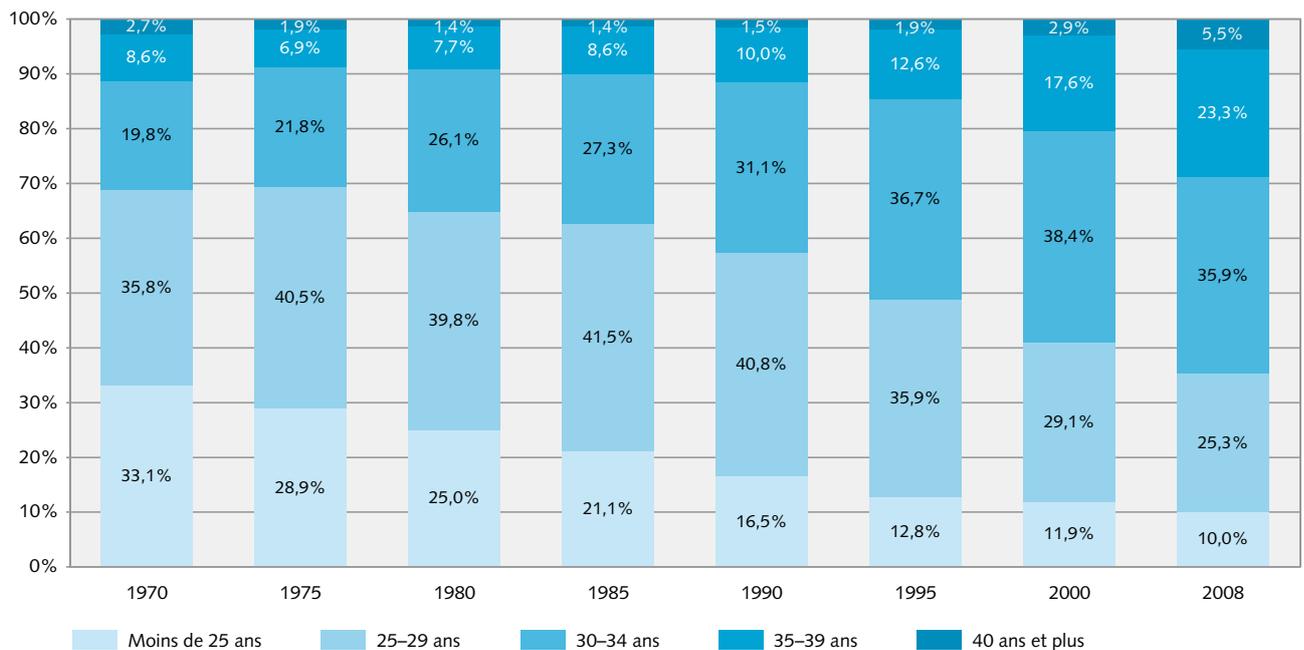


Source: BEVNAT

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Naissances vivantes selon l'âge de la mère, de 1970 à 2008

G 2.1.1.2



Source: BEVNAT

© Office fédéral de la statistique (OFS)

2.1.1 Naissances et fécondité

Si le comportement reproductif des femmes restait celui de 2008, 1,48 enfant naîtrait par femme. Ce chiffre augmente légèrement par rapport à l'année précédente. Les femmes ont en moyenne 31 ans au moment de la naissance de leur enfant. Lors de la naissance du premier enfant du mariage en cours, les femmes ont en moyenne 29,9 ans.

Depuis le milieu des années 1960, l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) a chuté brutalement durant une dizaine d'années, passant de 2,7 enfants en 1964 à 1,5 enfant en 1978. Il a ensuite oscillé entre 1,4 et 1,6 enfant. A partir de 2004, le niveau de l'ICF s'établit à 1,42 enfant par femme, chiffre qui augmente légèrement en 2008 (1,48 enfant).

La relative stabilité de l'ICF depuis les années 1980 et 1990 et sa progression depuis 2006 sont le résultat de deux évolutions divergentes des taux de fécondité par âge. Aux jeunes âges, la baisse des taux enregistrée depuis 1964 se poursuit: 17 naissances pour 1000 femmes de 15 à 24 ans en 2008, contre 79 en 1964 et 39 en 1980. Aux âges avancés, en revanche, la tendance est à l'augmentation: 24 naissances pour 1000 femmes âgées de 35 à 49 ans en 2008, contre 10 en 1980 et 13 en 1990. Dans les années 1960, ce chiffre était cependant bel et bien plus élevé, du fait que les naissances de parité supérieure étaient plus fréquentes. Pour les femmes âgées de 25 à 34 ans, le taux de fécondité a d'abord augmenté, puis diminué et atteint 92 naissances pour 1000 femmes de cet âge en 2008 (1980: 102; 1990: 112).

La valeur moyenne de l'ICF pour l'ensemble des femmes résidant en Suisse cache d'importantes différences. En effet, les étrangères ont en règle générale davantage d'enfants que les Suissesses. De 1971 à 1987, l'écart entre étrangères et Suissesses s'est cependant amenuisé. Ensuite, il a recommencé à croître. Après être demeuré stable au cours des années 1980, l'ICF des Suissesses diminue à nouveau depuis 1990 et jusqu'en 2003.

Depuis 2004, l'ICF des Suissesses progresse légèrement et celui des étrangères diminue quelque peu. L'ICF est respectivement de 1,37 pour les Suissesses et de 1,85 pour les étrangères en 2008.

Les différences de comportements entre les Suissesses et les étrangères en matière de fécondité se reflètent aussi dans l'évolution de l'âge moyen à la maternité. En 2008, les Suissesses ont en moyenne 31,6 ans à la maternité et les étrangères 29,6 ans. La moyenne générale pour l'ensemble des femmes se situe à 31 ans. L'écart était moins important en 1975; il s'est accentué au cours des deux dernières décennies, car la progression de l'âge moyen à la maternité a été nettement plus forte chez les Suissesses que chez les étrangères.

Etant donné que le calcul de l'âge moyen à la naissance d'un enfant prend en compte toutes les naissances, donc aussi celles de parité élevée, il n'est guère étonnant que les groupes de nationalités ayant généralement des familles nombreuses atteignent des âges moyens plus élevés. C'est pourquoi l'âge moyen à la naissance du premier enfant est d'un grand intérêt. La statistique annuelle des naissances n'est cependant pas encore à même de calculer ce chiffre pour toutes les femmes. Nous ne disposons actuellement que de l'âge moyen des femmes mariées à la naissance du premier enfant dans le mariage en cours (il peut donc aussi s'agir d'un deuxième mariage, voire d'un mariage ultérieur). En 2008, les femmes sont, en moyenne, âgées de 29,9 ans à la naissance du premier enfant du mariage en cours, soit 4,6 ans de plus qu'en 1971.

Définitions:

Taux de fécondité par âge:

Rapport du nombre de naissances vivantes enregistrées durant une année civile chez les femmes d'un âge donné à l'effectif des femmes de cet âge au milieu de l'année.

Indicateur conjoncturel de fécondité:

Nombre moyen d'enfants mis au monde par une femme qui serait soumise à chaque âge, durant sa vie féconde, aux conditions de fécondité observées durant l'année considérée.

Age moyen à la maternité: Age moyen pondéré des femmes ayant mis un enfant au monde durant une année civile donnée.

Base:

Naissances de mères domiciliées en Suisse au moment de la naissance.

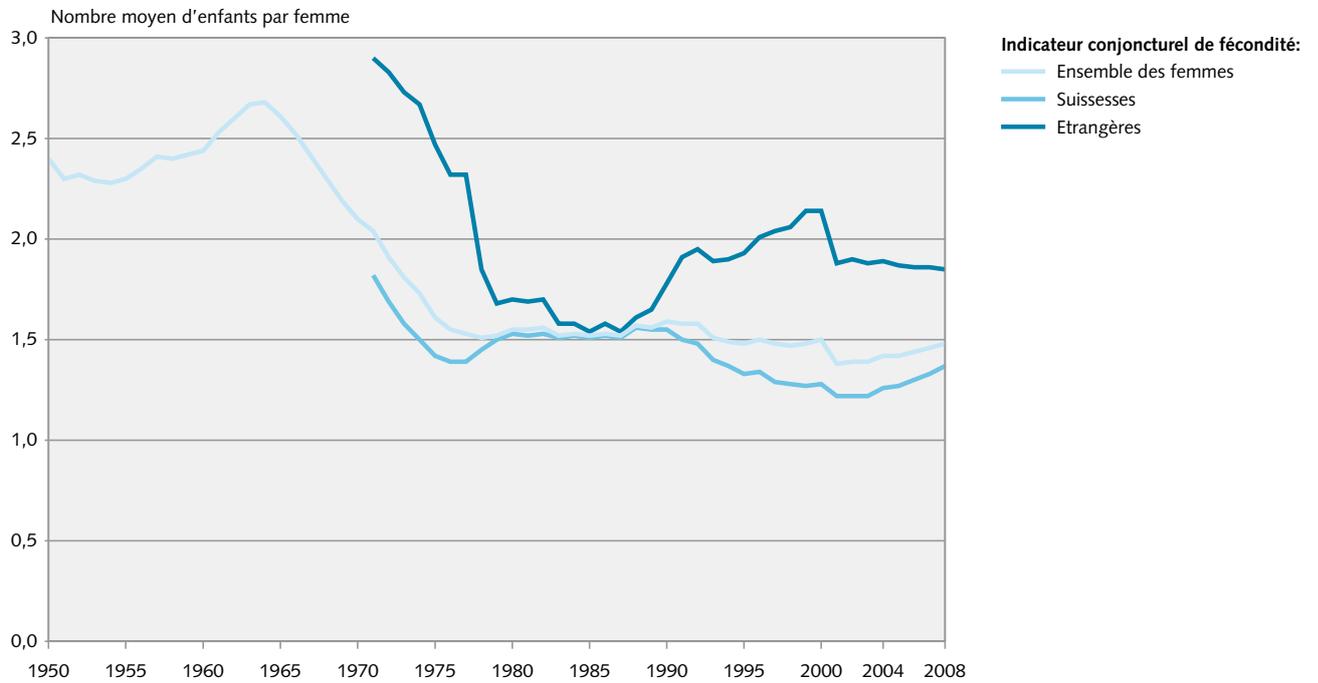
Sources:

OFS/ESPOP, OFS/PETRA

2.1.1 Naissances et fécondité

Indicateur conjonctuel de fécondité selon la nationalité de la mère, de 1950 à 2008

G 2.1.1.3

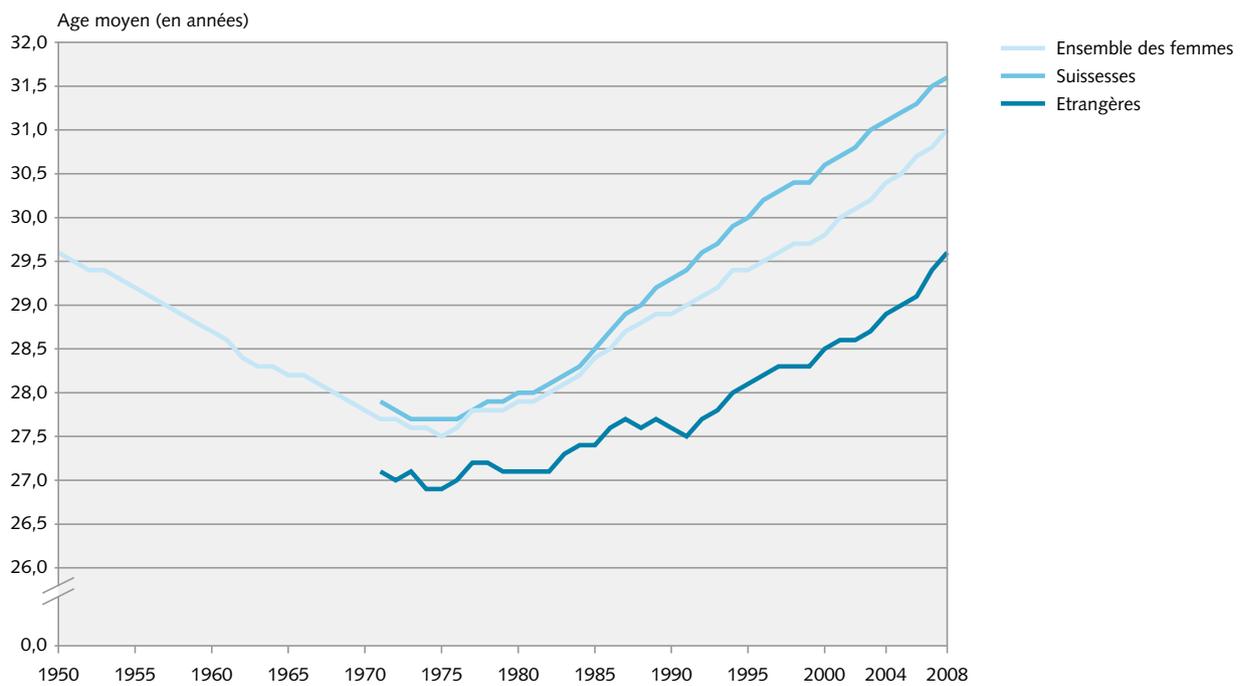


Source: BEVNAT

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Age moyen à la maternité selon la nationalité de la mère, de 1950 à 2008

G 2.1.1.4



Source: BEVNAT

© Office fédéral de la statistique (OFS)

2.1.2 Décès et mortalité

Le nombre de décès augmente légèrement, passant de 61'100 en 2007 à 61'200 en 2008. Depuis 1995, les décès féminins sont légèrement plus nombreux que les décès masculins, 31'800 femmes et 29'400 hommes sont décédés en 2008. Les décès de personnes de nationalité étrangère ne représentent que 7,8% de l'ensemble des décès. Deux hommes sur cinq et deux femmes sur trois décédés en 2008 ont 80 ans et plus.

Le nombre de décès croît de 0,2%, de 61'100 décès enregistrés en 2007 à 61'200 en 2008. Le nombre de décès féminins augmente (+0,7% pour un total de 31'800) et celui des décès masculins diminue légèrement (-0,2% pour un total de 29'400). La répartition des décès selon le sexe s'est modifiée depuis 1995. Depuis le début du 20^e siècle jusqu'en 1994, les décès masculins ont été plus nombreux que les décès féminins, formant en moyenne 51,4% de l'ensemble des décès enregistrés annuellement. Les décès féminins sont plus nombreux depuis 1995. Ils représentent 51,9% de l'ensemble des décès en 2008.

Si les personnes de nationalité étrangère contribuent de manière importante à la fécondité en Suisse, il n'en va pas de même en ce qui concerne la mortalité. En 2008, les décès des personnes de nationalité étrangère sont au nombre de 4800 contre 56'500 chez les Suisses. La part des étrangers décédés est relativement stable en Suisse depuis le début des années 1970. Elle a cependant chuté de 7,0% à 5,8% entre 1970 et 1987, pour ensuite remonter à 7,8% en 2008.

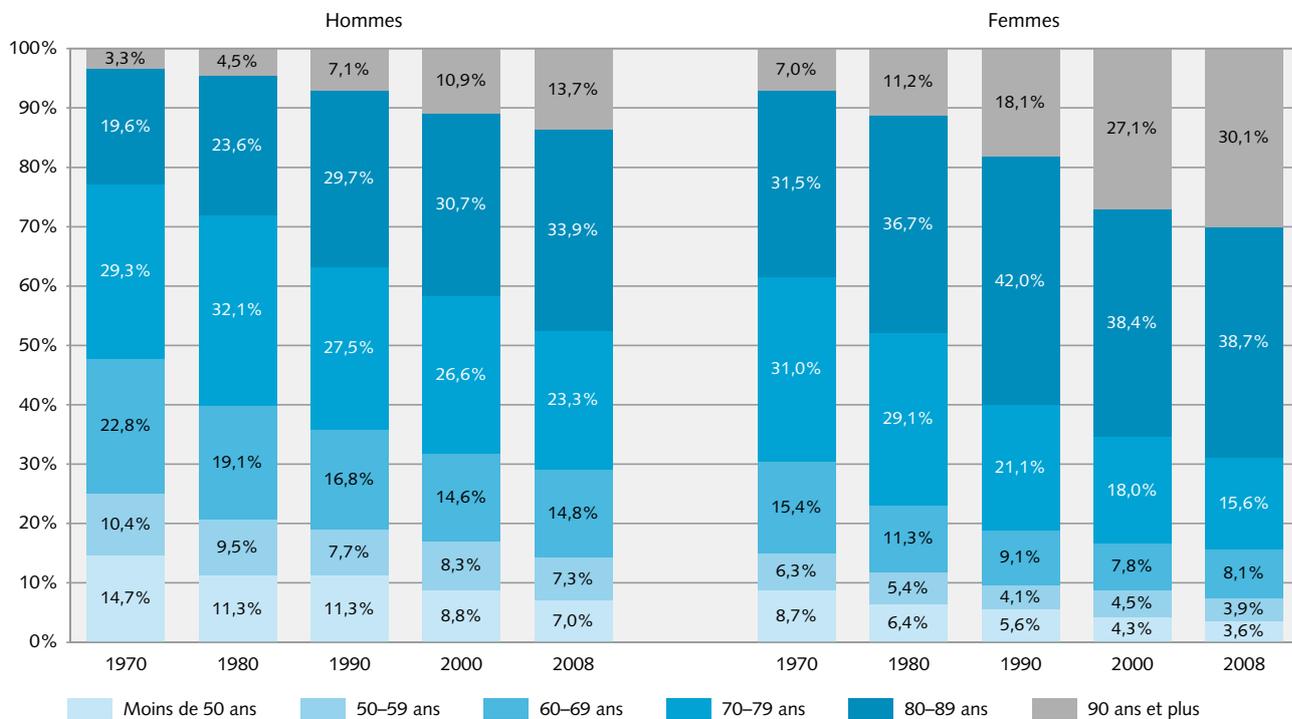
Les modifications observées depuis 30 ans dans la répartition par âge des décès sont nettement plus importantes que les variations du nombre total de décès. Aux jeunes âges, le nombre de décès a fortement diminué, alors qu'il a augmenté aux âges avancés. La baisse est très marquée chez les enfants et les personnes de moins de 50 ans, leur nombre étant actuellement deux fois moins élevé qu'au début des années 1970: 3200 décès enregistrés en 2008, contre 6800 en 1970 (-52,7%). Chez les enfants de moins d'une année, la baisse atteint même 77,5%, soit 300 décès en 2008 contre 1500 en 1970. Chez les hommes âgés de 50 à 69 ans, le nombre de décès a diminué de 34,4%, passant de 10'000 en 1970 à 6500 en 2008. Chez les femmes de la même classe d'âges, le nombre de décès a baissé de 35,3% durant cette même période (3800 en 2008 contre 5900 en 1970). Les décès sont, en revanche, en hausse chez les personnes très âgées. Le nombre de décès a augmenté de 104,8% chez les hommes âgés de 80 ans et plus (14'000 en 2008 contre 6800 en 1970), et de 108,7% chez les femmes du même groupe d'âges (21'800 en 2008 contre 10'500 en 1970).

Ces changements à l'intérieur des générations et des classes d'âges ont de grandes répercussions sur la distribution des décès dans ces classes d'âges. La proportion des décès survenant avant 60 ans a diminué, atteignant 14,3% chez les hommes et 7,5% chez les femmes en 2008, contre 25,1% et 15% en 1970. La proportion des décès survenant entre 60 et 79 ans a également diminué, passant chez les hommes de 52,1% en 1970 à 38,1% en 2008 et chez les femmes de 46,4% à 23,7%. La proportion des décès survenant au delà de 79 ans a, en revanche, progressé. 47,6% des hommes et 68,8% des femmes décédés en 2008 sont âgés de 80 ans et plus, contre seulement 22,8% et 38,6% en 1970 (graphique G2.1.2.1). En 2008, le pic de décès masculins le plus important s'observe à la 85^{ème} année de vie (1100 cas) et celui des décès féminins à la 87^{ème} année de vie (1500 cas). En 1970, ces pics s'observaient respectivement à 74 ans pour les hommes et à l'âge de 79 ans pour les femmes (graphique G2.1.2.2).

2.1.2 Décès et mortalité

Décès masculins et féminins selon l'âge, de 1970 à 2008

G 2.1.2.1

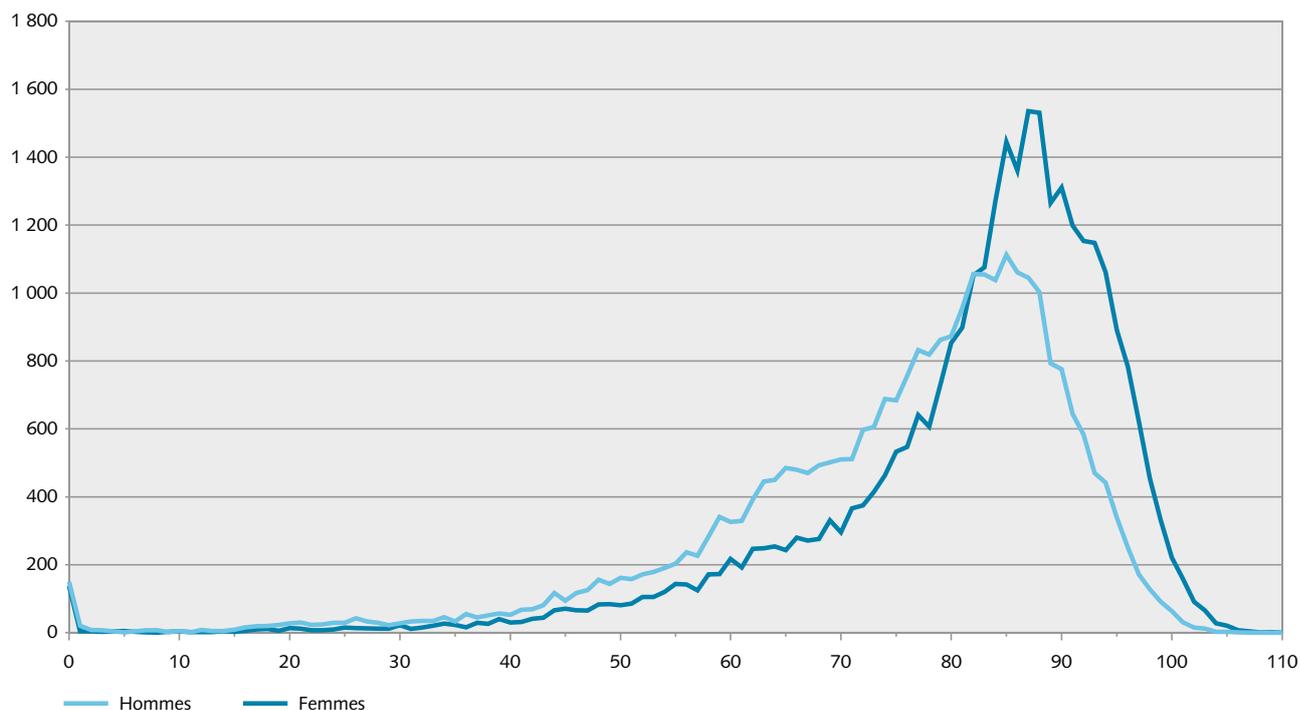


Source: BEVNAT

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Décès masculins et féminins selon l'âge, en 2008

G 2.1.2.2



Source: BEVNAT

© Office fédéral de la statistique (OFS)

2.1.2 Décès et mortalité

La population de la Suisse se caractérise par l'une des espérances de vie à la naissance les plus élevées au monde. En 2008, la durée de vie moyenne atteint 79,7 ans pour les hommes et 84,4 ans pour les femmes. L'écart entre les durées de vie moyennes féminine et masculine a sensiblement diminué au cours des années 1990.

Au cours du 20^e siècle, l'espérance de vie à la naissance a augmenté de manière spectaculaire en Suisse, comme dans les autres pays occidentaux. La durée moyenne de vie des hommes et des femmes résidant en Suisse est actuellement l'une des plus élevées au monde. Elle a quasiment doublé au cours des 120 dernières années, atteignant 79,7 ans pour les hommes et 84,4 ans pour les femmes en 2008, contre 41,2 ans et 44,2 ans en 1880. L'évolution de l'espérance de vie à la naissance fait toutefois apparaître un ralentissement progressif des gains. Les plus fortes progressions ont été enregistrées durant la première moitié du 20^e siècle. Entre 1900 et 1950, la durée moyenne de vie a progressé de 20,4 ans pour les hommes et de 22,2 ans pour les femmes. Entre 1950 et 2000, les gains ont été nettement plus faibles: 10,2 ans pour les hommes et 11,5 ans pour les femmes.

Les progrès les plus prodigieux ont été faits dans la lutte contre la mortalité infantile. Vers 1880, un bébé sur cinq n'atteignait pas son premier anniversaire. Aujourd'hui, 4 bébés sur 1000 ne vivent pas au-delà d'un an.

Le 20^e siècle a aussi été caractérisé par l'augmentation de la surmortalité masculine. La différence entre les durées de vie moyennes féminine et masculine, qui était de l'ordre de 3 ans jusqu'au milieu des années 1920, s'est accrue pour atteindre 7 ans au début des années 1990. La tendance s'est inversée au cours des années 1990, la progression de l'espérance de vie à la naissance étant pour la première fois depuis un siècle plus forte chez les hommes que chez les femmes.

Entre 1995 et 2008, la durée moyenne de vie a progressé de 4,4 ans pour les hommes et de 2,6 ans pour les femmes. L'écart entre les durées de vie moyennes féminine et masculine a donc diminué, atteignant 4,7 ans en 2008 (graphique G2.1.2.3).

La distribution selon l'état civil et la distribution des décès par âge sont étroitement liées. Il existe deux hypothèses sur ce rapport de causalité. Dans la première hypothèse, on part de l'idée que la diminution du nombre de décès chez les jeunes conduit à une diminution des décès chez les célibataires. Parallèlement, l'augmentation du nombre de décès chez les personnes âgées entraîne une augmentation des décès chez les personnes mariées, divorcées ou veuves. Selon la deuxième hypothèse, la relation relativement constante entre les différences d'âges dans les couples mariés et l'écart entre l'espérance de vie des hommes et des femmes mènerait à une stabilité dans la relation entre les décès de personnes mariées et ceux des personnes veuves.

Du point de vue des chiffres, la première hypothèse se confirme. La part des décès chez les personnes célibataires a diminué depuis 1970 de 6,2 points pour les hommes et de 8,3 points pour les femmes.

Pour la deuxième hypothèse, la relation entre les décès chez les personnes veuves et chez les personnes mariées se confirme uniquement chez les hommes. En effet, la part de décès chez les hommes mariés ou veufs reste stable. La part de décès chez les femmes veuves augmente par rapport à celle des femmes mariées. Ce phénomène ne s'explique que par le fait que les femmes se remarient moins facilement que les hommes (graphique G2.1.2.4).

Définitions:

Taux de mortalité infantile:
Rapport du nombre de décès d'enfants âgés de moins d'un an enregistrés durant une année civile au nombre de naissances vivantes enregistrées durant la même année.

Espérance de vie à la naissance:

Durée moyenne de vie d'un nouveau-né qui serait soumis à chaque âge aux conditions de mortalité de l'année considérée.

Base:

Décès de personnes domiciliées en Suisse au moment du décès.

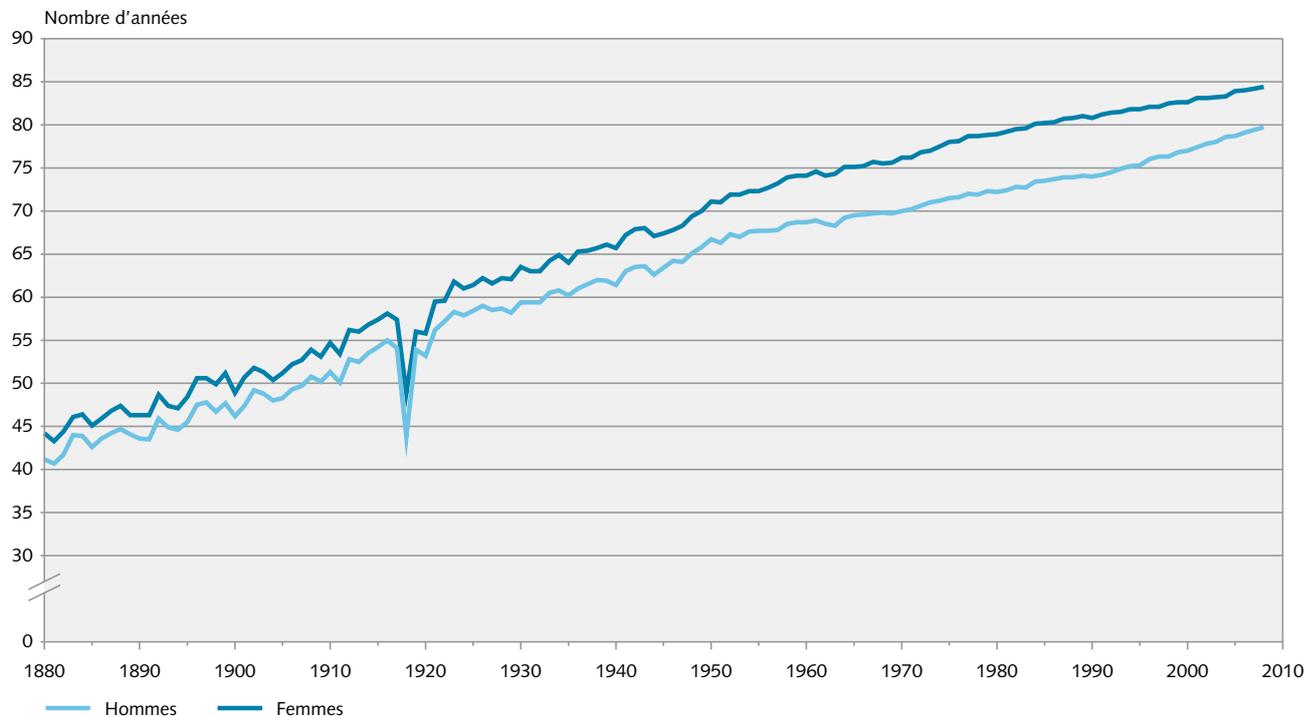
Sources:

OFS/ESPOP, OFS/PETRA

2.1.2 Décès et mortalité

Esérance de vie masculine et féminine à la naissance, de 1880 à 2008

G 2.1.2.3

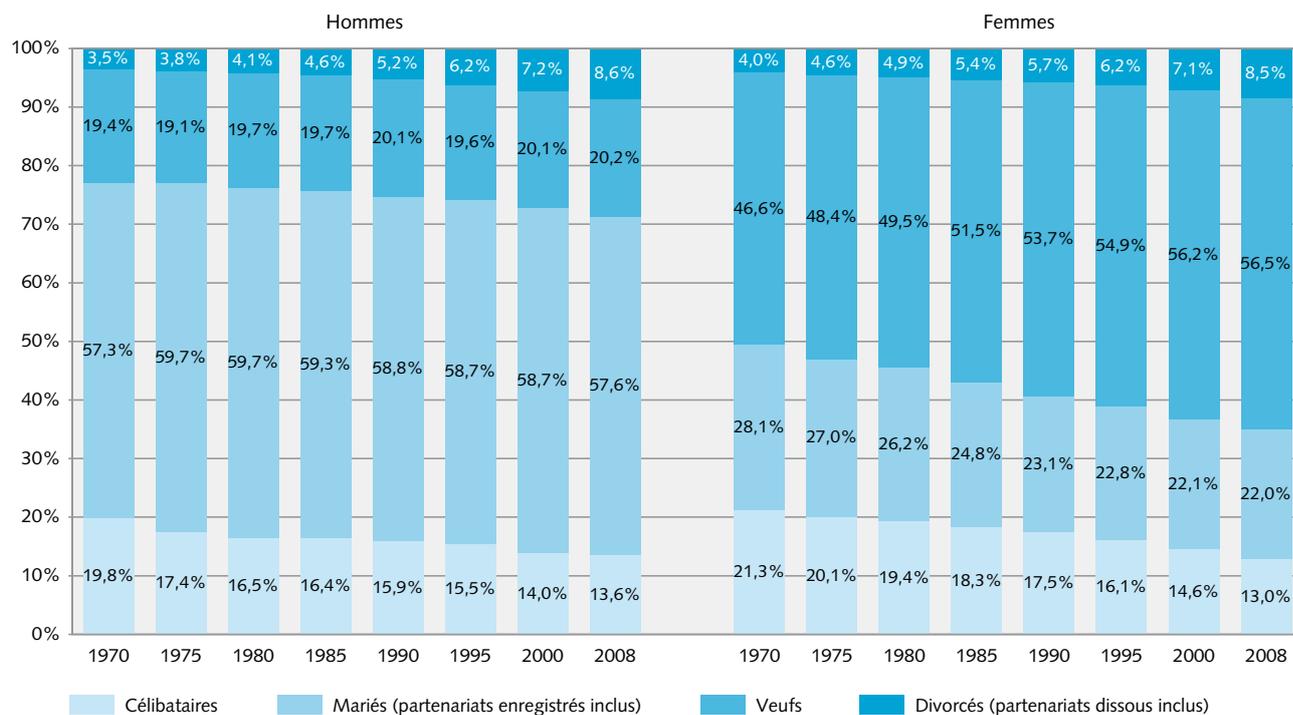


Source: BEVNAT & Deux siècles

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Décès masculins et féminins selon l'état civil, de 1970 à 2008

G 2.1.2.4



Source: BEVNAT

© Office fédéral de la statistique (OFS)

2.2.1 Migrations internationales

En 2008, nous comptons 184'300 immigrations et 86'100 émigrations. Le solde migratoire s'élève à +98'200 en 2008. Un immigrant sur huit et un émigrant sur trois sont suisses. Près d'un étranger sur deux ayant immigré en Suisse vient d'un pays voisin, trois sur quatre d'Europe. La situation est semblable pour les émigrants étrangers.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la Suisse accueille de nombreux immigrants, mais elle demeure aussi un pays d'émigration. Comparés au nombre d'habitants, les flux migratoires sont très importants. En 2008, le volume migratoire (somme des immigrations et des émigrations) s'élève à 270'400 personnes, qui représentent 3,5% de la population résidente permanente au milieu de l'année. Depuis 1981, le volume migratoire a subi d'importantes fluctuations, le plus bas niveau, 181'800 personnes, ayant été atteint en 1984 et le plus haut niveau, 274'200 personnes, en 1992.

En Suisse comme dans les autres pays de l'Europe de l'Ouest à faible natalité, les migrations internationales ont une grande influence sur la dynamique démographique. Depuis 1981, l'effet des migrations sur les variations annuelles de l'effectif de la population dépasse largement celui des naissances et des décès. En 2008, on enregistre 184'300 immigrations contre 76'700 naissances et 86'100 émigrations contre 61'200 décès.

Les immigrations augmentent de 11,3% et atteignent 184'300 mouvements. Les émigrations baissent de 4,5% par rapport à 2007: leur nombre atteint 86'100 mouvements. Le solde migratoire, par conséquent, augmente. Il passe de +75'500 personnes en 2007 à +98'200 personnes en 2008.

Le niveau des immigrations est plus dépendant de la conjoncture économique et varie donc plus fortement d'une année à l'autre que celui des émigrations. Le solde migratoire a donc beaucoup fluctué depuis 1981. La grande majorité des migrants en Suisse ont un passeport étranger. En 2008, 87,7% des immigrants et 67,6% des émigrants sont étrangers. Le solde migratoire de la population étrangère est positif depuis 1981. En revanche, depuis 1992, la population de nationalité suisse compte davantage d'émigrations que d'immigrations et présente donc un solde migratoire négatif. En 2008, ce dernier s'élève à -5200 personnes. Le solde migratoire de la population étrangère augmente: il atteint +103'400 personnes en 2008, contre +83'200 en 2007.

Parmi les immigrants de nationalité étrangère, les Allemands sont les plus nombreux. Depuis 1997, leur effectif est en hausse et ils atteignent un niveau record en 2008: 46'300. Cela correspond à une hausse de 13,1% en une année. Viennent ensuite les immigrations des Portugais (17'700), dont le nombre a augmenté de 15% ou de 2300 personnes. On retrouve au troisième rang, en 2008, les immigrations de citoyens français, au nombre de 13'900. Les émigrations d'étrangers ont touché 12'100 ressortissants allemands (20,8%) et, à proportions égales, 5100 ressortissants français (8,7%) et 5000 ressortissants italiens (8,6%) (graphiques G2.2.1.1 et G2.2.1.2).

Définitions:

Volume migratoire international: Somme du nombre d'immigrations et du nombre d'émigrations enregistrées durant une année civile.

Solde des migrations internationales: Différence entre le nombre d'immigrations et le nombre d'émigrations enregistrées durant une année civile.

Base:

Population résidente permanente
Les arrivées et les départs de titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée et des personnes dans le processus d'asile ne sont pas pris en compte.

Ces personnes sont considérées comme immigrantes lorsqu'elles reçoivent une autorisation de séjour ou d'établissement.

Les navettes quotidiennes des frontaliers sont considérées comme des flux internationaux de navetteurs et non comme des mouvements migratoires.

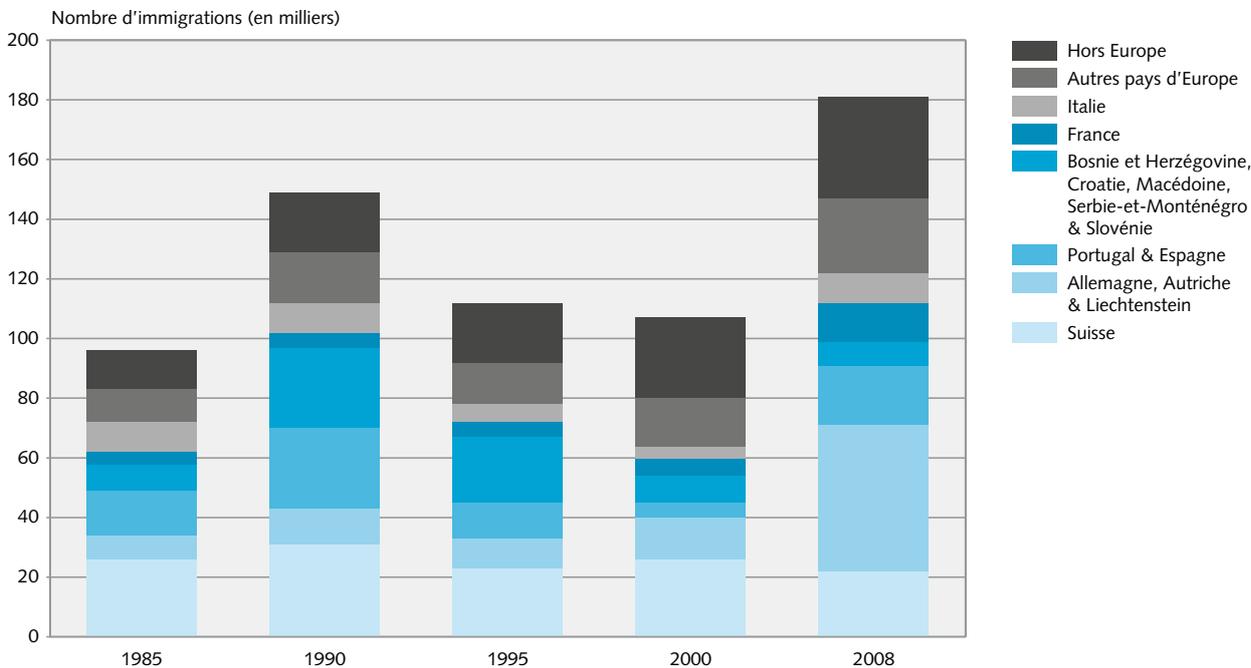
Sources:

OFS/ESPOP, OFS/PETRA

2.2.1 Migrations internationales

Immigration¹ de la population résidente permanente selon la nationalité, de 1985 à 2008

G 2.2.1.1



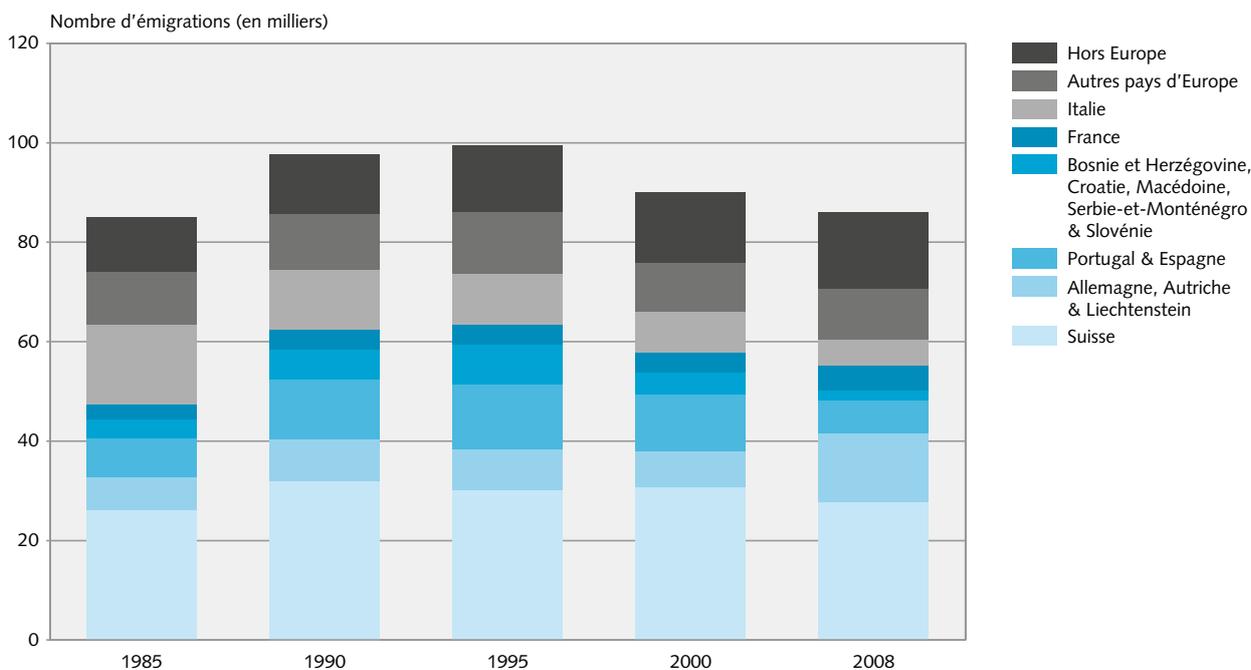
¹ Y compris les changements de statut et les sorties du processus d'asile

Source: ESPOP & PETRA

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Emigration de la population résidente permanente selon la nationalité, de 1985 à 2008

G 2.2.1.2



Source: ESPOP & PETRA

© Office fédéral de la statistique (OFS)

2.2.2 Migrations internes

Avec 434'700 changements de résidence en 2008, les migrations internes sont également la composante quantitativement la plus importante du mouvement de la population. Près des trois quarts de ces mouvements se font à l'intérieur d'un canton. Les cantons de Fribourg, Schwytz, Argovie et Lucerne profitent le plus des migrations entre cantons.

En 2008, on enregistre 434'700 migrations entre les communes de la Suisse. Les migrations internes constituent la principale composante de l'évolution démographique. Elles dépassent largement les migrations internationales (270'400) et les mouvements naturels (137'900).

Le nombre de migrations internes fluctue peu ces dernières années, et se situe autour de 400'000 mouvements par an. Près de trois quarts (71,3%) des migrations internes se sont effectuées à l'intérieur d'un canton. Après avoir augmenté jusqu'en 1995, les migrations intracantonales ont légèrement diminué jusqu'en 2002 et reprennent de l'ampleur en 2008. Les migrations intercantionales, quant à elles, sont en légère progression depuis 1997 (graphique G2.2.2.1).

Les changements de communes de résidence à l'intérieur d'un même canton représentent, le plus souvent, une migration de faible distance. Les principales raisons des migrations intracantonales sont liées à la recherche de meilleures conditions de logement (surface du logement, loyer, qualité de l'habitat). En ce qui concerne les migrations intercantionales, où la distance entre la commune de départ et celle d'arrivée est généralement plus grande, elles sont le plus souvent liées au travail ou à la formation.

Même si 74,1% des migrations intercantionales et 71,4% des migrations intracantonales sont le fait des personnes de nationalité suisse, ces dernières participent proportionnellement moins aux migrations internes que les étrangers. En 2008, le taux de migration interne s'élève à 52,2‰ chez les

Suisses et à 74,1‰ chez les étrangers. Cette différence devrait tenir au fait que les étrangers sont plus souvent locataires que les Suisses. Selon le recensement 2000, environ 39% des Suisses, détenteurs de logement, sont propriétaires de leur logement contre 14% seulement des personnes de nationalité étrangère.

On remarque, en outre, que la part des migrations intracantonales dans l'ensemble des migrations internes est plus élevée pour les étrangers (73,3%) que pour les Suisses (70,6%).

Les migrations intercantionales influencent largement la distribution de la population dans l'espace. Les gains les plus importants en 2008, en chiffre absolu, sont enregistrés en Argovie (2200) et à Fribourg (1900), tandis que Saint-Gall (-1200), Bâle-Ville (-1100) et Zoug (-1000) accusent les plus lourdes pertes. Si l'on rapporte le solde des migrations intercantionales au nombre d'habitants d'un canton, c'est le canton de Fribourg qui bénéficie du plus grand gain (+7%) et le canton de Zoug (-9,4‰) qui subit la perte la plus importante (graphique G2.2.2.2).

Définitions:

Migration interne: Migration à l'intérieur de la Suisse, soit entre deux communes situées dans le même canton (**migration intracantonale**), soit entre deux communes situées dans deux cantons différents (**migration intercantonale**).

Ne sont considérés comme migrations internes que les changements de domicile civil. Les déménagements à l'intérieur de la même commune politique ne sont pas pris en compte.

Solde des migrations internes:

Différence entre le nombre d'arrivées en provenance d'une autre région de Suisse et le nombre de départs vers une autre région de Suisse.

Taux brut de migration interne:

Pour un territoire donné (pays, grande région ou canton), rapport du nombre de migrations internes enregistrées durant une année civile à l'effectif de la population au milieu de l'année.

Base:

Population résidente permanente.

On ne recense pas les personnes qui effectuent une migration, mais le nombre de migrations. Lorsqu'une personne change plusieurs fois de commune de résidence au cours d'une année civile, elle est comptée autant de fois dans la statistique. Le nombre de migrations est donc légèrement supérieur au nombre de personnes qui ont changé de commune de résidence.

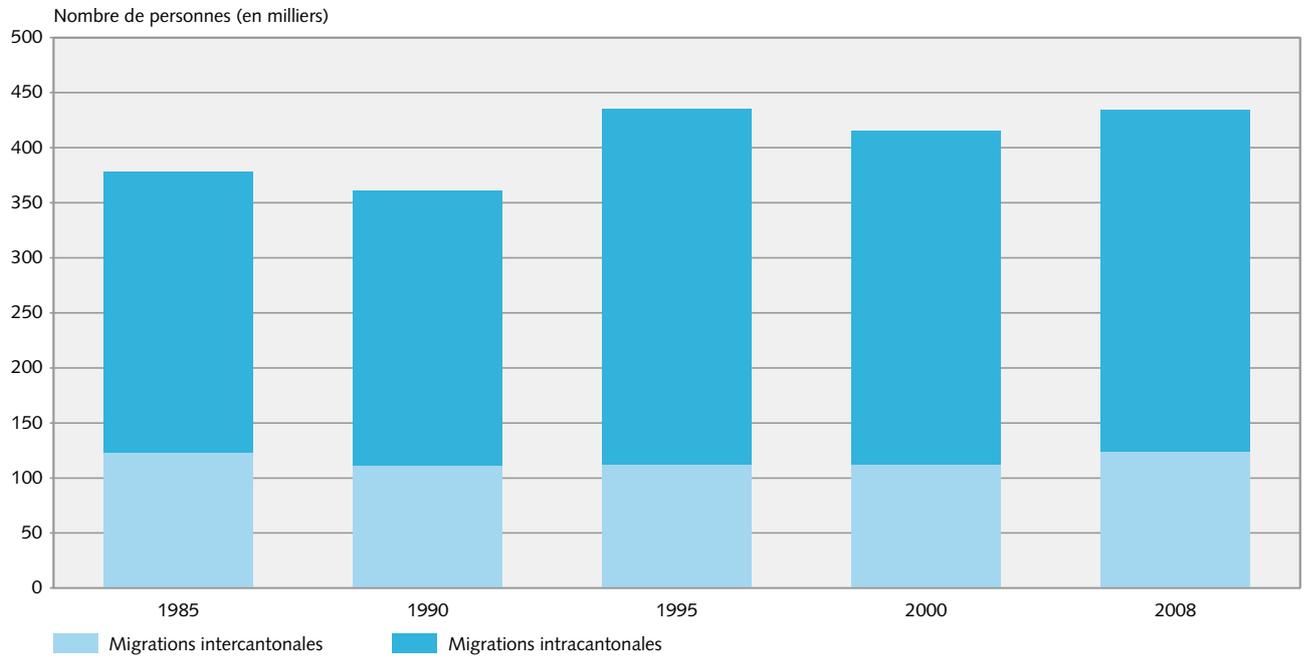
Sources:

OFS/ESPOP, OFS/PETRA

2.2.2 Migrations internes

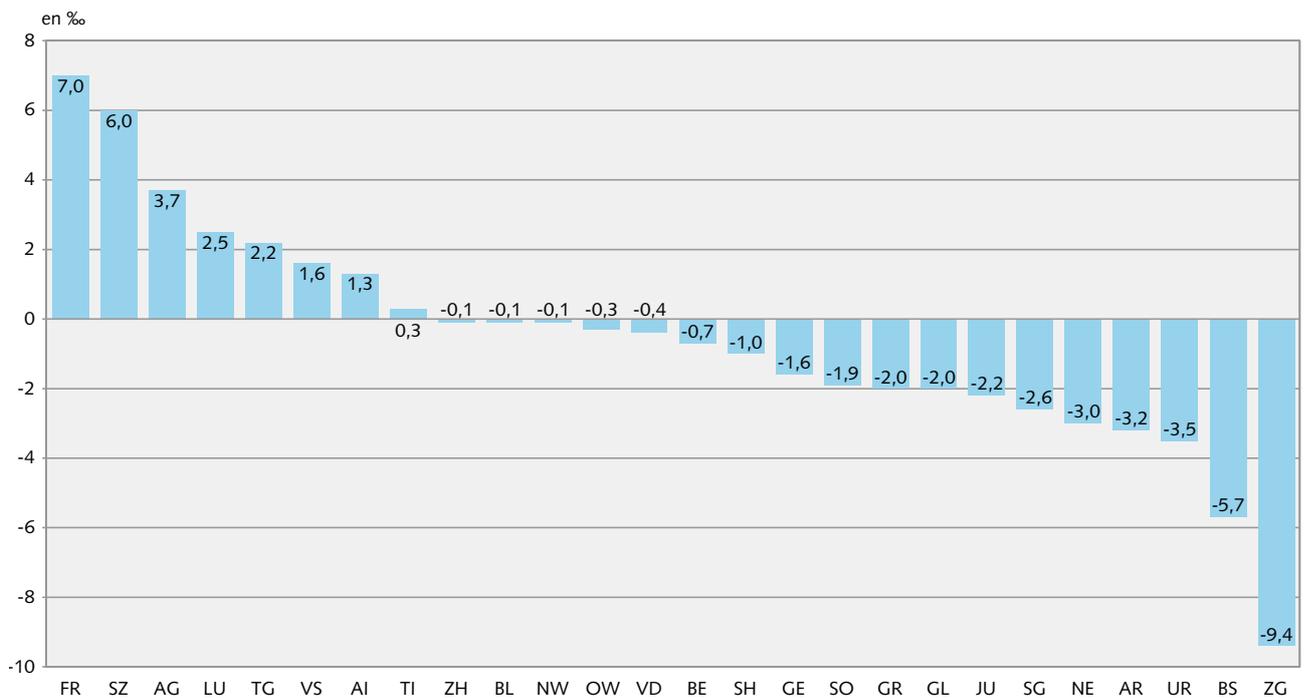
Migrations intercantionales et intracantoniales, de 1985 à 2008

G 2.2.2.1



Taux de migration intercantonale nette, en 2008

G 2.2.2.2



2.3 Acquisitions de la nationalité suisse

En 2008, 44'400 étrangers obtiennent la nationalité suisse. Il s'agit du nombre d'acquisitions de la nationalité suisse le plus important après le nombre record enregistré en 2006. Pourtant, à peine 28 étrangers sur 1000 ayant une autorisation de séjour ou d'établissement acquièrent la nationalité suisse. Trois quarts des nouveaux citoyens suisses viennent d'Europe.

En 2008, 44'400 étrangers sont naturalisés en Suisse. Ce chiffre traduit une augmentation de 1,1% par rapport à 2007. Les naturalisations ont plus que doublé depuis 1998. Le taux brut de naturalisation baisse légèrement, passant de 28,8‰ en 2007 à 28,2‰ en 2008. Cet indicateur se situait à 15,9‰ en 1998.

Deux cinquièmes des étrangers naturalisés en 2008 sont des ressortissants de Serbie-et-Monténégro (10'300), de Bosnie et Herzégovine (2900), de Macédoine (2300), de Croatie (2000) et de Slovénie (moins de 100). En outre, parmi les nouveaux citoyens suisses, on trouve 4900 personnes d'origine italienne, 3000 d'origine allemande, 2900 d'origine turque et 2300 ressortissants sri-lankais.

Par rapport à 1998, les parts des citoyens de Serbie-et-Monténégro, de Bosnie et Herzégovine, de Macédoine, de Croatie, de Slovénie et de Turquie ont progressé (respectivement de 23,9 points), alors que celles des Européens du sud (-13,8 points) ont nettement reculé (graphique G2.3.1).

L'augmentation marquante du nombre de naturalisations depuis 2006 s'explique par la nette augmentation des demandes ces dernières années d'une part, et par une réduction des frais de procédures dans certains cantons et communes, d'autre part. Le nombre croissant de demandes montre que de plus en plus d'étrangers vivant en Suisse satisfont aux critères fixés pour l'acquisition de la nationalité suisse.

Environ 856'700 personnes répondent aujourd'hui à ces critères, ce qui représente 51,3% de la population résidente permanente étrangère.

En 2008, huit étrangers sur dix acquièrent le passeport suisse selon la procédure de naturalisation ordinaire. Un sixième des étrangers naturalisés le sont par le biais de la procédure facilitée. Cette dernière est destinée en premier lieu aux conjoints étrangers de personnes de nationalité suisse.

Jusqu'en 1991, le nombre annuel de femmes naturalisées dépassait celui des hommes. Selon la législation en vigueur avant 1992 sur l'acquisition de la nationalité suisse, les femmes étrangères épousant un citoyen suisse obtenaient automatiquement le passeport suisse. Entre 1992 et 1997, les hommes ont été plus nombreux que les femmes à se faire naturaliser. Depuis 1998, les naturalisations féminines sont à nouveau plus nombreuses: 52,6% en 2008.

Un tiers des nouveaux citoyens sont nés en Suisse. Toutefois, cette part varie fortement selon la nationalité. C'est le cas pour 63,6% des Italiens et 60,9% des Espagnols. Avec une part de 50,5% respectivement 50,3% parmi les nouveaux citoyens d'origine turque et sri-lankaise, les personnes nées en Suisse sont fortement représentées.

Définitions:

Acquisitions de la nationalité suisse: Le droit suisse distingue les modes suivants d'acquisition de la nationalité suisse: naturalisation ordinaire, naturalisation facilitée, réintégration, constatation de droit, adoption par un citoyen suisse (pour un enfant mineur étranger).

On emploie le terme «naturalisation» comme nom générique pour désigner tous les modes d'acquisition. Cette dernière repose sur le principe du droit du sang: elle ne peut être acquise automatiquement que par filiation (un parent suisse). L'obtention de la nationalité suisse par filiation n'est pas comprise dans la statistique des acquisitions de la nationalité suisse.

Taux brut de naturalisation:

Rapport du nombre d'acquisitions de la nationalité suisse enregistrées durant une année civile à l'effectif des titulaires d'une autorisation de séjour ou d'établissement au début de l'année.

Base:

Seules sont prises en compte les personnes domiciliées en Suisse.

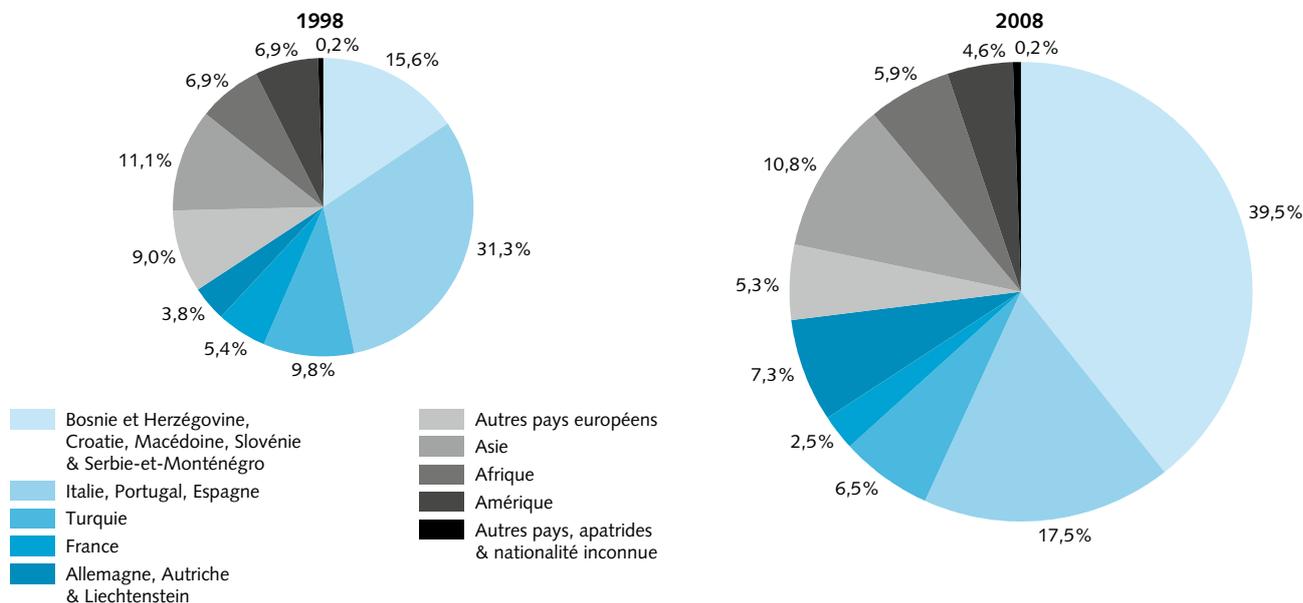
Sources:

OFS/PETRA, ODM/SYMIC

2.3 Acquisitions de la nationalité suisse

Acquisition de la nationalité suisse selon la nationalité antérieure, en 1998 et en 2008

G 2.3.1

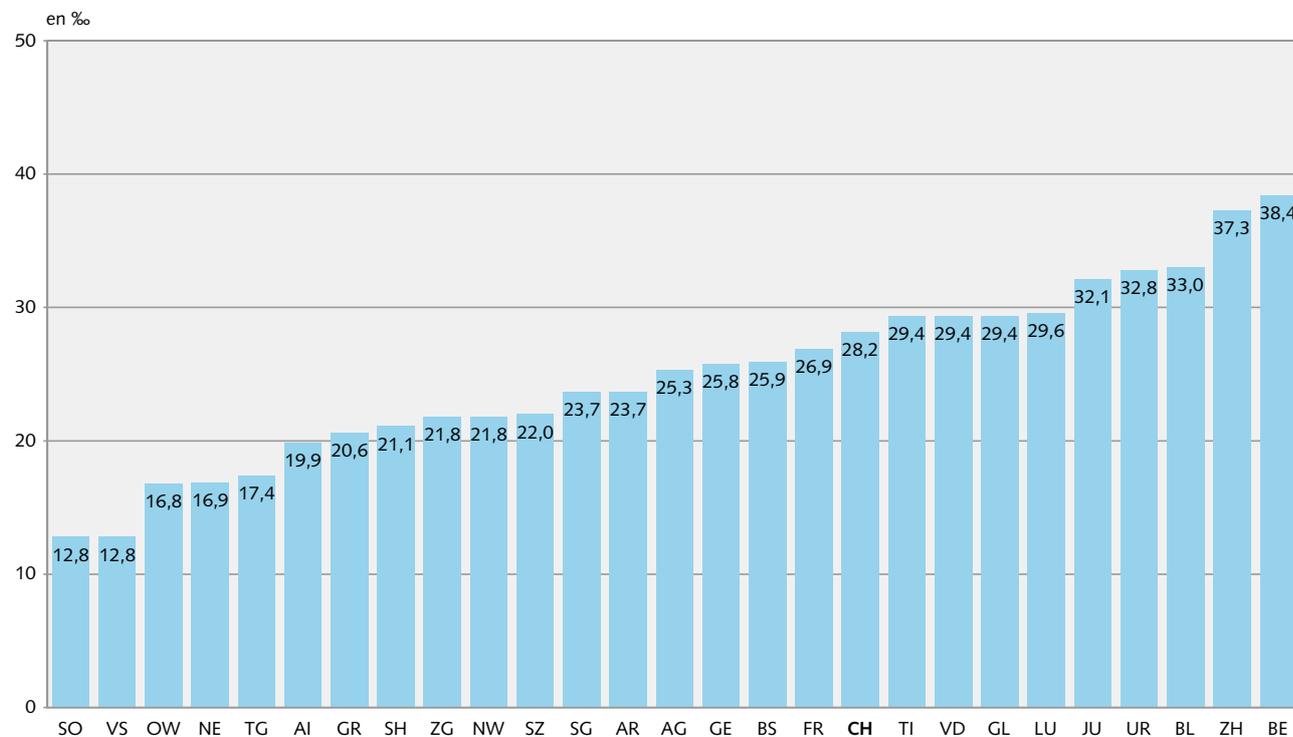


Source: PETRA

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Taux brut de naturalisation selon le canton, en 2008

G 2.3.2



Source: PETRA

© Office fédéral de la statistique (OFS)

3 Mariages, divorces et décès d'un conjoint

3.1 Mariages et nuptialité

41'500 couples se marient en 2008, soit 3% de plus qu'en 2007. Les deux partenaires sont célibataires dans 27'500 mariages. 21'400 mariages unissent deux partenaires de nationalité suisse. Dans 15'000 mariages, l'un des partenaires est un ressortissant suisse, l'autre d'origine étrangère.

En 2008, 41'500 couples s'unissent. Ce nombre traduit une hausse de 3% par rapport à 2007. Un peu moins de deux tiers de ces couples sont constitués de personnes toutes deux célibataires avant le mariage. 78,6% des femmes et 76% des hommes convolent pour la première fois.

21'400 mariages unissent deux partenaires de nationalité suisse et 5100 deux conjoints de nationalité étrangère. 8400 Suisses et 6600 Suissesses épousent quelqu'un de nationalité étrangère. Alors que les mariages entre Suisses augmentent rapport à 2007 (+1000; +4,8%), le nombre des mariages binationaux entre Suisses et étrangers diminue légèrement (-100; -0,7%). Les mariages entre partenaires étrangers enregistrent une hausse de 300 en chiffres absolus, soit une progression d'environ 7%.

Comme dans les années précédentes, la structure par âge se déplace légèrement vers les classes d'âges supérieures. Si la plupart des hommes avaient entre 25 et 29 ans à leur mariage durant les trois dernières décennies du 20^e siècle, ils ont aujourd'hui entre 30 et 34 ans; 26,2% des hommes font partie de cette classe d'âges. Cette part a déjà baissé par rapport aux années immédiatement antérieures. Elle est inférieure de 2,4 points à celle observée en 2000. La part des hommes âgés de 35 à 39 ans tend à augmenter. Elle s'est accrue de 2,5 points depuis 2000 pour atteindre 18,1%. Les hommes de 25 à 29 ans occupent toujours, malgré cela, la deuxième place en 2008 avec une part de 20,5%, même si cette dernière a reculé de 4,6 points depuis 2000.

Chez les femmes, la plupart n'avaient pas 25 ans à leur mariage jusqu'au milieu des années 1980, alors qu'elles ont plutôt entre 25 et 29 ans depuis les années 1990 (27,8% en 2008).

Sur le plan de l'âge des femmes qui se marient, des tendances claires se dégagent. La part des femmes se mariant avant d'avoir 25 ans diminue constamment depuis les années 1970 et il en va de même, depuis le début des années 1990, pour la part des femmes se mariant entre 25 et 29 ans. En revanche, l'évolution est bien différente dans les classes d'âges plus élevées. Ainsi, 57,4% des femmes qui se marient en 2008 ont 30 ans ou plus (graphique G3.1.1).

L'indicateur conjoncturel de primo-nuptialité et les chiffres correspondants pour les personnes divorcées et veuves sont, aujourd'hui, plus bas qu'au cours des décennies précédentes. Au milieu du 20^e siècle, on pouvait s'attendre à ce que presque toutes les personnes célibataires se marient au moins une fois dans leur vie et à ce que deux tiers des divorcés se remarient. Aujourd'hui, les vocations nuptiales continuent de diminuer légèrement aussi bien pour les hommes que pour les femmes. En admettant que les attitudes et les mentalités face au mariage restent les mêmes qu'en 2008, on peut supputer que 64% des femmes célibataires et 59% des hommes célibataires se marieront au moins une fois dans leur vie. En outre, on peut s'attendre à ce que 49 femmes divorcées et 53 hommes divorcés sur 100 se remarient. Les taux de remariage chez les personnes veuves est – vu l'âge généralement avancé de ces personnes – plus bas. 7,4% des veufs et 2,1% des veuves devraient se remarier (graphique G3.1.2).

En Suisse, la population a tendance à se marier toujours plus tard. En 2008, l'âge moyen au premier mariage était de 31,4 ans pour les hommes et de 29,1 ans pour les femmes.

Définitions:

Indicateur conjoncturel de nuptialité des personnes célibataires, divorcées ou veuves: Proportion moyenne des personnes célibataires, divorcées ou veuves de moins de 50 ans qui se marieront ou se remarieront, compte tenu des conditions de nuptialité de l'année considérée.

Age moyen au premier mariage

(pondéré): Age moyen des hommes ou femmes célibataires qui se sont mariés pendant l'année considérée, chaque cohorte étant pondérée par le total des hommes ou des femmes de cette cohorte.

Base:

Mariages dont au moins l'un des conjoints était domicilié en permanence en Suisse avant l'union. Sont également pris en compte les détenteurs d'une autorisation de séjour de courte durée.

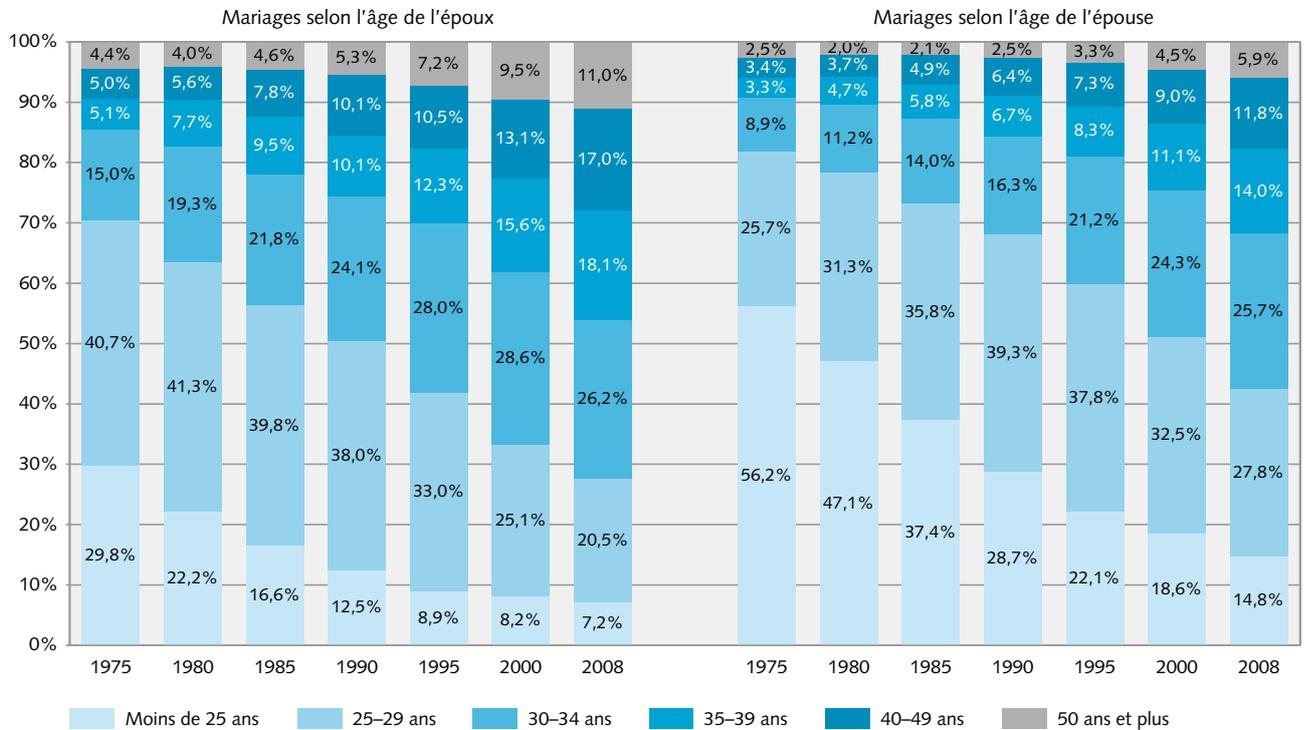
Sources:

OFS/BEVNAT, OFS/ESPOP

3.1 Mariages et nuptialité

Mariages selon l'âge de chacun des époux, de 1975 à 2008

G 3.1.1

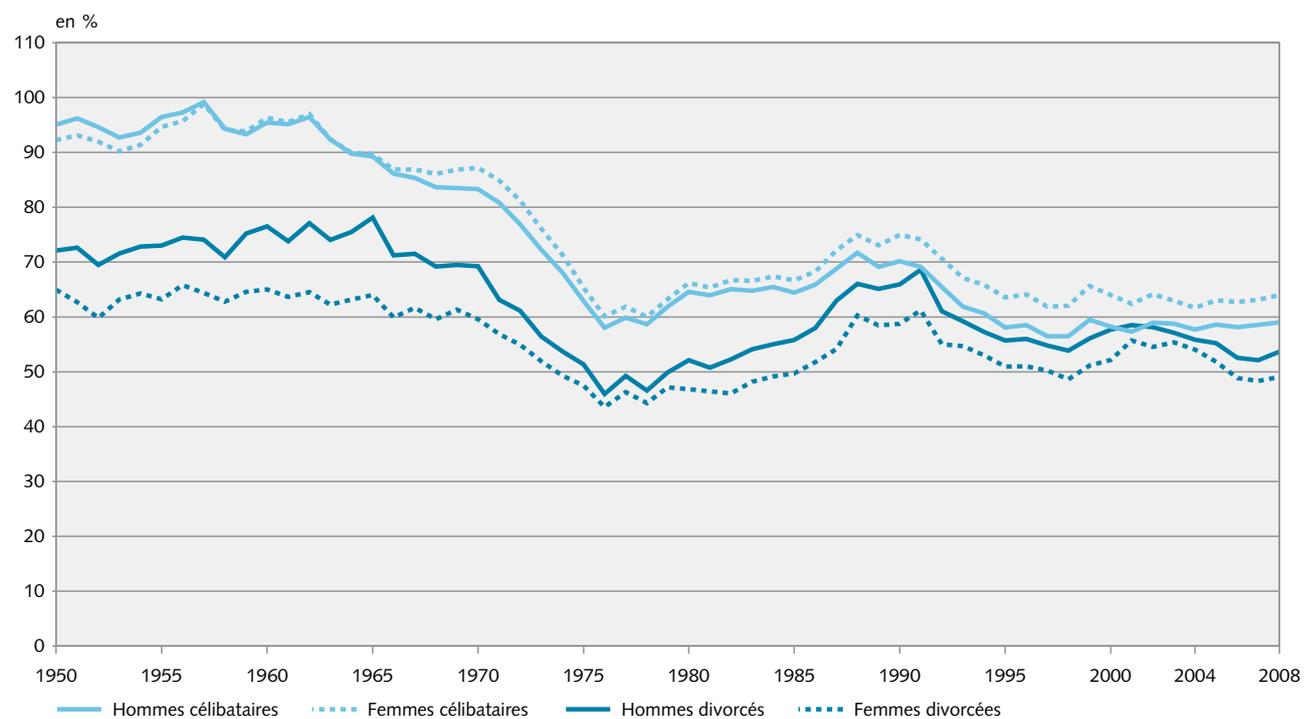


Source: BEVNAT

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Indicateur conjoncturel de nuptialité des personnes célibataires et divorcées selon le sexe, de 1950 à 2008

G 3.1.2



Source: BEVNAT

© Office fédéral de la statistique (OFS)

3.2 Divorces et divortialité

19'600 divorces sont prononcés en 2008, soit 1,4% de moins que l'année précédente. 92,8% de ces derniers le sont sur requête commune (CC art. 111 et 112). Un peu moins de 70% des hommes et 60,6% des femmes sont âgés de plus de 40 ans au moment du divorce.

En 2008, 19'600 divorces ont été prononcés. Par rapport à 2007, on enregistre une baisse de 1,4% des divorces. Il s'agit de la troisième baisse depuis l'introduction du nouveau droit du divorce, alors qu'entre 2004 et 2005, l'augmentation des divorces avait été de 18,8%.

Le droit actuel prévoit que les époux peuvent demander le divorce par une requête commune, même s'ils ne s'accordent pas sur tous les points (CC art. 111 et 112). En 2008, 92,8% de tous les couples concernés choisissent cette solution. En cas de désaccord, une des parties peut présenter une demande de divorce unilatérale. Dans ce cas, le divorce ne peut être prononcé, en 2008, que si les conjoints ont vécu séparément pendant au moins deux ans.

En 2008, 10'400 divorces concernaient deux partenaires qui possédaient la nationalité suisse avant le mariage, cela représente 52,9% des divorces. Cette proportion demeure stable par rapport à l'année précédente (10'400 divorces représentant 52,1%). Parmi les divorces restants, on en trouve 6'100 concernant des couples binationaux suisse-étranger (31,2%) et 3'100 des couples étranger-étranger (15,9%). 50,4% des divorces impliquant un ressortissant suisse et un étranger concernaient une Suissesse et un étranger. Cette proportion est en diminution depuis le début des années 2000. Pour ce qui touche les divorces entre étrangers, près de 1900 concernent deux étrangers de même nationalité, soit 61,3%, ce taux restant relativement stable depuis l'introduction du nouveau droit sur les divorces. La ventilation par âge des couples divorcés en 2008 s'apparente à celle des années précédentes. Les personnes

sont de plus en plus âgées au moment du divorce. Quatre hommes nouvellement divorcés sur dix ont entre 40 et 49 ans (37,5%) et trois sur dix sont âgés de 50 ans et plus (32,3%). Un divorcé sur sept a entre 35 et 39 ans, soit 14,9%.

Chez les femmes, les proportions correspondantes sont de 37,9% pour les 40 à 49 ans, de 17% pour les 35 à 39 ans et de 22,7% pour les 50 ans et plus.

Les plus fortes progressions par rapport aux années précédentes concernent les hommes et les femmes de 40 ans ou plus: pour les hommes +20,8 points depuis 1990, pour les femmes +22,5 points (graphique G3.2.1).

La propension à divorcer s'est nettement accentuée ces dernières décennies. L'indicateur conjoncturel de divortialité, qui révèle le comportement des couples divorcés en fonction de la durée du mariage pendant l'année considérée, a nettement augmenté depuis 1970. Alors qu'il était de 12,5% en 1970, le taux de divortialité atteint aujourd'hui 48%. Sans changements dans les conditions juridiques actuelles et les mentalités des couples, il faut s'attendre à ce qu'un mariage sur deux finisse par un divorce (graphique G3.2.2).

Le divorce menace avant tout les premières années de mariage. Le plus grand nombre de divorces (6,7%) a lieu durant la sixième année de mariage. On constate également qu'un nombre croissant de couples divorcent après de longues années en commun. Les couples divorçant après plus de 30 ans de mariage représentent 3% de tous les divorces prononcés en 1970, contre 7,7% en 2008.

Définitions:

Indicateur conjoncturel de divortialité: Proportion des mariages célébrés une année donnée qui se sont dissous, compte tenu des conditions de divortialité de l'année considérée.

Durée moyenne du mariage

(pondérée): Durée moyenne du mariage au moment du divorce, chaque année de mariage étant pondérée par le nombre d'unions conclues pendant l'année considérée.

Base:

Divorces dont la partie plaignante est domiciliée en Suisse lors du dépôt de la plainte.

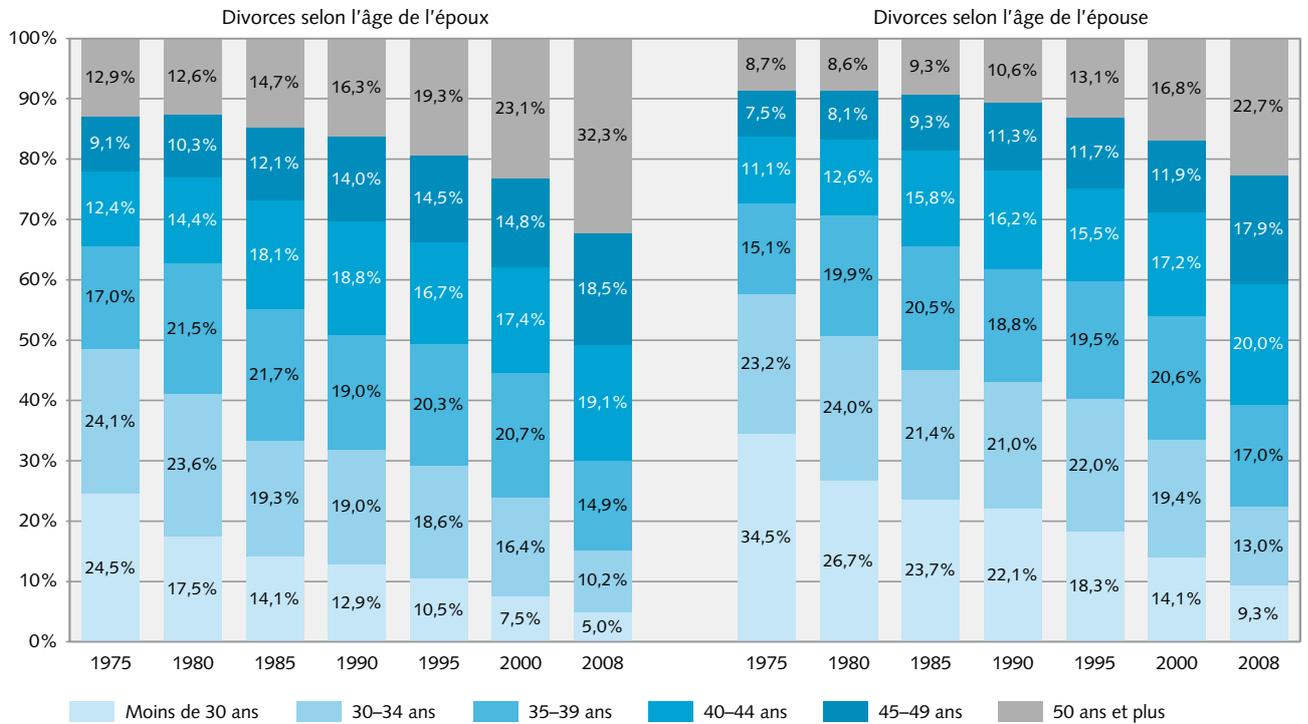
Sources:

OFS/BEVNAT, OFS/ESPOP

3.2 Divorces et divortialité

Divorces selon l'âge de chacun des époux, de 1975 à 2008

G 3.2.1

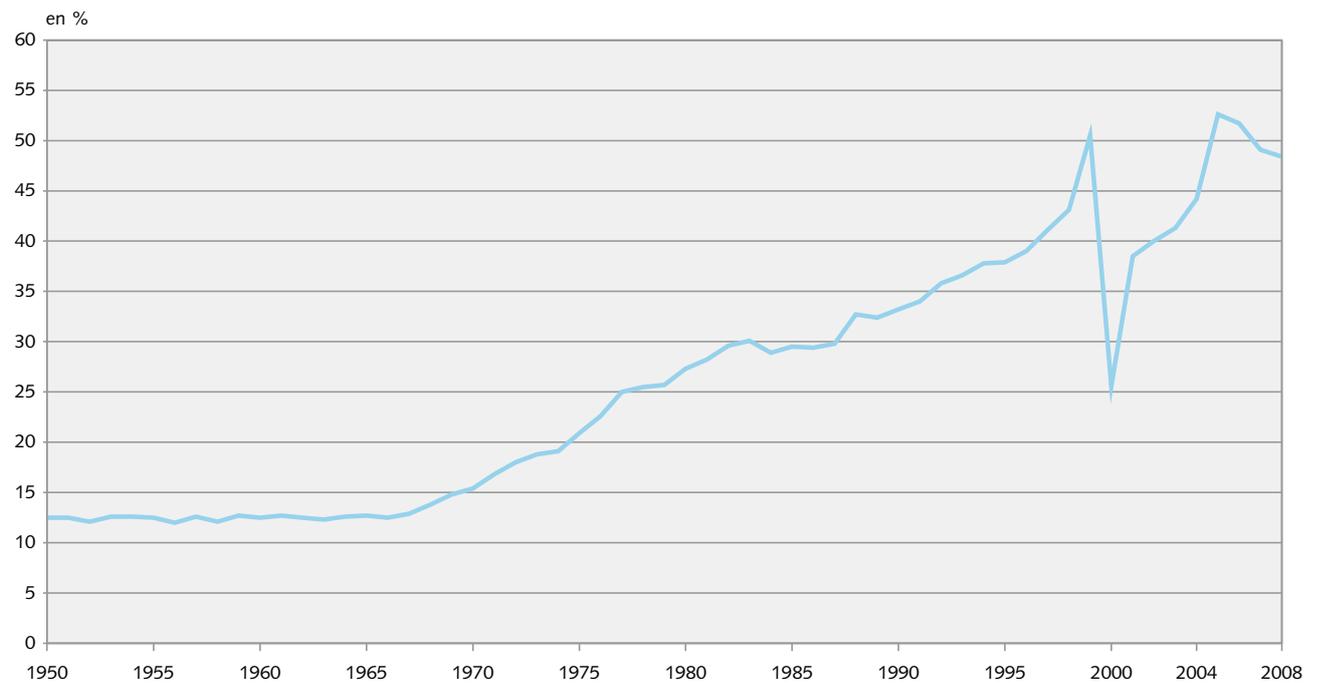


Source: BEVNAT

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Indicateur conjoncturel de divortialité, de 1950 à 2008

G 3.2.2



Source: BEVNAT

© Office fédéral de la statistique (OFS)

3.3 Décès d'un des conjoints

En 2008, 23'900 personnes deviennent veuves, soit 0,2% de moins que l'année précédente. Le veuvage frappe 16'900 femmes et 7000 hommes. La part des femmes parmi les personnes veuves diminue légèrement (70,8% contre 71,4% en 2007). L'âge moyen au moment du veuvage se situe à 74,2 ans pour les hommes et à 71,4 ans pour les femmes.

En Suisse, 43'500 mariages sont dissous en 2008. Ce nombre baisse de 0,7% par rapport à l'année précédente. 45% des dissolutions de mariages sont dues à un divorce. Les 55% restants surviennent au décès de l'un des conjoints. La part des divorces reste stable par rapport à 2007. Les 11 mariages déclarés nuls représentent, comme lors des années précédentes, un nombre statistiquement insignifiant.

Des femmes se retrouvent veuves dans 7 cas de mariages dissous par la mort de leur conjoint sur 10: 16'900 époux décèdent en effet, soit une baisse de -1% par rapport à 2007. 29,2% des veuvages sont dus au décès de l'épouse, soit 0,6 points de pourcent de plus qu'un an auparavant.

Malgré les légers changements observés dans les proportions en faveur des hommes, on constate que la probabilité de décéder après le conjoint est toujours nettement plus grande chez les femmes, en raison de leur plus longue espérance de vie, de la plus forte mortalité des hommes et du fait que ceux-ci se marient plus tard. Alors que 57,6% des

hommes décédés en 2008 laissent derrière eux une épouse, seuls 22% des femmes décédées étaient mariées. A l'inverse, 20,2% des hommes et 56,5% des femmes sont déjà veufs à leur mort. En 2008, l'âge moyen au moment du veuvage est à nouveau un peu plus élevé que l'année précédente. Il atteint 74,2 ans pour les hommes et 71,4 ans pour les femmes.

La structure par âge des personnes veuves se modifie à peine par rapport aux années précédentes. Environ un homme sur onze et une femme sur neuf deviennent veufs à moins de 55 ans. En revanche, plus de quatre femmes sur dix et plus d'un homme sur deux ont au moins 75 ans lors du décès de leur partenaire. Au cours des 20 dernières années, le veuvage est survenu de plus en plus tard dans la vie des femmes comme dans celle des hommes, suivant ainsi l'évolution de l'espérance de vie en général (graphiques G3.3.1 et G3.3.2).

Définitions:

Dissolutions de mariages:

Nous distinguons trois types de dissolutions de mariages: le veuvage, le divorce et la déclaration de nullité d'un mariage. Les deux derniers types impliquent un jugement prononcé par un tribunal.

Annulation de mariage:

Le mariage est annulé lorsqu'un des époux était déjà marié au moment de la célébration et que le précédent mariage n'a pas été dissous, lorsque l'un des époux n'était pas capable de discernement au moment de la célébration ou lorsque le mariage était prohibé en raison de la nature d'un lien de parenté. L'action peut être intentée en tout temps.

Base:

Seules sont prises en compte les personnes domiciliées en Suisse.

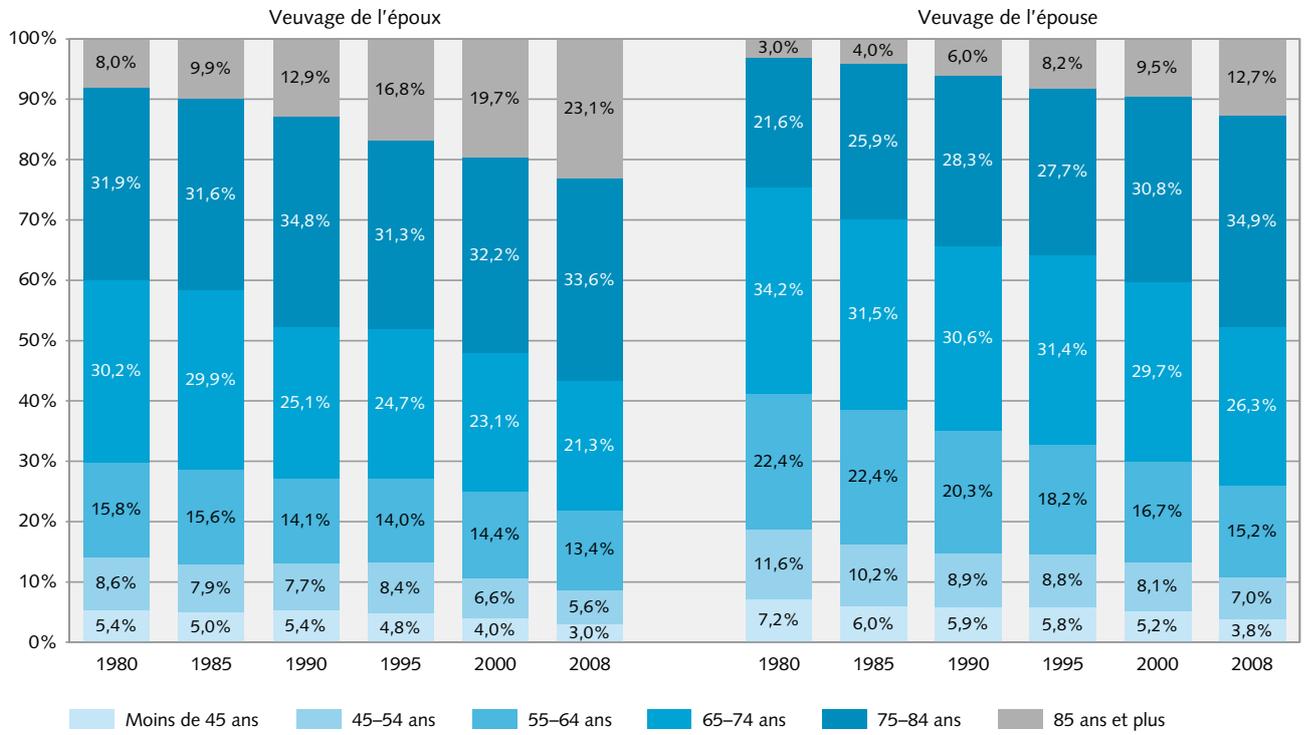
Sources:

OFS/BEVNAT

3.3 Décès d'un des conjoints

Décès des époux selon l'âge de chacun des conjoints, de 1980 à 2008

G 3.3.1

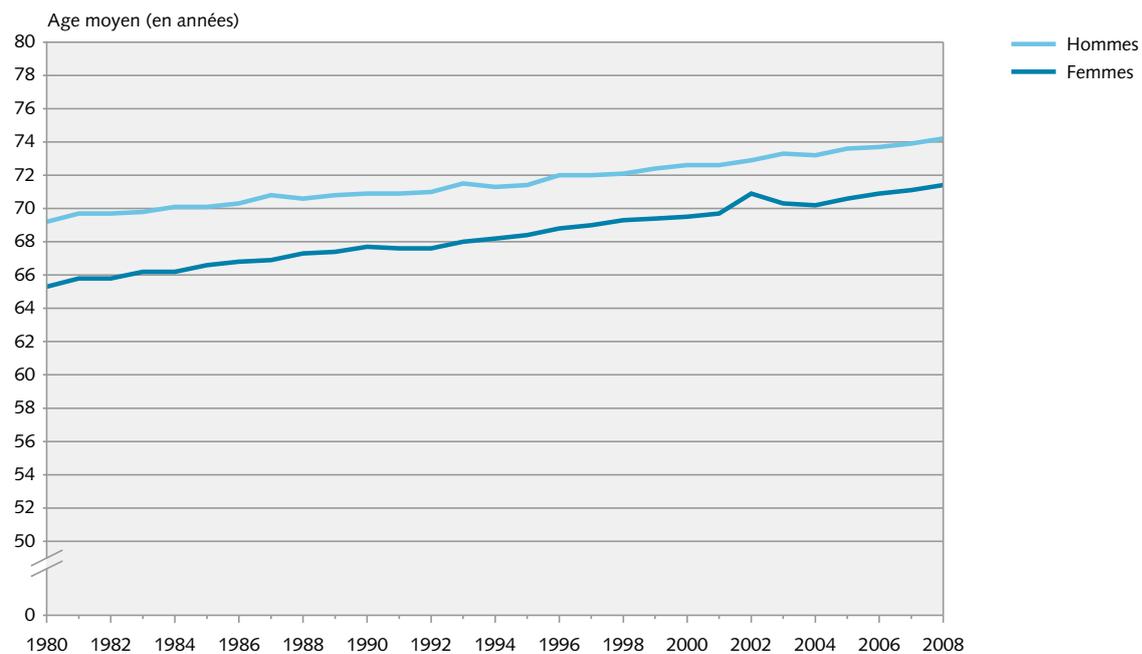


Source: BEVNAT

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Evolution de l'âge moyen au moment du veuvage, de 1980 à 2008

G 3.3.2



Source: BEVNAT

© Office fédéral de la statistique (OFS)

4 Evolution future de la population

4.1. Evolution future de la population suisse

Selon le scénario de référence de cette série de projection, la Suisse passera de 7,5 millions de résidents permanents en 2005 à 8,2 millions en 2036 et à 8,1 millions en 2050. La proportion de personnes âgées de 65 ans et plus augmentera rapidement au cours des prochaines années, atteignant 28% en 2050 contre 16% actuellement. La Suisse comptera alors 51 personnes à la retraite pour 100 personnes en âge de travailler, contre 26 actuellement.

Selon le scénario «moyen», la population continue à croître jusqu'en 2036, s'élevant à 8'162'000 personnes. Au-delà, le solde migratoire positif ne parvient plus à compenser le solde naturel négatif et la population commence à décroître, parvenant en 2050 à 8'061'000 (graphique G4.1.1). Selon le scénario «haut», la population continue à croître durant toute la période de projection, s'élevant à 9'659'000 personnes en 2050. Selon le scénario «bas», la population décroît à partir de 2015, l'effectif passant au-dessous de son niveau actuel en 2024 pour tomber à 6'529'000 en 2050.

Selon le scénario de référence, la proportion des moins de 20 ans dans la population totale diminue, passant de 22% actuellement à 17% en 2050. Au cours de la même période, le pourcentage de personnes de 65 ans et plus augmente de 16% à 28%. Dès 2017, le pourcentage et donc le nombre de personnes en âge d'être à la retraite (65 ans ou plus) atteint et dépasse celui des enfants et des adolescents (0–19 ans).

Quel que soit le scénario envisagé, le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus augmente énormément et rapidement au cours des trois prochaines décennies, l'accroissement de ce nombre entre 2005 et 2035 se situant entre 62% et 97%. Au-delà, la croissance est ralentie par l'arrivée dans cette classe d'âge des générations moins nombreuses.

La classe d'âge des 80 ans et plus connaît la plus forte croissance, son effectif augmentant de 179% en 45 ans dans le scénario «moyen». En 2050, les personnes âgées de 80 ans et plus constituent 12% de la population totale contre 5% actuellement.

S'élevant à 35 personnes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 20 à 64 ans, le rapport de dépendance des jeunes n'a jamais été aussi bas qu'aujourd'hui. Ce phénomène est dû principalement au bas niveau de fécondité

observé en Suisse depuis plus de 30 ans. Le nombre moyen d'enfants par femme a en effet stagné autour de 1,5 durant toute cette période. Dans les 3 scénarios de base, ce rapport continue de baisser et se stabilise ensuite entre 27 et 36 jeunes pour 100 personnes en âge de travailler.

Le rapport de dépendance des personnes âgées ne se monte en 2005 qu'à 26 personnes de 65 ans et plus pour 100 personnes de 20 à 64 ans. Au cours des prochaines décennies, ce rapport augmente très rapidement. En 2050, selon le scénario de référence, il atteint la valeur de 51, soit environ une personne à la retraite pour deux personnes en âge de travailler (graphique G4.1.2). Cet accroissement est dû avant tout à l'actuelle structure par âge de la population. Les personnes nées dans les années 1960 sont en effet très nombreuses. Elles vont prendre leur retraite entre 2025 et 2035, ce qui engendre une hausse rapide de ce rapport. Il faut noter qu'un progrès plus important de l'espérance de vie ou des soldes migratoires élevés lors des prochaines années peuvent accentuer cette augmentation.

Le rapport de dépendance total, égal à la somme du rapport de dépendance des jeunes et celui des personnes âgées, est depuis le début des années 1990 à un niveau historiquement très bas. Il se situe en 2005 à 61 personnes dépendantes pour 100 personnes en âge de travailler. Selon les 3 scénarios de base, il reste proche de cette valeur jusqu'aux alentours de 2015 et s'accroît, par la suite, rapidement pour atteindre 83 en 2050 selon le scénario «moyen».

Base:

Population résidente permanente

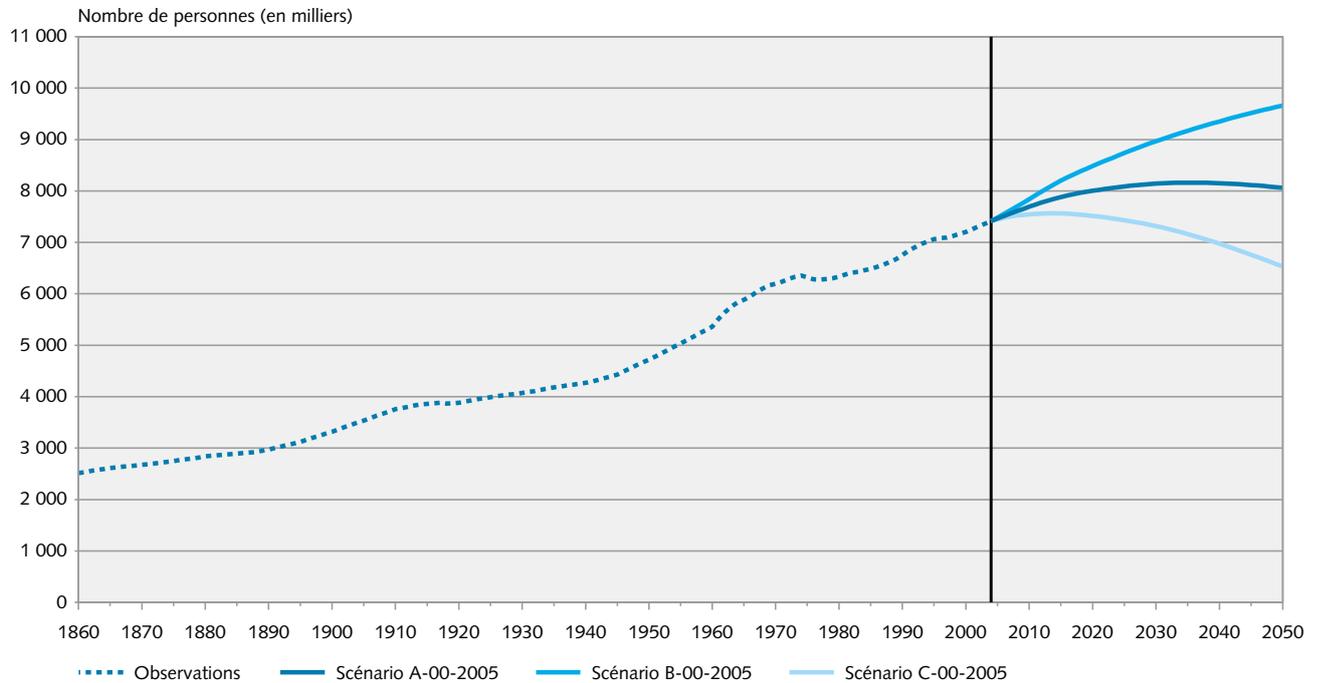
Sources:

OFS/SCENARIO

4.1. Evolution future de la population suisse

Evolution de la population résidente permanente selon les 3 scénarios de base, de 1860 à 2050

G 4.1.1

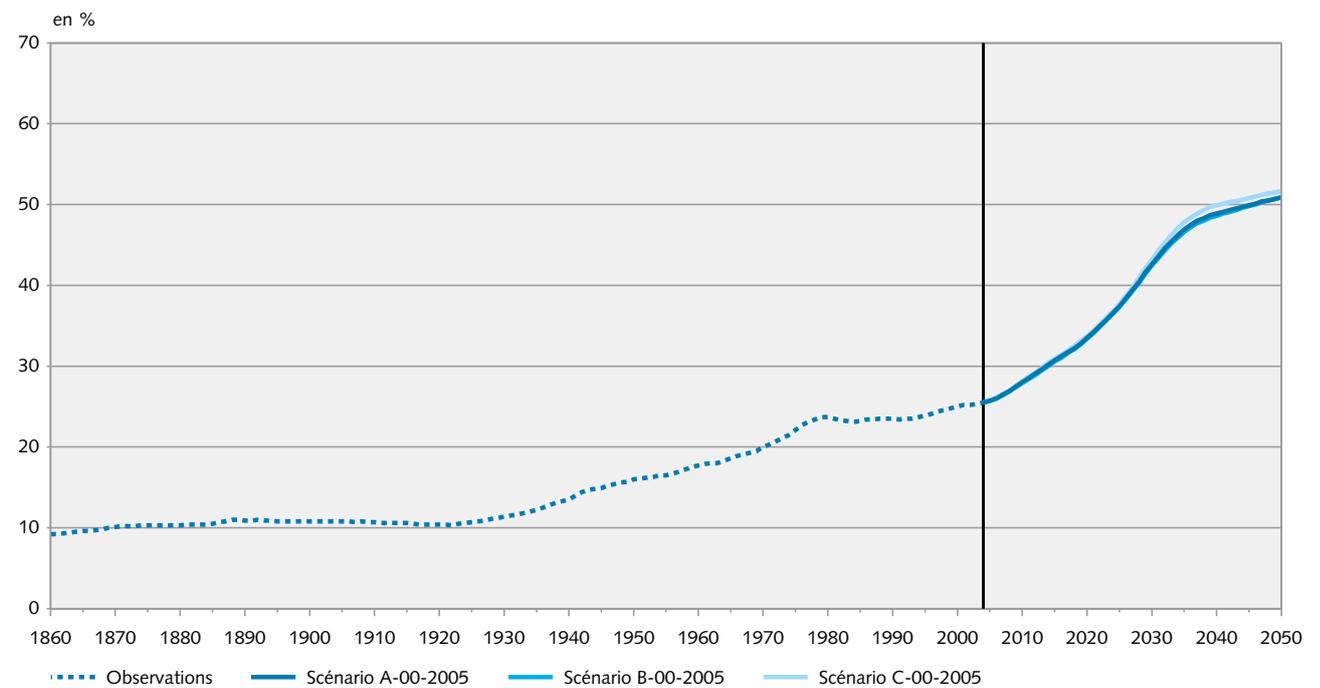


Source: SCENARIO

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Evolution du rapport de dépendance des personnes âgées selon les 3 scénarios de base, de 1860 à 2050

G 4.1.2



Source: SCENARIO

© Office fédéral de la statistique (OFS)

4.2 Evolution future de la population des cantons et des grandes régions

Selon le scénario «moyen» AR-00-2005, l'accroissement démographique entre 2005 et 2030 de la Région lémanique sera de 12%. La Suisse centrale connaîtra une croissance de 11% de sa population, alors que les populations de la Suisse orientale, de la Suisse du Nord-Ouest et de l'Espace Mittelland n'augmenteront au cours de cette même période que de 6 à 7%. Zurich sera toujours le canton le plus peuplé avec 1,439 million résidents permanents en 2030, soit 13% de plus qu'en 2005, et Appenzell Rhodes-Intérieures restera le canton démographiquement le plus modeste avec 18'000 habitants. Les augmentations les plus importantes (21%) seront pour les cantons de Zoug et de Fribourg. Seules les populations de Bâle-ville, Glaris et Uri diminueront légèrement.

Les scénarios de l'évolution démographique des cantons et des grandes régions de la Suisse sont basés sur les scénarios de l'évolution démographique de la Suisse 2005–2050. Les 3 scénarios de base – «moyen», «haut» et «bas» – ont été régionalisés avec des hypothèses différentes pour chacun des cantons. On suppose ainsi que les écarts observés entre les différents indicateurs cantonaux au cours de ces dernières années subsisteront tout au long de ces prochaines décennies.

Pour ne pas trop charger cet aperçu des projections régionales, nous n'abordons que le scénario de référence: le scénario «moyen» AR-00-2005. Ce dernier est en effet le scénario paraissant le plus plausible, alors que les scénarios «haut» et «bas» marquent plutôt les limites supérieures et inférieures des évolutions démographiques plausibles.

En 2030, l'Espace Mittelland, 1,811 million d'habitants (+7%), sera toujours la grande région la plus peuplée de Suisse. Cependant, la Région lémanique (+12%), 1,543 million d'habitants, se rapprochera peu à peu grâce à des accroissements démographiques plus favorables. La population de la Suisse centrale progressera de 11% à 789'000 résidents permanents. La Suisse orientale et la Suisse du Nord-Ouest avec respectivement 1,124 million et 1,085 million d'habitants connaîtront une augmentation de 6%.

En ce qui concerne les cantons, c'est toujours Zurich qui comptera, en 2030, le plus grand nombre d'habitants: 1,439 million, soit 13% de plus qu'en 2005. Le canton le moins peuplé restera Appenzell Rhodes-Intérieures avec 18'000 résidents permanents (+19%).

Entre 2005 et 2030, 23 cantons enregistreront des taux de croissance démographique positifs et 3 cantons des taux négatifs. Le canton qui connaîtra le taux le plus élevé sera Zoug (+21,5%) et celui qui détiendra le taux le plus bas sera Bâle-Ville (-6,5%). En nombre absolu, c'est la popula-

tion du canton de Zurich qui augmentera le plus fortement: une hausse de 165'000 personnes. Ensuite, c'est la population du canton de Vaud avec 96'000 résidents supplémentaires suivie par le canton d'Argovie avec 66'000 habitants de plus. Des soldes naturels et migratoires relativement positifs permettront également aux populations des cantons de Fribourg (+21%), d'Appenzell Rhodes-Intérieures (+19%), de Nidwald (+16%) et de Schwytz (+16%) d'augmenter notablement au cours du prochain quart de siècle, alors que la conjugaison de soldes naturels négatifs et de soldes migratoires faibles ou négatifs feront légèrement baisser la population des cantons de Glaris (-5%) et d'Uri (-2%).

Les populations de tous les cantons vieilliront fortement au cours des 25 années à venir. Seules les migrations, aussi bien internes que depuis l'étranger, caractérisées par des arrivées de jeunes adultes et des départs d'adultes plus âgés, permettront aux cantons urbains de freiner ce vieillissement, sans toutefois l'empêcher. En 2030, les cantons avec la part la plus importante de personnes à la retraite seront Appenzell Rhodes-Extérieures et Schaffhouse (29%), alors que les cantons où cette proportion sera la plus basse seront Genève (20%), Vaud (21%) et Zoug (22%).

Dans 22 cantons, le rapport de dépendance des personnes âgées dépassera 40 personnes en âge d'être à la retraite pour 100 personnes en âge de travailler. Les cantons de Zoug, Zurich, Vaud et Genève, les plus attractifs pour les jeunes adultes, auront des rapports relativement bas qui se situeront entre 34 et 37. Dans les cantons ruraux ou à la périphérie des grandes agglomérations tels que les deux demi-cantons d'Appenzell et Schaffhouse, ce rapport sera par contre plus élevé que 50 en raison des départs des jeunes adultes et des arrivées plus ou moins importantes de personnes déjà âgées.

Les projections sur l'accroissement démographique des cantons et grandes régions se basent sur les scénarios de l'évolution de la population de la Suisse 2005–2050.

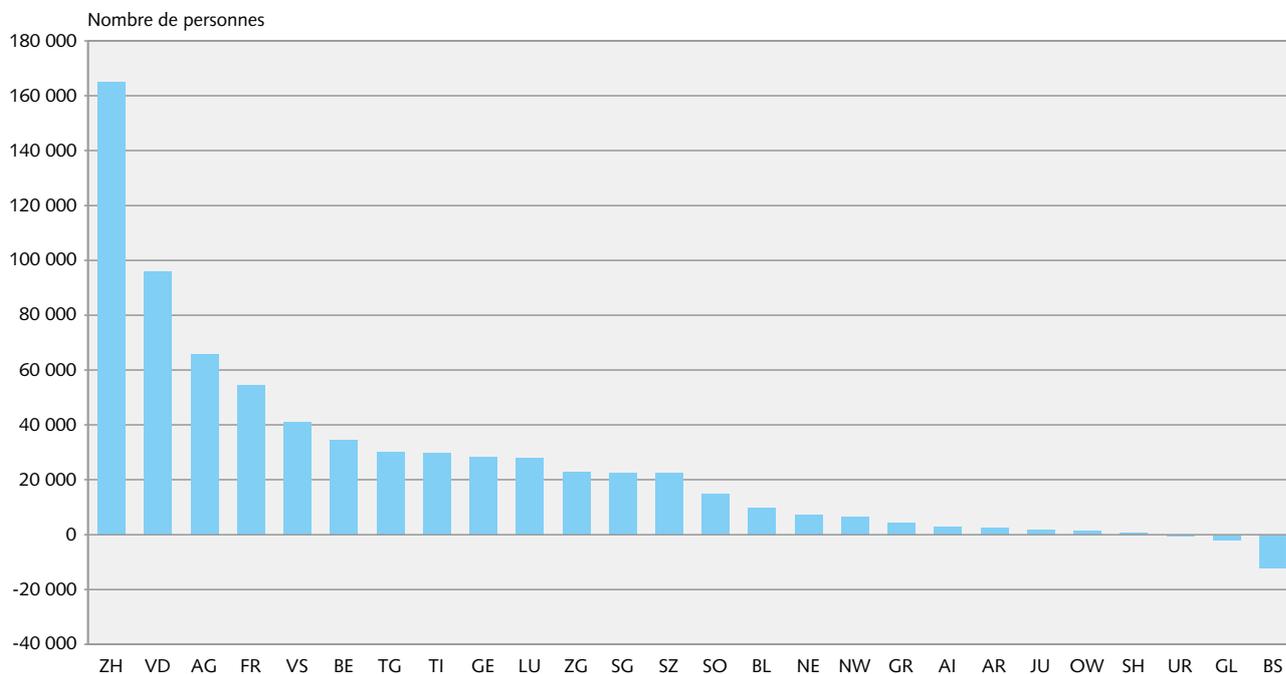
Base:
Population résidente permanente

Sources:
OFS/SCENARIO

4.2 Evolution future de la population des cantons et des grandes régions

Accroissement absolu de la population des cantons selon le scénario «moyen», entre 2005 et 2030

G 4.2.1

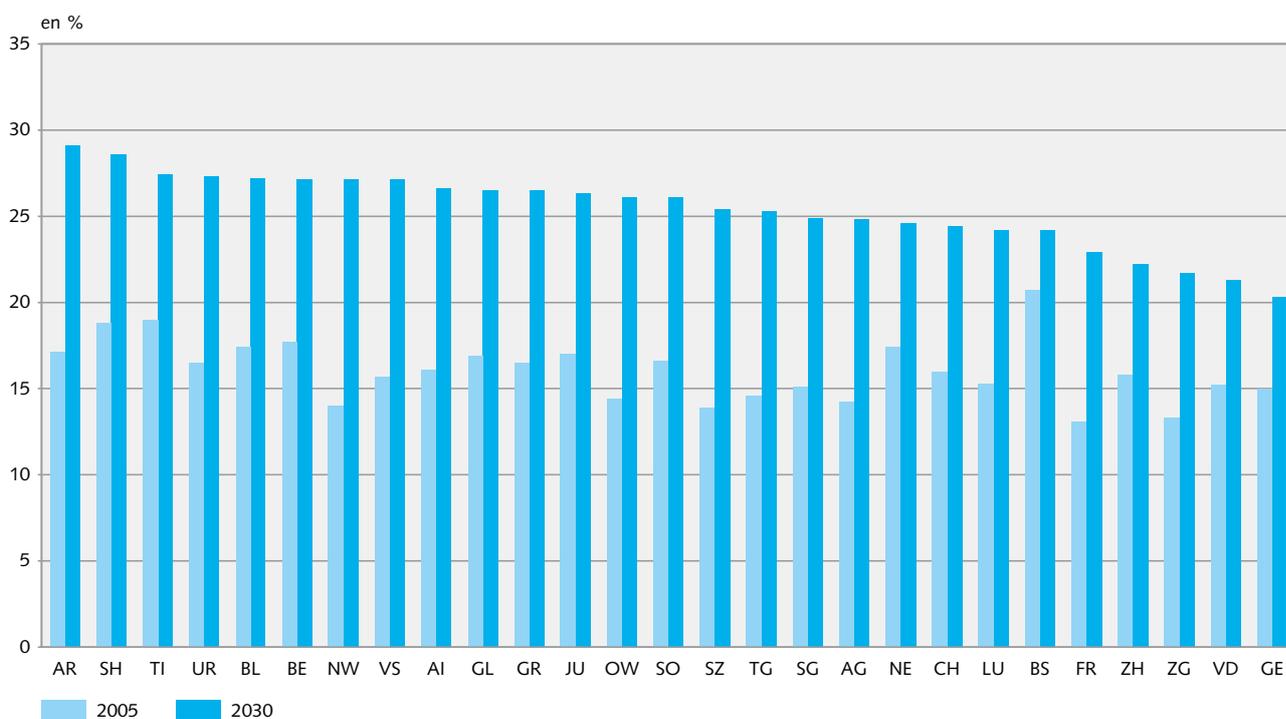


Source: SCENARIO

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Proportion de personnes âgées de 65 ans et plus dans les cantons selon le scénario «moyen», en 2005 et 2030

G 4.2.2



Source: SCENARIO

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Annexe

Tableaux de base

Titre	Années	Page
T1 Population résidante permanente selon la nationalité, le sexe et les cantons	2008	63
T2 Bilan de la population résidante permanente selon les cantons	2008	64
T3 Indicateurs démographiques selon les cantons	2008	65
T4 Indicateurs démographiques dans les pays de l'UE et de l'AELE (1)	2007	66
T5 Indicateurs démographiques dans les pays de l'UE et de l'AELE (2)	2007	67
T6 Indicateurs de la structure démographique	1970–2050	68
T7 Population résidante permanente selon la nationalité et le sexe	1970–2050	69
T8 Population résidante permanente selon l'âge et le sexe	2007–2008	70
T9 Population résidante permanente selon l'état civil	1970–2008	71
T10 Population résidante permanente étrangère selon la nationalité	1980–2008	72
T11 Bilan de la population résidante permanente	1971–2050	73
T12 Mouvement de la population	1971–2050	74
T13 Indicateurs de fécondité en Suisse	1971–2050	75
T14 Indicateurs de mortalité en Suisse	1970–2050	76
T15 Indicateurs migratoires en Suisse	1981–2050	77
T16 Indicateurs de nuptialité et de divortialité en Suisse	1970–2008	78

T1 Population résidante permanente selon la nationalité, le sexe et les cantons, en 2008

Cantons	Total			Suisses			Etrangers		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Suisse	7 701 856	3 786 675	3 915 181	6 032 141	2 900 174	3 131 967	1 669 715	886 501	783 214
Zurich	1 332 727	657 619	675 108	1 019 182	489 506	529 676	313 545	168 113	145 432
Berne	969 299	472 281	497 018	845 650	406 576	439 074	123 649	65 705	57 944
Lucerne	368 742	182 087	186 655	309 007	150 287	158 720	59 735	31 800	27 935
Uri	35 162	17 793	17 369	31 945	15 981	15 964	3 217	1 812	1 405
Schwytz	143 719	73 135	70 584	118 044	59 365	58 679	25 675	13 770	11 905
Obwald	34 429	17 231	17 198	30 153	14 976	15 177	4 276	2 255	2 021
Nidwald	40 737	20 744	19 993	36 434	18 387	18 047	4 303	2 357	1 946
Glaris	38 370	19 078	19 292	30 940	15 082	15 858	7 430	3 996	3 434
Zoug	110 384	55 609	54 775	85 097	41 778	43 319	25 287	13 831	11 456
Fribourg	268 537	133 569	134 968	222 471	108 945	113 526	46 066	24 624	21 442
Soleure	251 830	124 483	127 347	203 509	98 866	104 643	48 321	25 617	22 704
Bâle-Ville	186 672	88 712	97 960	129 290	58 586	70 704	57 382	30 126	27 256
Bâle-Campagne	271 214	132 607	138 607	220 967	106 215	114 752	50 247	26 392	23 855
Schaffhouse	75 303	36 977	38 326	58 291	27 939	30 352	17 012	9 038	7 974
Appenzell Rh.-Ext.	53 054	26 500	26 554	45 775	22 570	23 205	7 279	3 930	3 349
Appenzell Rh.-Int.	15 549	7 967	7 582	13 984	7 108	6 876	1 565	859	706
Saint-Gall	471 152	233 702	237 450	369 971	179 421	190 550	101 181	54 281	46 900
Grisons	190 459	94 407	96 052	160 840	78 259	82 581	29 619	16 148	13 471
Argovie	591 632	295 205	296 427	467 649	228 719	238 930	123 983	66 486	57 497
Thurgovie	241 811	120 643	121 168	191 942	93 769	98 173	49 869	26 874	22 995
Tessin	332 736	160 014	172 722	248 274	114 826	133 448	84 462	45 188	39 274
Vaud	688 245	334 610	353 635	482 317	226 621	255 696	205 928	107 989	97 939
Valais	303 241	149 820	153 421	242 684	117 829	124 855	60 557	31 991	28 566
Neuchâtel	170 924	83 099	87 825	130 331	61 292	69 039	40 593	21 807	18 786
Genève	446 106	214 452	231 654	276 012	127 451	148 561	170 094	87 001	83 093
Jura	69 822	34 331	35 491	61 382	29 820	31 562	8 440	4 511	3 929

Source: ESPOP

Renseignements: Centre d'information, section Démographie et migration, 032 713 67 11, info.dem@bfs.admin.ch

© OFS – Portrait démographique de la Suisse

T2 Bilan de la population résidente permanente selon les cantons, en 2008

Cantons	Composantes de l'évolution de la population									
	Etat de la population au 1 ^{er} janvier	Naissances vivantes	Décès	Accroissement naturel	Solde migratoire		Acquisition de la nationalité suisse	Etat de la population au 31 décembre	Variation ¹	
					international et changements de statut	intercantonal			en valeur absolue	en pour cent
Suisse	7 593 494	76 691	61 233	15 458	98 167	0	44 365	7 701 856	108 362	1,4
Zurich	1 307 567	14 480	10 163	4 317	21 925	-97	11 156	1 332 727	25 160	1,9
Berne	962 982	9 020	8 777	243	7 482	-662	4 499	969 299	6 317	0,7
Lucerne	363 475	3 815	2 739	1 076	3 597	924	1 692	368 742	5 267	1,4
Uri	34 989	331	306	25	264	-122	100	35 162	173	0,5
Schwytz	141 024	1 542	1 048	494	1 403	860	533	143 719	2 695	1,9
Obwald	33 997	354	275	79	292	-9	68	34 429	432	1,3
Nidwald	40 287	386	293	93	302	-6	88	40 737	450	1,1
Glaris	38 237	330	393	-63	298	-77	215	38 370	133	0,3
Zoug	109 141	1 164	666	498	1 887	-1 033	522	110 384	1 243	1,1
Fribourg	263 241	2 895	1 762	1 133	2 553	1 862	1 176	268 537	5 296	2,0
Soleure	250 240	2 184	2 186	-2	2 001	-465	597	251 830	1 590	0,6
Bâle-Ville	185 227	1 656	2 148	-492	3 087	-1 058	1 828	186 672	1 445	0,8
Bâle-Campagne	269 145	2 348	2 115	233	1 800	-22	1 250	271 214	2 069	0,8
Schaffhouse	74 527	612	710	-98	968	-76	344	75 303	776	1,0
Appenzell Rh.-Ext.	52 654	489	499	-10	479	-169	165	53 054	400	0,8
Appenzell Rh.-Int.	15 471	166	139	27	91	20	30	15 549	78	0,5
Saint-Gall	465 937	4 664	3 726	938	5 661	-1 195	2 310	471 152	5 215	1,1
Grisons	188 762	1 597	1 631	-34	2 280	-375	576	190 459	1 697	0,9
Argovie	581 562	5 915	4 039	1 876	6 443	2 187	2 994	591 632	10 070	1,7
Thurgovie	238 316	2 187	1 942	245	2 803	538	824	241 811	3 495	1,5
Tessin	328 580	2 992	2 795	197	4 046	104	2 419	332 736	4 156	1,3
Vaud	672 039	7 520	5 242	2 278	15 263	-256	5 630	688 245	16 206	2,4
Valais	298 580	2 880	2 381	499	4 087	468	727	303 241	4 661	1,6
Neuchâtel	169 782	1 723	1 585	138	1 482	-503	667	170 924	1 142	0,7
Genève	438 177	4 787	3 065	1 722	7 231	-686	3 693	446 106	7 929	1,8
Jura	69 555	654	608	46	442	-152	262	69 822	267	0,4

¹ Y compris les divergences statistiques.

Sources: ESPOP, PETRA

Renseignements: Centre d'information, section Démographie et migration, 032 713 67 11, info,dem@bfs.admin.ch

© OFS – Portrait démographique de la Suisse

T3 Indicateurs démographiques selon les cantons, en 2008

Cantons	Densité de la population	Naissances vivantes	Décès	Accroissement naturel	Solde migratoire	Variation de la population	Population < 20 ans	Population > 64 ans
	habitants/km ²	pour 1000 habitants ¹					en % ²	en % ²
Suisse	192,6	10,0	8,0	2,0	12,8	14,2	21,2	16,6
Zurich	802,4	11,0	7,7	3,3	16,5	19,1	19,8	16,1
Berne	165,9	9,3	9,1	0,3	7,1	6,5	20,0	18,5
Lucerne	258,0	10,4	7,5	2,9	12,3	14,4	22,5	15,7
Uri	33,3	9,4	8,7	0,7	4,0	4,9	22,3	17,1
Schwytz	168,8	10,8	7,4	3,5	15,9	18,9	22,7	14,8
Obwald	71,6	10,3	8,0	2,3	8,3	12,6	24,4	14,9
Nidwald	168,7	9,5	7,2	2,3	7,3	11,1	21,5	15,1
Glaris	56,4	8,6	10,3	-1,6	5,8	3,5	21,8	17,3
Zoug	533,0	10,6	6,1	4,5	7,8	11,3	22,4	14,2
Fribourg	168,5	10,9	6,6	4,3	16,6	19,9	24,6	13,6
Soleure	318,6	8,7	8,7	0,0	6,1	6,3	20,8	17,2
Bâle-Ville	5045,2	8,9	11,6	-2,6	10,9	7,8	16,5	20,7
Bâle-Campagne	524,0	8,7	7,8	0,9	6,6	7,7	20,1	18,7
Schaffhouse	252,6	8,2	9,5	-1,3	11,9	10,4	19,5	19,3
Appenzell Rh.-Ext.	218,5	9,3	9,4	-0,2	5,9	7,6	22,2	17,9
Appenzell Rh.-Int.	90,1	10,7	9,0	1,7	7,2	5,0	25,3	16,5
Saint-Gall	241,5	10,0	8,0	2,0	9,5	11,1	22,7	15,8
Grisons	26,8	8,4	8,6	-0,2	10,0	8,9	20,7	17,2
Argovie	424,1	10,1	6,9	3,2	14,7	17,2	21,7	15,1
Thurgovie	280,2	9,1	8,1	1,0	13,9	14,6	22,7	15,2
Tessin	121,4	9,0	8,5	0,6	12,5	12,6	19,0	19,9
Vaud	243,8	11,1	7,7	3,3	22,1	23,8	23,1	15,4
Valais	58,2	9,6	7,9	1,7	15,1	15,5	21,4	16,5
Neuchâtel	238,4	10,1	9,3	0,8	5,7	6,7	22,5	18,0
Genève	1814,8	10,8	6,9	3,9	14,8	17,9	22,0	15,5
Jura	83,3	9,4	8,7	0,7	4,2	3,8	23,4	17,7

¹ De la population résidente permanente au milieu de l'année.

² De la population résidente permanente à la fin de l'année.

Source: ESPOP

Renseignements: Centre d'information, section Démographie et migration, 032 713 67 11, info.dem@bfs.admin.ch

© OFS – Portrait démographique de la Suisse

T4 Indicateurs démographiques dans les pays de l'UE et de l'AELE, en 2007 (1)

Pays	Etat de la population au 31 décembre	Population < 20 ans	Population > 64 ans	Accroissement total	Accroissement naturel	Solde migratoire ¹	Mariages	Divorces
	en milliers	en %	en %	pour 1000 habitants				
Suisse	7 593	21,5	16,4	11,2	1,8	9,4	5,3	2,6
Belgique	10 667	23,0	17,1	7,7	1,9	5,9	4,3	2,8
Bulgarie	7 640	19,6	17,3	-5,1	-4,9	-0,2	3,9	2,1
République tchèque	10 381	20,5	14,6	9,1	1,0	8,1	5,5	3,0
Danemark	5 476	24,5	15,6	4,6	1,6	3,0	6,7	2,6
Allemagne	82 218	19,4	20,1	-1,2	-1,7	0,5	4,5	2,3
Estonie	1 341	22,1	17,2	-1,1	-1,2	0,1	5,2	2,8
Irlande	4 401	27,0	10,9	20,4	9,8	10,6	5,2	0,8
Grèce	11 214	19,5	18,6	3,8	0,2	3,6	5,5	1,2
Espagne	45 283	19,7	16,6	18,0	2,4	15,6	4,5	2,8
France	63 753	24,9	16,3	9,3	4,5	4,8	4,3	2,2
Italie	59 619	19,0	20,0	8,2	-0,2	8,4	4,2	0,8
Chypre	789	24,6	12,5	13,5	4,1	9,4	7,5	2,1
Lettonie	2 271	21,1	17,2	-4,6	-4,3	-0,3	6,8	3,3
Lituanie	3 366	23,1	15,8	-5,5	-3,9	-1,6	6,8	3,4
Luxembourg	484	24,1	14,0	15,9	3,4	12,5	4,1	2,3
Hongrie	10 045	21,2	16,2	-2,1	-3,5	1,4	4,1	2,5
Malte	410	23,2	13,8	6,1	1,9	4,2	6,1	0,0
Pays-Bas	16 405	24,0	14,7	2,9	2,9	-0,1	4,3	2,0
Autriche	8 332	21,3	17,1	2,4	0,2	2,2	4,3	2,5
Pologne	38 116	22,6	13,5	-0,3	0,3	-0,5	6,5	1,7
Portugal	10 618	20,8	17,4	1,7	-0,1	1,8	4,4	2,4
Roumanie	21 529	22,1	14,9	-1,7	-1,7	0,0	8,8	1,7
Slovénie	2 026	19,5	16,1	-0,1	0,6	-0,7	3,2	1,3
Slovaquie	5 401	23,0	12,0	1,4	0,1	1,3	5,1	2,3
Finlande	5 300	23,1	16,5	4,4	1,8	2,6	5,6	2,5
Suède	9 183	23,7	17,5	7,6	1,7	5,9	5,2	2,3
Royaume-Uni	61 176	24,1	16,1	6,2	3,2	2,9	4,4	2,4
Islande	315	28,4	11,5	25,0	8,4	16,6	5,5	1,7
Liechtenstein	35	22,9	12,4	5,3	3,5	1,8	5,2	2,8
Norvège	4 737	25,8	14,6	11,9	3,5	8,4	5,0	2,2

¹ Y compris les ajustements

Source: Eurostat

Renseignements: Centre d'information, section Démographie et migration, 032 713 67 11, info.dem@bfs.admin.ch

© OFS – Portrait démographique de la Suisse

T5 Indicateurs démographiques dans les pays de l'UE et de l'AELE, en 2007 (2)

Pays	Rapport de dépendance des jeunes ¹	Rapport de dépendance des personnes âgées ²	Indicateur conjoncturel de fécondité ³	Espérance de vie à la naissance	
	en %	en %		Hommes	Femmes
				en années	en années
Suisse	22,8	24,1	1,46	79,4	84,2
Belgique	25,6	25,8	1,81	77,3	83,3
Bulgarie	19,3	25,0	1,42	69,2	75,3
République tchèque	20,0	20,5	1,44	73,7	78,4
Danemark	28,0	23,6	1,85	76,0	79,0
Allemagne	20,7	30,4	1,37	76,9	82,7
Estonie	21,8	25,3	1,64	67,4	76,0
Irlande	30,0	15,9	2,03	76,7	82,1
Grèce	21,3	27,8	1,42	77,0	80,5
Espagne	21,3	24,1	1,40	77,7	84,1
France	28,4	25,0	1,98	77,5	84,4
Italie	21,3	30,4	1,37	78,4	83,8
Chypre	24,9	17,8	1,39	77,8	82,2
Lettonie	19,9	24,9	1,41	65,8	76,5
Lituanie	22,3	23,0	1,35	64,9	77,2
Luxembourg	26,8	20,6	1,61	77,6	82,7
Hongrie	21,8	23,5	1,32	69,2	77,3
Malte	23,2	19,8	1,37	77,2	81,8
Pays-Bas	26,6	21,8	1,72	78,0	82,3
Autriche	22,7	25,4	1,38	77,3	82,9
Pologne	21,8	18,9	1,31	71,0	79,7
Portugal	22,8	25,9	1,33	75,2	81,6
Roumanie	21,8	21,3	1,30	69,2	76,1
Slovénie	19,8	23,1	1,38	75,0	82,0
Slovaquie	21,8	16,6	1,25	70,5	78,1
Finlande	25,3	24,8	1,83	75,8	82,9
Suède	25,6	26,7	1,88	78,9	83,0
Royaume-Uni	26,5	24,3	1,90	77,6	81,7
Islande	31,0	17,1	2,09	79,4	82,9
Liechtenstein	23,7	17,5	1,42	79,1	83,6
Norvège	28,9	22,1	1,90	78,2	82,7

¹ Nombre de personnes de moins de 15 ans pour 100 personnes de 15 à 64 ans.

² Nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 personnes de 15 à 64 ans.

³ Nombre moyen d'enfants par femme.

Source: Eurostat

Renseignements: Centre d'information, section Démographie et migration, 032 713 67 11, info.dem@bfs.admin.ch

© OFS – Portrait démographique de la Suisse

T6 Indicateurs de la structure démographique, de 1970 à 2050

Année	Etat de la population au 31 décembre	Population < 20 ans en %	Population 20 à 64 ans en %	Population > 64 ans en %	Part des plus de 79 ans parmi les plus de 64 ans en %	Rapport de dépendance des jeunes ¹ en %	Rapport de dépendance des personnes âgées ² en %	Rapport total de dépendance ³ en %	Rapport de masculinité ⁴
1970	6 193 064	31,0	57,5	11,5	15,4	53,9	20,0	73,9	95,5
1971	6 233 744	30,9	57,4	11,7	15,6	53,7	20,3	74,1	95,5
1972	6 288 168	30,6	57,5	11,9	15,8	53,2	20,7	73,9	95,4
1973	6 326 525	30,3	57,5	12,1	16,0	52,7	21,1	73,8	95,3
1974	6 356 285	30,0	57,6	12,4	16,3	52,0	21,5	73,5	95,2
1975	6 320 978	29,6	57,7	12,8	16,6	51,3	22,1	73,5	95,0
1976	6 284 029	29,2	57,8	13,1	17,0	50,5	22,7	73,1	94,9
1977	6 278 319	28,7	57,9	13,4	17,5	49,7	23,1	72,8	94,8
1978	6 285 156	28,3	58,1	13,6	17,9	48,8	23,4	72,2	94,7
1979	6 303 573	27,9	58,3	13,8	18,5	47,9	23,7	71,6	94,7
1980	6 335 243	27,5	58,6	13,9	19,2	47,0	23,7	70,7	94,7
1981	6 372 904	27,1	59,0	13,9	20,0	45,9	23,5	69,4	94,8
1982	6 409 713	26,6	59,5	13,9	20,7	44,6	23,3	68,0	94,9
1983	6 427 833	26,0	60,0	13,9	21,4	43,3	23,2	66,5	94,9
1984	6 455 896	25,5	60,5	14,0	22,2	42,1	23,1	65,2	95,0
1985	6 484 834	24,9	60,9	14,2	22,8	41,0	23,2	64,2	95,1
1986	6 523 413	24,5	61,2	14,3	23,3	40,0	23,4	63,4	95,1
1987	6 566 799	24,1	61,5	14,4	23,9	39,2	23,4	62,6	95,2
1988	6 619 973	23,8	61,7	14,5	24,6	38,5	23,5	62,0	95,2
1989	6 673 850	23,5	61,9	14,6	25,1	38,0	23,5	61,5	95,4
1990	6 750 693	23,4	62,0	14,6	25,4	37,7	23,5	61,2	95,5
1991	6 842 768	23,2	62,2	14,6	25,9	37,3	23,4	60,7	95,4
1992	6 907 959	23,2	62,2	14,6	26,4	37,4	23,5	60,9	95,5
1993	6 968 570	23,3	62,1	14,6	26,7	37,5	23,5	61,0	95,5
1994	7 019 019	23,3	62,0	14,7	27,0	37,5	23,7	61,2	95,5
1995	7 062 354	23,3	61,9	14,8	26,8	37,7	23,9	61,6	95,4
1996	7 081 346	23,3	61,8	14,9	26,6	37,8	24,1	61,9	95,4
1997	7 096 465	23,3	61,7	15,0	26,3	37,8	24,4	62,2	95,4
1998	7 123 537	23,3	61,6	15,2	26,1	37,8	24,6	62,4	95,4
1999	7 164 444	23,2	61,5	15,3	25,9	37,8	24,8	62,6	95,6
2000	7 204 055	23,1	61,5	15,4	26,3	37,6	25,0	62,6	95,5
2001	7 255 653	22,6	61,8	15,6	27,1	36,7	25,2	61,9	95,5
2002	7 313 853	22,5	61,9	15,6	27,4	36,3	25,2	61,5	95,6
2003	7 364 148	22,3	62,0	15,7	27,6	36,0	25,3	61,3	95,7
2004	7 415 102	22,1	62,1	15,8	27,9	35,6	25,5	61,1	95,8
2005	7 459 128	21,9	62,1	16,0	28,2	35,3	25,7	61,0	96,0
2006	7 508 739	21,7	62,1	16,2	28,4	35,0	26,1	61,1	96,1
2007	7 593 494	21,5	62,1	16,4	28,4	34,6	26,4	61,0	96,4
2008	7 701 856	21,2	62,2	16,6	28,4	34,1	26,6	60,8	96,7
2010	7 692 292	20,7	62,0	17,3	28,6	33,5	28,0	61,4	96,5
2020	8 002 791	19,0	60,7	20,3	28,2	31,3	33,5	64,8	97,1
2030	8 142 887	18,4	57,2	24,4	31,6	32,1	42,6	74,7	97,4
2040	8 150 982	17,7	55,3	27,0	35,3	32,1	48,9	81,0	97,5
2050	8 060 720	17,3	54,8	27,9	41,9	31,7	50,9	82,6	97,6

De 2010 à 2050 selon le scénario A-00-2005 «moyen»

¹ Nombre de personnes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 20 à 64 ans² Nombre de personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes de 20 à 64 ans³ Nombre de personnes de moins de 20 ans et de 65 ans ou plus pour 100 personnes de 20 à 64 ans⁴ Nombre d'hommes pour 100 femmes

Source: ESPOP

Renseignements: Centre d'information, section Démographie et migration, 032 713 67 11, info.dem@bfs.admin.ch

© OFS – Portrait démographique de la Suisse

T7 Population résidante permanente selon la nationalité et le sexe, de 1970 à 2050

Année	Total			Suisse			Etrangers		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
1970	6 193 064	3 025 330	3 167 734	5 191 177	2 486 874	2 704 303	1 001 887	538 456	463 431
1971	6 233 744	3 045 356	3 188 388	5 215 235	2 496 961	2 718 274	1 018 509	548 395	470 114
1972	6 288 168	3 070 840	3 217 328	5 236 483	2 505 991	2 730 492	1 051 685	564 849	486 836
1973	6 326 525	3 086 951	3 239 574	5 254 420	2 513 464	2 740 956	1 072 105	573 487	498 618
1974	6 356 285	3 099 698	3 256 587	5 271 959	2 520 448	2 751 511	1 084 326	579 250	505 076
1975	6 320 978	3 079 816	3 241 162	5 288 368	2 526 571	2 761 797	1 032 610	553 245	479 365
1976	6 284 029	3 059 865	3 224 164	5 305 430	2 533 134	2 772 296	978 599	526 731	451 868
1977	6 278 319	3 055 365	3 222 954	5 325 476	2 541 544	2 783 932	952 843	513 821	439 022
1978	6 285 156	3 057 531	3 227 625	5 366 794	2 560 720	2 806 074	918 362	496 811	421 551
1979	6 303 573	3 066 235	3 237 338	5 399 236	2 575 378	2 823 858	904 337	490 857	413 480
1980	6 335 243	3 081 965	3 253 278	5 421 746	2 585 072	2 836 674	913 497	496 893	416 604
1981	6 372 904	3 101 817	3 271 087	5 442 311	2 593 915	2 848 396	930 593	507 902	422 691
1982	6 409 713	3 121 033	3 288 680	5 462 782	2 602 504	2 860 278	946 931	518 529	428 402
1983	6 427 833	3 130 360	3 297 473	5 481 246	2 610 601	2 870 645	946 587	519 759	426 828
1984	6 455 896	3 145 258	3 310 638	5 502 490	2 619 897	2 882 593	953 406	525 361	428 045
1985	6 484 834	3 160 381	3 324 453	5 524 160	2 628 910	2 895 250	960 674	531 471	429 203
1986	6 523 413	3 179 911	3 343 502	5 546 455	2 638 209	2 908 246	976 958	541 702	435 256
1987	6 566 799	3 201 854	3 364 945	5 567 111	2 646 522	2 920 589	999 688	555 332	444 356
1988	6 619 973	3 228 921	3 391 052	5 587 259	2 654 522	2 932 737	1 032 714	574 399	458 315
1989	6 673 850	3 257 537	3 416 313	5 607 711	2 662 566	2 945 145	1 066 139	594 971	471 168
1990	6 750 693	3 298 312	3 452 381	5 623 584	2 668 332	2 955 252	1 127 109	629 980	497 129
1991	6 842 768	3 341 665	3 501 103	5 649 804	2 674 028	2 975 776	1 192 964	667 637	525 327
1992	6 907 959	3 373 916	3 534 043	5 664 377	2 683 745	2 980 632	1 243 582	690 171	553 411
1993	6 968 570	3 403 863	3 564 707	5 676 808	2 693 646	2 983 162	1 291 762	710 217	581 545
1994	7 019 019	3 428 368	3 590 651	5 686 526	2 701 252	2 985 274	1 332 493	727 116	605 377
1995	7 062 354	3 448 842	3 613 512	5 698 764	2 710 614	2 988 150	1 363 590	738 228	625 362
1996	7 081 346	3 457 621	3 623 725	5 711 852	2 720 297	2 991 555	1 369 494	737 324	632 170
1997	7 096 465	3 465 243	3 631 222	5 721 307	2 728 051	2 993 256	1 375 158	737 192	637 966
1998	7 123 537	3 478 689	3 644 848	5 739 892	2 739 097	3 000 795	1 383 645	739 592	644 053
1999	7 164 444	3 500 708	3 663 736	5 757 814	2 751 463	3 006 351	1 406 630	749 245	657 385
2000	7 204 055	3 519 698	3 684 357	5 779 685	2 762 579	3 017 106	1 424 370	757 119	667 251
2001	7 255 653	3 544 349	3 711 304	5 808 100	2 776 361	3 031 739	1 447 553	767 988	679 565
2002	7 313 853	3 575 029	3 738 824	5 836 887	2 792 944	3 043 943	1 476 966	782 085	694 881
2003	7 364 148	3 601 539	3 762 609	5 863 241	2 808 585	3 054 656	1 500 907	792 954	707 953
2004	7 415 102	3 628 696	3 786 406	5 890 439	2 823 943	3 066 496	1 524 663	804 753	719 910
2005	7 459 128	3 652 502	3 806 626	5 917 216	2 839 046	3 078 170	1 541 912	813 456	728 456
2006	7 508 739	3 679 359	3 829 380	5 954 212	2 858 749	3 095 463	1 554 527	820 610	733 917
2007	7 593 494	3 727 014	3 866 480	5 991 401	2 878 346	3 113 055	1 602 093	848 668	753 425
2008	7 701 856	3 786 675	3 915 181	6 032 141	2 900 174	3 131 967	1 669 715	886 501	783 214
2010	7 692 292	3 777 588	3 914 704	6 057 692	2 914 523	3 143 169	1 634 600	863 065	771 535
2020	8 002 791	3 941 679	4 061 112	6 275 102	3 030 850	3 244 252	1 727 689	910 829	816 860
2030	8 142 887	4 017 080	4 125 807	6 424 189	3 108 691	3 315 498	1 718 698	908 389	810 309
2040	8 150 982	4 023 309	4 127 673	6 449 689	3 122 387	3 327 302	1 701 293	900 922	800 371
2050	8 060 720	3 982 011	4 078 709	6 380 750	3 091 218	3 289 532	1 679 970	890 793	789 177

De 2010 à 2050 selon le scénario «moyen» A-00-2005.

Source: ESPOP

Renseignements: Centre d'information, section Démographie et migration, 032 713 67 11, info.dem@bfs.admin.ch

© OFS – Portrait démographique de la Suisse

T8 Population résidente permanente selon l'âge et le sexe, de 2007 à 2008

Age	Total		Hommes		Femmes	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Total	7 593 494	7 701 856	3 727 014	3 786 675	3 866 480	3 915 181
0	74 275	76 316	38 092	39 355	36 183	36 961
1-4	294 932	300 251	151 617	154 226	143 315	146 025
5	74 650	74 289	38 526	38 137	36 124	36 152
6	74 903	75 533	38 690	38 978	36 213	36 555
7	75 821	75 853	39 144	39 186	36 677	36 667
8	79 033	76 736	40 633	39 601	38 400	37 135
9	80 350	80 000	41 269	41 111	39 081	38 889
5-9	384 757	382 411	198 262	197 013	186 495	185 398
10	81 905	81 271	42 130	41 775	39 775	39 496
11	84 431	82 742	43 461	42 564	40 970	40 178
12	83 995	85 316	43 165	43 916	40 830	41 400
13	85 659	84 901	44 018	43 613	41 641	41 288
14	86 812	86 536	44 598	44 559	42 214	41 977
10-14	422 802	420 766	217 372	216 427	205 430	204 339
15	90 641	87 643	46 431	45 104	44 210	42 539
16	91 380	91 549	47 057	46 898	44 323	44 651
17	91 329	92 208	47 014	47 497	44 315	44 711
18	90 189	92 457	46 260	47 510	43 929	44 947
19	91 081	91 776	46 543	46 922	44 538	44 854
15-19	454 620	455 633	233 305	233 931	221 315	221 702
20-24	451 749	464 159	228 312	234 972	223 437	229 187
25-29	484 159	497 886	241 401	248 945	242 758	248 941
30-34	512 710	519 624	255 530	259 573	257 180	260 051
35-39	586 852	579 427	293 318	290 283	293 534	289 144
40-44	647 192	649 072	326 731	327 694	320 461	321 378
45-49	593 053	614 756	299 288	310 421	293 765	304 335
50-54	518 703	534 363	261 458	270 344	257 245	264 019
55-59	476 709	477 116	237 692	238 094	239 017	239 022
60	93 489	94 753	46 407	46 861	47 082	47 892
61	92 775	92 872	45 882	46 048	46 893	46 824
62	88 665	91 982	44 132	45 416	44 533	46 566
63	87 082	87 829	42 906	43 588	44 176	44 241
64	83 810	86 195	41 024	42 352	42 786	43 843
60-64	445 821	453 631	220 351	224 265	225 470	229 366
65-69	351 044	366 691	167 196	175 435	183 848	191 256
70-74	292 920	296 797	132 895	135 547	160 025	161 250
75-79	247 105	250 225	103 633	105 864	143 472	144 361
80-84	185 982	188 532	69 333	70 839	116 649	117 693
85-89	109 719	115 118	36 115	37 982	73 604	77 136
90-94	43 714	43 502	11 987	12 041	31 727	31 461
95+	14 676	15 580	3 126	3 424	11 550	12 156
0-19	1 631 386	1 635 377	838 648	840 952	792 738	794 425
20-39	2 035 470	2 061 096	1 018 561	1 033 773	1 016 909	1 027 323
40-64	2 681 478	2 728 938	1 345 520	1 370 818	1 335 958	1 358 120
65-79	891 069	913 713	403 724	416 846	487 345	496 867
80+	354 091	362 732	120 561	124 286	233 530	238 446

Source: ESPOP

Renseignements: Centre d'information, section Démographie et migration, 032 713 67 11, info.dem@bfs.admin.ch

© OFS - Portrait démographique de la Suisse

T9 Population résidente permanente selon l'état civil, de 1970 à 2008

Année	Total	Etat civil					
		Célibataire	Marié	Veuf	Divorcé	Lié par un partenariat enregistré	Partenariat dissous
1970	6 193 064	2 813 774	2 927 971	334 099	117 220
1971	6 233 744	2 813 937	2 960 036	337 743	122 028
1972	6 288 168	2 821 534	2 997 487	341 342	127 805
1973	6 326 525	2 824 300	3 023 033	344 847	134 345
1974	6 356 285	2 823 932	3 042 675	348 712	140 966
1975	6 320 978	2 790 360	3 030 629	351 830	148 159
1976	6 284 029	2 767 892	3 002 523	355 934	157 680
1977	6 278 319	2 760 864	2 988 554	360 663	168 238
1978	6 285 156	2 759 771	2 981 194	365 151	179 040
1979	6 303 573	2 762 095	2 982 447	370 189	188 842
1980	6 335 243	2 768 391	2 992 859	375 743	198 250
1981	6 372 904	2 778 870	3 004 733	380 133	209 168
1982	6 409 713	2 785 334	3 019 724	384 001	220 654
1983	6 427 833	2 782 321	3 027 380	386 990	231 142
1984	6 455 896	2 784 846	3 040 086	390 295	240 669
1985	6 484 834	2 787 545	3 054 402	393 196	249 691
1986	6 523 413	2 794 241	3 075 051	395 809	258 312
1987	6 566 799	2 799 231	3 102 690	398 357	266 521
1988	6 619 973	2 805 897	3 137 759	400 590	275 727
1989	6 673 850	2 815 737	3 171 071	402 401	284 641
1990	6 750 693	2 838 420	3 214 466	403 841	293 966
1991	6 842 768	2 874 644	3 255 939	413 736	298 449
1992	6 907 959	2 898 905	3 284 379	414 681	309 994
1993	6 968 570	2 920 774	3 310 225	415 767	321 804
1994	7 019 019	2 940 141	3 327 112	416 759	335 007
1995	7 062 354	2 957 348	3 338 383	417 873	348 750
1996	7 081 346	2 966 382	3 336 198	417 396	361 370
1997	7 096 465	2 975 981	3 327 674	416 931	375 879
1998	7 123 537	2 992 982	3 320 889	417 387	392 279
1999	7 164 444	3 014 832	3 319 813	417 215	412 584
2000	7 204 055	3 036 992	3 335 129	417 341	414 593
2001	7 255 653	3 048 492	3 380 044	410 477	416 640
2002	7 313 853	3 076 894	3 398 080	409 144	429 735
2003	7 364 148	3 103 091	3 410 048	407 876	443 133
2004	7 415 102	3 130 798	3 417 891	407 368	459 045
2005	7 459 128	3 155 402	3 416 808	406 713	480 205
2006	7 508 739	3 184 924	3 415 536	406 864	501 415
2007	7 593 494	3 233 786	3 428 579	406 281	521 050	3 765	33
2008	7 701 856	3 298 332	3 451 215	405 401	541 154	5 644	110

Source: ESPOP

Renseignements: Centre d'information, section Démographie et migration, 032 713 67 11, info.dem@bfs.admin.ch

© OFS – Portrait démographique de la Suisse

T 10 Population résidante permanente étrangère selon la nationalité, de 1980 à 2008

Nationalité	1980	1990	2000	2005	2006	2007	2008
Tous les pays	913 497	1 127 109	1 424 370	1 541 912	1 554 527	1 602 093	1 669 715
Europe	859 054	1 036 760	1 261 975	1 334 590	1 344 846	1 385 845	1 443 953
Afrique	10 539	20 291	37 618	48 081	49 775	51 867	54 791
Amérique	20 838	29 149	49 687	61 732	63 371	66 093	69 777
Amérique du Nord	12 182	13 775	18 952	21 004	21 497	22 768	24 186
Amérique latine	8 656	15 374	30 735	40 728	41 874	43 325	45 591
Asie	21 569	38 921	72 002	94 009	92 951	94 452	96 864
Océanie	1 260	1 728	2 829	3 242	3 328	3 560	3 845
Apatrides / Inconnue	237	260	259	258	256	276	485
UE-27 / AELE	774 822	827 604	831 378	903 535	923 820	971 891	1 037 105
Etats tiers (pays non membres de l'UE-27/AELE)	138 675	299 505	592 992	638 377	630 707	630 202	632 610
UE-17	747 436	805 677	806 904	874 061	892 778	937 668	998 370
UE-8	22 470	15 868	16 721	19 932	21 280	24 216	28 199
UE-2 (dès 2007)	1 936	3 045	4 455	5 981	6 179	6 386	6 829
AELE	2 980	3 014	3 298	3 561	3 583	3 621	3 707
Autres pays de l'Europe (non UE-27/AELE)	84 232	209 156	430 597	431 055	421 026	413 954	406 848
Pays hors Europe (sans apatride/inconnue)	54 206	90 089	162 136	207 064	209 425	215 972	225 277
Belgique	4 398	5 935	7 797	9 143	9 368	9 862	10 384
Bulgarie	552	641	1 739	2 216	2 259	2 295	2 377
République tchèque	0	0	3 467	3 935	3 964	4 253	4 641
Danemark	1 744	2 375	3 117	3 631	3 701	3 919	4 149
Allemagne	87 389	84 485	109 785	158 651	173 908	203 225	234 640
Estonie	0	0	101	195	205	251	316
Irlande	612	1 051	1 536	1 971	2 048	2 286	2 578
Grèce	9 018	8 468	6 139	5 804	5 828	6 019	6 241
Espagne	98 098	116 987	84 266	72 167	69 071	65 850	65 166
France	48 002	51 729	61 688	70 901	73 521	79 278	87 385
Italie	423 008	381 493	321 795	297 917	293 273	291 185	291 585
Chypre	123	183	105	124	120	135	151
Lettonie	0	0	317	682	736	872	981
Lituanie	0	0	246	473	549	616	702
Luxembourg	731	725	874	1 050	1 072	1 101	1 199
Hongrie	6 213	4 722	3 559	3 833	3 972	4 400	5 150
Malte	65	78	73	101	109	117	135
Pays-Bas	10 243	12 134	14 585	16 212	16 581	17 397	18 426
Autriche	31 986	29 123	29 191	33 069	33 159	34 237	35 710
Pologne	2 215	5 264	4 183	5 448	6 192	7 508	9 136
Portugal	10 863	86 035	135 449	167 857	174 198	183 028	196 842
Roumanie	1 384	2 404	2 716	3 765	3 920	4 091	4 452
Slovénie	0	0	2 798	2 413	2 318	2 300	2 357
Slovaquie	0	0	1 985	2 953	3 344	4 016	4 916
Finlande	1 535	1 717	2 447	2 708	2 751	2 853	3 129
Suède	3 571	4 890	5 748	6 330	6 499	6 935	7 352
Royaume-Uni	16 050	18 269	22 309	26 425	27 571	30 241	33 298
Islande	52	94	150	169	152	159	169
Liechtenstein	1 829	1 644	1 618	1 666	1 663	1 677	1 694
Norvège	1 099	1 276	1 530	1 726	1 768	1 785	1 844
Serbie-et-Monténégro ¹	0	0	190 940	196 833	191 515	188 075	184 428
Croatie	0	0	43 876	40 709	39 270	37 998	36 281
Bosnie et Herzégovine	0	0	45 111	43 354	41 395	39 414	37 631
Macédoine	0	0	56 092	60 898	60 362	60 184	59 909
Ex-Yougoslavie ²	44 094	141 397	5 507
Turquie	38 353	64 899	80 165	75 903	74 342	73 157	72 204

¹ Statistiquement, la répartition des nouveaux états ne peut pas encore être effectuée.² La nationalité est conservée à titre historique.

Source: PETRA

Renseignements: Centre d'information, section Démographie et migration, 032 713 67 11, info.dem@bfs.admin.ch

© OFS – Portrait démographique de la Suisse

T11 Bilan de la population résidente permanente, de 1971 à 2050

Année	Etat de la population au 1 ^{er} janvier	Naissances vivantes	Décès	Accroissements naturels	Arrivées et changements de statut	Départs	Solde migratoire et changements de statut	Acquisition de la nationalité suisse	Etat de la population au 31 décembre	Variation ²	
										en nombres absolus	en %
1971	6 193 064	96 261	57 856	38 405	2 275	9 901	6 233 744	40 680	0,66
1972	6 233 744	91 342	56 489	34 853	19 571	10 004	6 288 168	54 424	0,87
1973	6 288 168	87 518	56 990	30 528	7 829	10 227	6 326 525	38 357	0,61
1974	6 326 525	84 507	56 403	28 104	1 656	11 452	6 356 285	29 760	0,47
1975	6 356 285	78 464	55 924	22 540	-57 847	12 651	6 320 978	-35 307	-0,56
1976	6 320 978	74 199	57 095	17 104	-54 053	15 261	6 284 029	-36 949	-0,58
1977	6 284 029	72 829	55 658	17 171	-22 881	16 803	6 278 319	-5 710	-0,09
1978	6 278 319	71 375	57 718	13 657	-6 820	37 157	6 285 156	6 837	0,11
1979	6 285 156	71 986	57 454	14 532	3 885	25 696	6 303 573	18 417	0,29
1980	6 303 573	73 661	59 097	14 564	17 106	16 060	6 335 243	31 670	0,50
1981	6 335 243	73 747	59 763	13 984	121 420	97 743	23 677	14 299	6 372 904	37 661	0,59
1982	6 372 904	74 916	59 204	15 712	114 290	93 193	21 097	12 723	6 409 713	36 809	0,58
1983	6 409 713	73 659	60 756	12 903	96 500	91 283	5 217	11 831	6 427 833	18 120	0,28
1984	6 427 833	74 710	58 602	16 108	96 880	84 925	11 955	11 850	6 455 896	28 063	0,44
1985	6 455 896	74 684	59 583	15 101	98 866	85 029	13 837	14 393	6 484 834	28 938	0,45
1986	6 484 834	76 320	60 105	16 215	107 222	84 858	22 364	14 416	6 523 413	38 579	0,59
1987	6 523 413	76 505	59 511	16 994	112 721	86 329	26 392	12 370	6 566 799	43 386	0,67
1988	6 566 799	80 345	60 648	19 697	124 984	91 507	33 477	11 356	6 619 973	53 174	0,81
1989	6 619 973	81 180	60 882	20 298	130 198	96 619	33 579	10 342	6 673 850	53 877	0,81
1990	6 673 850	83 939	63 739	20 200	154 244	97 601	56 643	8 658	6 750 693	76 843	1,15
1991 ¹	6 757 188	86 200	62 634	23 566	164 773	103 333	61 440	8 757	6 842 768	85 580	1,27
1992	6 842 768	86 910	62 302	24 608	157 190	117 034	40 156	11 208	6 907 959	65 191	0,95
1993	6 907 959	83 762	62 512	21 250	144 537	105 025	39 512	12 928	6 968 570	60 611	0,88
1994	6 968 570	82 980	61 987	20 993	130 188	99 305	30 883	13 757	7 019 019	50 449	0,72
1995	7 019 019	82 203	63 387	18 816	113 967	99 509	14 458	16 795	7 062 354	43 335	0,62
1996	7 062 354	83 007	62 637	20 370	97 591	103 398	-5 807	19 375	7 081 346	18 992	0,27
1997	7 081 346	80 584	62 839	17 745	91 687	98 521	-6 834	19 169	7 096 465	15 119	0,21
1998	7 096 465	78 949	62 569	16 380	95 955	94 778	1 177	21 279	7 123 537	27 072	0,38
1999	7 123 537	78 408	62 503	15 905	107 953	91 804	16 149	20 363	7 164 444	40 907	0,57
2000	7 164 444	78 458	62 528	15 930	110 302	90 078	20 224	28 700	7 204 055	39 611	0,55
2001 ¹	7 197 638	72 295	61 228	11 067	124 077	82 234	41 843	27 583	7 255 653	58 015	0,81
2002	7 255 653	72 372	61 768	10 604	127 340	78 419	48 921	36 515	7 313 853	58 200	0,80
2003	7 313 853	71 848	63 070	8 778	119 783	76 756	43 027	35 424	7 364 148	50 295	0,69
2004	7 364 148	73 082	60 180	12 902	120 188	79 726	40 462	35 685	7 415 102	50 954	0,69
2005	7 415 102	72 903	61 124	11 779	118 270	82 090	36 180	38 437	7 459 128	44 026	0,59
2006	7 459 128	73 371	60 283	13 088	127 586	88 218	39 368	46 711	7 508 739	49 611	0,67
2007	7 508 739	74 494	61 089	13 405	165 634	90 175	75 459	43 889	7 593 494	84 755	1,13
2008	7 593 494	76 691	61 233	15 458	184 297	86 130	98 167	44 365	7 701 856	108 362	1,43
2010	7 692 292	70 546	62 592	7 954	120 800	86 500	34 300	38 000	7 692 292	42 254	0,55
2020	8 002 791	71 861	67 145	4 716	107 500	92 500	15 000	30 000	8 002 791	19 716	0,25
2030	8 142 887	67 846	74 833	-6 987	107 500	92 500	15 000	29 288	8 142 887	8 013	0,10
2040	8 150 982	65 157	84 521	-19 364	107 500	92 500	15 000	28 558	8 150 982	-4 364	-0,05
2050	8 060 720	64 860	92 254	-27 394	107 500	92 500	15 000	27 894	8 060 720	-12 394	-0,15

De 2010 à 2050 selon le scénario «moyen» A-00-2005.

¹ En raison de l'adaptation du bilan aux résultats du recensement, l'état de la population au 31 décembre de l'année précédente diffère de celui au 1^{er} janvier.² Y compris les divergences statistiques.

Source: ESPOP

Renseignements: Centre d'information, section Démographie et migration, 032 713 67 11, info.dem@bfs.admin.ch

© OFS – Portrait démographique de la Suisse

T 12 Mouvement de la population, de 1971 à 2050

Année	Naissances vivantes	Décès	Accroissement naturel	Immigration et changements de statut	Emigration	Solde migratoire international et changements de statut	Acquisition de la nationalité suisse
	pour 1000 habitants ¹						
1971	15,5	9,3	6,2	0,4	9,9
1972	14,6	9,0	5,6	3,1	9,8
1973	13,9	9,0	4,8	1,2	9,7
1974	13,3	8,9	4,4	0,3	10,7
1975	12,4	8,8	3,6	-9,1	11,7
1976	11,8	9,1	2,7	-8,6	14,8
1977	11,6	8,9	2,7	-3,6	17,2
1978	11,4	9,2	2,2	-1,1	39,0
1979	11,4	9,1	2,3	0,6	28,0
1980	11,7	9,4	2,3	2,7	17,8
1981	11,6	9,4	2,2	19,1	15,4	3,7	15,7
1982	11,7	9,3	2,5	17,9	14,6	3,3	13,7
1983	11,5	9,5	2,0	15,0	14,2	0,8	12,5
1984	11,6	9,1	2,5	15,0	13,2	1,9	12,5
1985	11,5	9,2	2,3	15,3	13,1	2,1	15,1
1986	11,7	9,2	2,5	16,5	13,0	3,4	15,0
1987	11,7	9,1	2,6	17,2	13,2	4,0	12,7
1988	12,2	9,2	3,0	19,0	13,9	5,1	11,4
1989	12,2	9,2	3,1	19,6	14,5	5,1	10,0
1990	12,5	9,5	3,0	23,0	14,5	8,4	8,1
1991	12,7	9,2	3,5	24,2	15,2	9,0	7,8
1992	12,6	9,1	3,6	22,9	17,0	5,8	9,4
1993	12,1	9,0	3,1	20,8	15,1	5,7	10,4
1994	11,9	8,9	3,0	18,6	14,2	4,4	10,6
1995	11,7	9,0	2,7	16,2	14,1	2,1	12,6
1996	11,7	8,9	2,9	13,8	14,6	-0,8	14,2
1997	11,4	8,9	2,5	12,9	13,9	-1,0	14,0
1998	11,1	8,8	2,3	13,5	13,3	0,2	15,5
1999	11,0	8,7	2,2	15,1	12,9	2,3	14,7
2000	10,9	8,7	2,2	15,4	12,5	2,8	20,4
2001	10,0	8,5	1,5	17,2	11,4	5,8	19,5
2002	9,9	8,5	1,5	17,5	10,8	6,7	25,2
2003	9,8	8,6	1,2	16,3	10,5	5,9	24,0
2004	9,9	8,1	1,7	16,3	10,8	5,5	23,8
2005	9,8	8,2	1,6	15,9	11,0	4,9	25,7
2006	9,8	8,1	1,7	17,0	11,8	5,3	30,2
2007	9,9	8,1	1,8	21,9	11,9	10,0	28,2
2008	10,0	8,0	2,0	24,1	11,3	12,8	27,7
2010	9,2	8,1	1,0	15,7	11,2	4,5	23,4
2020	9,0	8,4	0,6	13,4	11,6	1,9	17,4
2030	8,3	9,2	-0,9	13,2	11,4	1,8	17,0
2040	8,0	10,4	-2,4	13,2	11,3	1,8	16,8
2050	8,0	11,4	-3,4	13,3	11,5	1,9	16,6

De 2010 à 2050 selon le scénario «moyen» A-00-2005.

¹ De la population résidante permanente au milieu de l'année. Pour les acquisitions de la nationalité suisse: pour 1000 personnes de la population résidante permanente étrangère au début de l'année.

Sources: BEVNAT, ESPOP

Renseignements: Centre d'information, section Démographie et migration, 032 713 67 11, info.dem@bfs.admin.ch
© OFS – Portrait démographique de la Suisse

T13 Indicateurs de fécondité en Suisse, de 1971 à 2050

Année	Taux de fécondité selon l'âge de la mère ¹				Indicateur conjoncturel de fécondité	Age moyen de la mère à la naissance de l'enfant	Age moyen de la mère à la naissance du premier enfant ²	Naissances vivantes de mères pas mariées	
	20-24	25-29	30-34	35-39				en milliers	pour 100 naissances vivantes
1971	114,8	141,0	87,7	38,8	2,04	27,7	25,3	3,6	3,7
1972	106,5	136,1	80,7	35,5	1,91	27,7	25,4	3,4	3,7
1973	99,2	132,4	76,4	32,0	1,81	27,6	25,5	3,3	3,8
1974	94,7	128,3	74,7	29,5	1,73	27,5	25,5	3,1	3,7
1975	85,9	123,8	70,1	25,8	1,61	27,5	25,7	2,9	3,7
1976	80,5	120,0	70,4	24,1	1,55	27,6	25,8	2,8	3,8
1977	75,6	122,5	71,8	23,9	1,53	27,8	26,1	2,8	3,9
1978	71,5	121,7	72,8	23,7	1,51	27,8	26,3	2,9	4,1
1979	71,1	124,0	74,3	23,5	1,52	27,8	26,3	3,2	4,4
1980	71,5	125,9	77,1	24,0	1,55	27,9	26,3	3,5	4,8
1981	71,1	125,0	76,9	24,6	1,55	27,9	26,4	3,8	5,2
1982	69,5	126,3	79,8	24,3	1,56	27,9	26,5	4,2	5,5
1983	65,7	123,9	79,9	23,9	1,52	28,0	26,7	4,0	5,4
1984	62,9	125,2	82,5	25,0	1,53	28,2	26,9	4,2	5,7
1985	57,3	125,9	84,9	25,8	1,52	28,4	27,0	4,2	5,6
1986	55,5	126,7	88,6	26,8	1,53	28,5	27,2	4,3	5,7
1987	51,8	124,6	90,6	28,3	1,52	28,7	27,4	4,5	5,9
1988	52,1	128,1	94,9	30,4	1,57	28,8	27,5	4,9	6,1
1989	50,0	124,2	98,0	32,1	1,56	28,9	27,6	4,8	5,9
1990	51,7	124,6	100,1	33,9	1,59	28,9	27,6	5,1	6,1
1991	51,4	120,7	100,1	34,9	1,58	29,0	27,6	5,6	6,5
1992	50,4	118,8	101,7	36,0	1,58	29,1	27,8	5,4	6,2
1993	46,9	111,8	99,4	35,9	1,51	29,2	27,9	5,3	6,3
1994	44,0	110,3	98,6	37,4	1,49	29,3	28,0	5,3	6,4
1995	44,6	106,6	99,6	37,6	1,48	29,4	28,1	5,6	6,8
1996	43,3	106,3	102,7	39,7	1,50	29,5	28,2	6,1	7,4
1997	42,4	102,0	101,6	40,5	1,48	29,6	28,3	6,5	8,1
1998	42,1	99,6	100,7	41,8	1,47	29,7	28,4	7,0	8,8
1999	43,1	98,1	101,4	43,0	1,48	29,7	28,5	7,8	10,0
2000	41,6	97,0	104,2	45,0	1,50	29,8	28,7	8,4	10,7
2001	37,1	86,7	97,2	43,7	1,38	30,0	28,8	8,4	11,6
2002	36,4	85,6	97,6	45,6	1,39	30,1	28,9	8,5	11,7
2003	35,8	83,2	98,0	47,2	1,39	30,2	29,1	8,9	12,4
2004	35,0	82,3	101,8	50,4	1,42	30,4	29,3	9,7	13,3
2005	33,9	80,8	101,8	52,8	1,42	30,5	29,5	10,0	13,7
2006	33,4	80,0	103,9	55,1	1,44	30,7	29,6	11,3	15,4
2007	31,9	79,5	105,4	58,4	1,46	30,8	29,8	12,0	16,2
2008	31,1	79,5	107,3	62,3	1,48	31,0	29,9	13,1	17,1
2010	27,7	78,4	104,4	52,8	1,38	30,8
2020	25,3	76,4	106,4	54,9	1,37	31,0
2030	24,2	76,4	108,2	55,7	1,39	31,1
2040	23,1	76,8	109,8	57,1	1,40	31,2
2050	22,9	77,0	110,6	57,5	1,40	31,2

De 2010 à 2050 selon le scénario «moyen» A-00-2005.

¹ Nombre moyens d'enfants pour 1000 femmes d'un groupe d'âge donné.² Mères mariées.

Sources: BEVNAT, ESPOP

Renseignements: Centre d'information, section Démographie et migration, 032 713 67 11, info.dem@bfs.admin.ch

© OFS – Portrait démographique de la Suisse

T 14 Indicateurs de mortalité en Suisse, de 1970 à 2050

Année	Décès			Espérance de vie à la naissance		Espérance de vie à 65 ans		Décès d'enfants de moins d'un an	
	Total en milliers	Hommes en milliers	Femmes en milliers	Hommes en années	Femmes en années	Hommes en années	Femmes en années	en milliers	pour 1000 naissances vivantes
1970	57,1	30,0	27,1	70,1	76,1	13,3	16,2	1,5	15,1
1971	57,9	30,3	27,5	70,1	76,2	13,3	16,4	1,4	14,3
1972	56,5	29,7	26,8	70,4	76,6	13,6	16,7	1,2	13,3
1973	57,0	29,7	27,3	71,0	77,0	13,7	16,8	1,2	13,2
1974	56,4	29,8	26,6	71,2	77,5	13,7	17,2	1,1	12,5
1975	55,9	29,7	26,2	71,5	77,9	13,9	17,5	0,8	10,7
1976	57,1	30,2	26,9	71,7	78,1	13,9	17,5	0,8	10,7
1977	55,7	29,6	26,1	71,8	78,4	14,2	17,9	0,7	9,8
1978	57,7	30,5	27,2	71,9	78,6	14,1	17,9	0,6	8,6
1979	57,5	30,1	27,3	72,1	78,7	14,3	18,1	0,6	8,5
1980	59,1	30,8	28,3	72,3	78,8	14,3	18,1	0,7	9,1
1981	59,8	31,2	28,6	72,4	79,2	14,4	18,2	0,6	7,6
1982	59,2	30,8	28,5	72,8	79,5	14,6	18,5	0,6	7,7
1983	60,8	31,6	29,1	72,7	79,6	14,5	18,5	0,6	7,6
1984	58,6	30,5	28,1	73,4	80,1	14,9	19,0	0,5	7,1
1985	59,6	30,9	28,6	73,5	80,2	14,9	19,0	0,5	6,9
1986	60,1	30,9	29,2	73,7	80,3	15,0	19,1	0,5	6,8
1987	59,5	30,7	28,8	73,9	80,7	15,3	19,4	0,5	6,8
1988	60,6	31,3	29,4	73,9	80,8	15,3	19,5	0,6	6,8
1989	60,9	31,3	29,5	74,1	81,0	15,4	19,7	0,6	7,3
1990	63,7	32,5	31,2	74,0	80,8	15,3	19,4	0,6	6,8
1991	62,6	32,1	30,6	74,1	81,2	15,5	19,8	0,5	6,2
1992	62,3	31,7	30,6	74,5	81,4	15,8	20,0	0,6	6,4
1993	62,5	31,5	31,0	74,9	81,5	15,8	20,1	0,5	5,6
1994	62,0	31,2	30,8	75,2	81,8	16,1	20,3	0,4	5,1
1995	63,4	31,6	31,8	75,3	81,8	16,1	20,2	0,4	5,1
1996	62,6	30,8	31,9	76,0	82,0	16,4	20,3	0,4	4,7
1997	62,8	30,7	32,2	76,3	82,1	16,5	20,4	0,4	4,8
1998	62,6	31,0	31,6	76,3	82,5	16,6	20,6	0,4	4,8
1999	62,5	30,4	32,1	76,8	82,5	16,8	20,6	0,4	4,6
2000	62,5	30,4	32,1	76,9	82,6	17,0	20,7	0,4	4,9
2001	61,2	29,9	31,3	77,4	83,1	17,3	21,1	0,4	5,0
2002	61,8	29,7	32,0	77,8	83,1	17,5	21,1	0,3	4,5
2003	63,1	30,3	32,8	78,0	83,2	17,5	21,0	0,3	4,3
2004	60,2	29,0	31,2	78,6	83,7	18,1	21,5	0,3	4,2
2005	61,1	29,7	31,4	78,7	83,9	18,1	21,6	0,3	4,2
2006	60,3	29,2	31,1	79,1	84,0	18,3	21,8	0,3	4,4
2007	61,1	29,5	31,6	79,4	84,2	18,5	21,9	0,3	3,9
2008	61,2	29,5	31,8	79,7	84,4	18,7	22,0	0,3	4,0
2010	62,6	30,9	31,7	79,8	85,0	18,6	22,2
2020	67,1	33,6	33,5	81,9	86,7	19,8	23,3
2030	74,8	37,9	36,9	83,3	87,8	20,9	24,1
2040	84,5	42,8	41,7	84,3	88,7	21,8	24,8
2050	92,3	46,4	45,9	85,0	89,5	22,5	25,5

De 2010 à 2050 selon le scénario «moyen» A-00-2005.

Sources: BEVNAT, ESPOP

Renseignements: Centre d'information, section Démographie et migration, 032 713 67 11, info.dem@bfs.admin.ch

© OFS – Portrait démographique de la Suisse

T15 Indicateurs migratoires en Suisse, de 1981 à 2050

Année	Suisse				Etrangers			
	Taux brut d'immigration ¹	Taux brut d'émigration ²	Taux de migration nette ³	Taux brut de migration interne ⁴	Taux brut d'immigration ¹	Taux brut d'émigration ²	Taux de migration nette ³	Taux brut de migration interne ⁴
1981	5,2	5,1	0,1	59,3	100,8	75,9	24,9	54,6
1982	5,1	4,9	0,2	57,7	92,4	70,8	21,6	54,7
1983	5,0	4,7	0,3	56,5	73,0	69,4	3,6	51,7
1984	4,9	4,6	0,3	58,0	73,7	62,8	10,9	53,1
1985	4,8	4,7	0,1	59,2	75,6	61,5	14,1	55,6
1986	5,0	4,9	0,0	58,9	82,3	59,4	22,8	58,0
1987	5,2	5,1	0,0	58,3	84,9	58,5	26,4	59,3
1988	5,2	5,4	-0,2	57,2	94,4	60,5	34,0	57,1
1989	5,5	5,4	0,1	55,2	94,7	63,2	31,5	55,1
1990	5,6	5,7	-0,1	53,4	112,0	59,9	52,0	56,6
1991	5,6	5,3	0,3	51,2	114,7	63,3	51,4	61,2
1992	4,5	5,4	-0,9	52,2	108,3	70,9	37,4	62,6
1993	3,9	4,8	-1,0	53,7	96,6	61,2	35,4	70,0
1994	4,0	5,2	-1,2	56,8	82,0	53,1	28,9	75,0
1995	4,0	5,3	-1,3	57,2	67,5	51,5	16,0	82,1
1996	4,1	5,5	-1,4	57,4	54,4	52,7	1,8	76,1
1997	3,9	5,4	-1,5	56,1	50,7	49,5	1,3	71,9
1998	4,1	5,4	-1,2	55,4	52,3	46,4	5,9	70,3
1999	4,2	5,0	-0,8	54,8	60,0	45,0	15,0	70,2
2000	4,5	5,3	-0,8	55,1	59,5	41,9	17,6	69,5
2001	4,2	4,4	-0,2	53,9	69,7	39,5	30,3	69,5
2002	3,8	4,3	-0,4	52,5	71,8	36,6	35,2	66,5
2003	3,6	4,4	-0,8	52,0	66,4	34,3	32,1	67,3
2004	3,3	4,6	-1,3	52,4	66,7	35,0	31,7	67,7
2005	3,2	4,7	-1,4	52,3	64,6	35,5	29,1	66,3
2006	3,4	5,1	-1,7	52,2	69,2	37,3	31,9	67,0
2007	3,6	4,9	-1,3	52,8	91,1	38,5	52,7	68,5
2008	3,8	4,6	-0,9	52,2	98,8	35,6	63,2	74,1
2010	3,2	4,4	-1,2	...	62,3	36,9	25,4	...
2020	3,6	4,4	-0,8	...	49,2	37,6	11,6	...
2030	3,5	4,3	-0,8	...	49,4	37,8	11,6	...
2040	3,5	4,3	-0,8	...	49,9	38,2	11,7	...
2050	3,5	4,3	-0,8	...	50,6	38,7	11,9	...

De 2010 à 2050 selon le scénario A-00-2005 "moyen"

¹ Nombre d'immigrations pour 1000 personnes de la population résidente permanente au milieu de l'année.

² Nombre d'émigrations pour 1000 personnes de la population résidente permanente au milieu de l'année.

³ Solde migratoire international pour 1000 personnes de la population résidente permanente au milieu de l'année.

⁴ Nombre de migrations internes pour 1000 personnes de la population résidente permanente au milieu de l'année.

Sources: ESPOP, PETRA

Renseignements: Centre d'information, section Démographie et migration, 032 713 67 11, info.dem@bfs.admin.ch

© OFS – Portrait démographique de la Suisse

T 16 Indicateurs de nuptialité et de divortialité en Suisse, de 1970 à 2008

Année	Mariages		Mariages de célibataires		Indicateur conjoncturel de primo-nuptialité ²		Age moyen au premier mariage ³		Divorces		Indicateur conjoncturel de divortialité ⁴ en %
	en milliers	pour 1000 habitants ¹	Hommes en milliers	Femmes en milliers	Hommes en %	Femmes en %	Hommes en années	Femmes en années	en milliers	pour 1000 habitants ¹	
1970	46,7	...	41,5	42,6	83,2	87,1	26,5	24,1	6,4	...	15,4
1971	44,9	7,2	39,9	40,8	80,8	84,9	26,4	24,1	7,0	1,1	16,8
1972	43,1	6,9	38,1	39,1	76,9	81,2	26,4	24,1	7,7	1,2	18,0
1973	40,8	6,5	35,9	36,9	72,3	76,1	26,5	24,2	8,0	1,3	18,8
1974	38,5	6,1	33,6	34,6	68,1	71,4	26,5	24,2	8,2	1,3	19,1
1975	35,2	5,6	30,5	31,4	62,9	65,3	26,6	24,3	8,9	1,4	20,9
1976	32,1	5,1	27,7	28,4	58,0	60,1	26,7	24,4	9,6	1,5	22,6
1977	33,0	5,3	28,2	29,0	59,9	61,9	27,0	24,6	10,5	1,7	25,0
1978	32,1	5,1	27,4	28,1	58,7	60,0	27,1	24,7	10,5	1,7	25,5
1979	34,0	5,4	28,9	29,6	61,9	63,2	27,3	24,8	10,4	1,7	25,7
1980	35,7	5,7	30,2	31,2	64,6	66,2	27,4	25,0	10,9	1,7	27,3
1981	35,8	5,6	30,3	31,2	64,0	65,4	27,5	25,1	11,1	1,8	28,2
1982	37,0	5,8	31,2	32,3	65,1	66,7	27,7	25,3	11,6	1,8	29,6
1983	37,6	5,9	31,5	32,6	64,8	66,6	27,9	25,5	11,7	1,8	30,1
1984	38,6	6,0	32,2	33,4	65,5	67,4	28,1	25,8	11,2	1,7	28,9
1985	38,8	6,0	32,2	33,4	64,4	66,7	28,4	26,0	11,4	1,8	29,5
1986	40,2	6,2	33,5	34,6	65,9	68,3	28,6	26,2	11,4	1,8	29,4
1987	43,1	6,6	35,6	37,0	68,8	72,1	28,8	26,4	11,6	1,8	29,8
1988	45,7	6,9	37,7	38,9	71,7	74,9	28,9	26,6	12,7	1,9	32,7
1989	45,1	6,8	37,0	38,3	69,2	73,1	29,0	26,7	12,7	1,9	32,4
1990	46,6	6,9	38,3	39,6	70,2	75,0	29,1	26,7	13,2	2,0	33,2
1991	47,6	7,0	38,8	40,1	69,2	74,2	29,2	26,8	13,6	2,0	34,0
1992	45,1	6,6	37,0	38,2	65,5	70,6	29,2	26,8	14,5	2,1	35,8
1993	43,3	6,2	35,1	36,2	61,9	67,1	29,3	27,0	15,1	2,2	36,6
1994	42,4	6,1	34,4	35,3	60,6	65,9	29,6	27,2	15,6	2,2	37,8
1995	40,8	5,8	32,7	33,8	58,1	63,6	29,7	27,3	15,7	2,2	37,9
1996	40,6	5,7	32,4	33,4	58,5	64,1	29,7	27,3	16,2	2,3	39,0
1997	39,1	5,5	30,8	31,7	56,5	61,9	29,8	27,4	17,1	2,4	41,1
1998	38,7	5,4	30,3	31,3	56,5	62,1	30,0	27,6	17,9	2,5	43,1
1999	40,6	5,7	31,5	32,6	59,5	65,6	30,3	27,7	20,8	2,9	50,5
2000	39,8	5,5	30,5	31,5	58,2	64,0	30,3	27,9	10,5	1,5	25,6
2001	39,2	5,4	27,5	28,6	57,3	62,4	30,4	28,0	15,8	2,2	38,5
2002	40,2	5,5	30,9	31,7	59,0	64,2	30,5	28,1	16,4	2,2	40,0
2003	40,1	5,5	30,7	31,2	58,8	62,9	30,6	28,4	16,8	2,3	41,3
2004	39,5	5,3	30,2	30,7	57,7	61,7	30,8	28,6	17,9	2,4	44,2
2005	40,1	5,4	30,5	31,4	58,6	63,0	31,0	28,7	21,3	2,9	52,6
2006	39,8	5,3	30,2	31,2	58,1	62,8	31,0	28,7	21,0	2,8	51,7
2007	40,3	5,3	30,7	31,6	58,6	63,1	31,2	28,9	19,9	2,6	49,1
2008	41,5	5,4	31,6	32,7	59,0	64,0	31,4	29,1	19,6	2,6	48,4

¹ De la population résidente permanente au milieu de l'année.

² Proportion des personnes célibataires qui se marient avant leur 50^e anniversaire, parmi toutes les personnes soumises aux conditions de nuptialité de l'année considérée.

³ Des personnes célibataires âgées de moins de 50 ans.

⁴ Proportion des mariages qui sont rompus par divorce, parmi l'ensemble des mariages soumis aux conditions de divortialité de l'année considérée.

Sources: BEVNAT, ESPOP

Renseignements: Centre d'information, section Démographie et migration, 032 713 67 11, info.dem@bfs.admin.ch

© OFS – Portrait démographique de la Suisse

Programme des publications de l'OFS

En sa qualité de service central de statistique de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public.

L'information statistique est diffusée par domaine (cf. verso de la première page de couverture); elle emprunte diverses voies:

<i>Moyen de diffusion</i>	<i>Contact</i>
Service de renseignements individuels	032 713 60 11 info@bfs.admin.ch
L'OFS sur Internet	www.statistique.admin.ch
Communiqués de presse: information rapide concernant les résultats les plus récents	www.news-stat.admin.ch
Publications: information approfondie (certaines sont disponibles sur disquette/CD-Rom)	032 713 60 60 order@bfs.admin.ch
Données interactives (banques de données, accessibles en ligne)	www.statdb.bfs.admin.ch

Informations sur les divers moyens de diffusion sur Internet à l'adresse www.statistique.admin.ch → Services → Les publications de Statistique suisse

Population

Liste des publications récentes de l'OFS dans le domaine Population:

Newsletter-Démos – Informations démographiques. Neuchâtel 2009
Paraît quatre fois par année. Vous trouverez de plus amples informations sur notre site Internet: <http://www.statistique.admin.ch>, Thèmes/01.Population

Le futur de la longévité en Suisse. Neuchâtel 2009
N° de commande: 1044-0901, ISBN: 978-3-303-01248-2

La population de la Suisse 2008. Neuchâtel 2009
N° de commande: 349-0800

La population étrangère en Suisse. Edition 2008. Neuchâtel 2008
N° de commande: 276-0800, ISBN: 978-3-303-01244-4

Les familles en Suisse. Rapport statistique 2008. Neuchâtel 2008
N° de commande: 1011-0800, ISBN: 978-3-303-01242-0

A la fin de l'année 2008, la Suisse comptait 7,702 millions d'habitants, soit 1,4% de plus qu'en 2007. Cette augmentation est le résultat de 76'700 naissances, 61'200 décès, 184'300 immigrations et 86'100 émigrations. En outre, 41'500 couples se sont mariés et 19'600 ont divorcé.

Comment ces différents éléments ont-ils évolué au cours des 30 dernières années? Quelle est la nationalité des personnes concernées? Y a-t-il des comportements propres à l'âge? La présente publication aborde ces questions et bien d'autres. Elle illustre le développement démographique de notre pays à l'aide de graphiques et présente les chiffres-clés les plus récents.

N° de commande

480-0900

Commandes

Tél.: 032 713 60 60

Fax: 032 713 60 61

E-mail: order@bfs.admin.ch

Prix

13 francs (TVA excl.)

ISBN 978-3-303-01250-5